



La place des femmes dans l'emploi nivernais

ENTREPRENARIAT. L'Urssaf met en évidence des écarts de revenus.

PAGE 7



■ **AVALLON**

Il y a un an, l'affaire Habsaoui défrayait la chronique

PAGE 4

lejdc.fr

CentreFrance

LE JOURNAL DU CENTRE

LUNDI 7 AVRIL 2025 - 1,50 €

À bord de la locomotive de secours



■ **SNCF.** Dans le cadre du plan d'urgence lancé en 2024 pour la ligne Clermont-Ferrand-Nevers-Paris, une locomotive de secours, dite de "protection" est stationnée à Nevers depuis mars 2024. Elle a déjà été utilisée dix-sept fois.

■ **LOCOMOTIVE.** On vous emmène à bord de cette motrice, 100 % électrique, avec Pierre, l'un de ses conducteurs. Nous dressons aussi un bilan avec Amandine Thomas-Commin, directrice Intercités SNCF Voyageurs PHOTO PIERRE DESTRADE

PAGES 2 À 4

PROPOS D'UN JOUR

Rat anti-mines. Un rat a établi un nouveau record du monde en reniflant plus d'une centaine de mines au Cambodge, qui en est toujours parsemé en raison de décennies de conflits civils, a annoncé vendredi une organisation caritative. Ronin, de son nom, a traqué 109 mines terrestres mortelles et 15 autres engins explosifs depuis son déploiement dans la province de Preah Vihear (nord) en août 2021, a déclaré l'organisation caritative belge Apopo dans un communiqué. Ronin, âgé de cinq ans, a été désigné comme le rat détecteur de mines le plus performant de l'histoire de l'organisation.



Saint-Léger s'offre le leader Saint-Claude avant la phase finale

RUGBY. Les Léogartiens se sont imposés 19-16 sur leur pelouse et peuvent maintenant se tourner vers les 32^e de finale de Fédérale 3.

PAGE 22



La butte de Montenoison toujours aussi courue... et marchée

55 KM. 42^e édition pour la plus longue randonnée de la Nièvre, ou comment Nevers-Montenoison parvient à plaire à un public diversifié.

PAGE 6

Dans la cabine avec Pierre aux commandes

Locomotive de secours

Depuis mars 2024, une locomotive de protection, appelée plus simplement locomotive de secours, est basée à Nevers, en plus de celles de Clermont-Ferrand et Paris. Nous sommes montés à bord pour un trajet jusqu'à Cosne-sur-Loire. Nous avons également échangé avec Amandine Thomas-Commin, directrice d'Intercités SNCF Voyageurs, et Robert Mathevet, de SNCF Réseau, coordonnateur groupe, notamment pour cette ligne.

Denis Chaumereuil

La ligne SNCF Clermont-Ferrand-Nevers-Paris alimente nombre de conversations et la colère d'usagers. En cause, ses retards qui semblent à répétition. « La régularité sur cette ligne n'est pas au niveau que l'on voudrait qu'il soit », commente Amandine Thomas-Commin, directrice d'Intercités SNCF Voyageurs. Mais elle souligne que cette année, « la régularité est de 82 %, soit 7 % de plus qu'à la même période en 2024 ». Pour autant, ce que retiennent les usagers, ce sont les retards, plus ou moins longs. « Dans le cadre du plan d'urgence 2024, notre priorité est de réduire le nombre de pannes pour mécaniquement baisser celui des retards. Cela passe par de la réactivité pour limiter les plus longs et pour le volet SNCF Voyageurs par la maintenance des locomotives, qui se fait au Technicentre industriel de Villeneuve-Saint-Georges. » Et d'ajouter : « Pour ce faire, nous n'avons pas attendu le plan d'urgence. En 2021 et 2022, nous avons renforcé nos moyens de maintenance des locomotives et des voitures. Et entre 2022 et 2024, nous avons augmenté nos dépenses liées à la maintenance de 30 %. Cela concerne l'outil de travail et la main-d'œuvre. »

Une équipe d'astreinte

Ce plan d'urgence se traduit également par la mobilisation d'une locomotive de « protection », plus communément dite de secours. « Elle est prête à faire feu à tout moment. » Stationnée à Nevers depuis mars 2024, elle a déjà été utilisée dix-sept fois. « Elle prouve son utilité car dans 80 % des cas, nous avons pu réduire les délais d'intervention », poursuit la directrice. Cette locomotive de secours complète « celle basée à Clermont-Ferrand depuis 2023 et une autre qui depuis toujours est en place à Paris ». En plus du matériel, il y a les hommes. Ainsi, depuis septembre 2024,

toujours à Nevers, « une équipe d'astreinte est disponible toute l'année 24 heures/24 et 7j/7. Mobilisée en cas de choc avec des animaux, elle permet d'intervenir rapidement sur la locomotive endommagée pour lui permettre, lorsque cela est possible, de poursuivre son trajet. À ce jour, elle n'est intervenue qu'une seule fois. »

La locomotive de secours prête en vingt minutes

Près de la gare de Nevers, la motrice Alstom de 1980, 100 % électrique, 90 tonnes, 7.200 CV, est prête à partir. C'est l'une des locomotives de secours basée à Nevers. Chaque semaine, elle est remplacée. Celle qui était en veille prend la direction du Technicentre de Villeneuve-Saint-Georges pour une visite de contrôle complète. Mais comme l'explique Pierre, 33 ans, l'un de ses conducteurs, il ne suffit pas d'un simple tour de clef pour s'élancer. Comme pour un avion, plusieurs procédures sont nécessaires. Une véritable « checklist » qui prend une vingtaine de minutes. Il met en route la batterie et lorsque celle-ci est opérationnelle, il lève les pantographes qui entrent en contact avec les lignes électriques. Il fait une inspection extérieure de sa machine puis retourne dans sa cabine. Il nous présente le tableau de bord sur lequel les boutons s'ajoutent aux cadrans. Tous les systèmes de sécurité sont vérifiés en déclenchant les alarmes sonores qui pourraient retentir en cas de problème. Pierre est seul aux commandes mais s'il a un souci, la machine prend le relais et stoppe en urgence. Pour cette éventualité, la locomotive offre deux possibilités. La première est une pédale sur laquelle le conducteur appuie du pied gauche. « Si je la relâche plus de 2,5 secondes, une alarme retentit. Et si cela dure 2,5 secondes supplémentaires, la motrice s'arrête automatiquement. » Ce système, il l'a également à la main, avec une sorte de volant sur lequel il doit là aussi exercer une pression. Avant chaque départ, il consulte également le carnet de suivi de la locomotive.

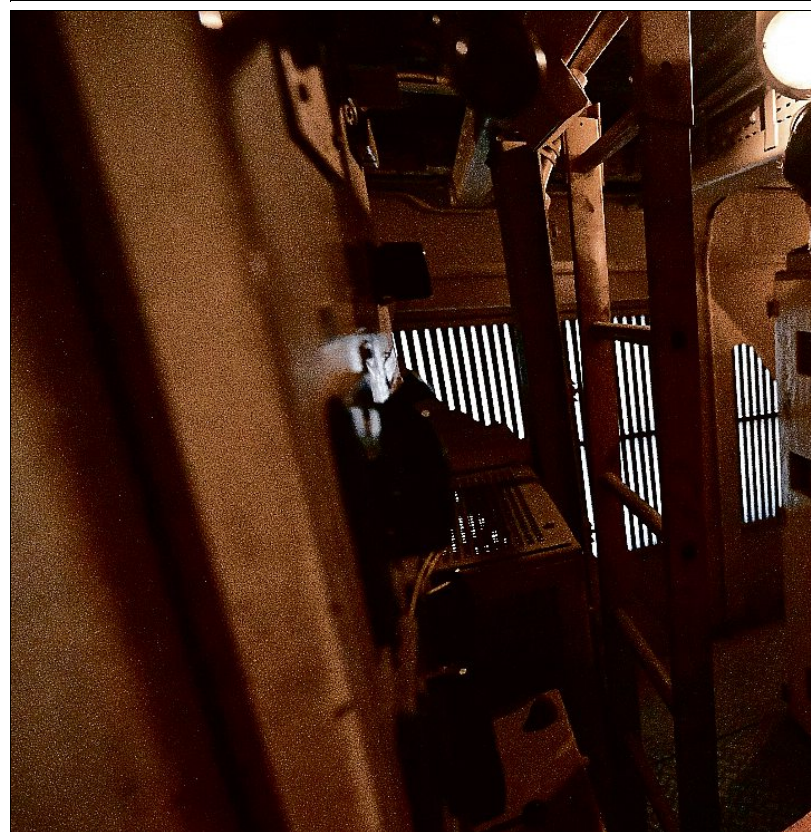
Les similitudes avec l'aviation ne s'arrêtent pas là. Le conduc-

teur entre en contact radio avec la gare pour savoir à quel niveau se positionner dans un premier temps. Il faut effectivement faire avec le trafic des autres trains, comme sur les pistes d'un aéroport. La gare l'autorise à rejoindre une balise bien précise. Un premier feu est à l'orange, ce qui signifie que quelques mètres plus loin, c'est le rouge qui est allumé. L'autorisation lui est donnée de rouler, direction la gare de Cosne-sur-Loire. La sensation de puissance est là et en très peu de temps, il atteint sa vitesse maximale, 100 km/h. Au-delà, une sécurité s'active et stoppe la machine. S'il s'agissait d'un train tirant des voitures, il pourrait filer jusqu'à 160 km/h. Pierre est très concentré. « Je regarde la voie en permanence, d'autant qu'en ce moment, il y a des travaux, donc des ouvriers le long des rails. » Dans la cabine, c'est le silence. Seul son klaxon, très puissant, est actionné pour la sécurité des personnels au bord des voies. « Il faut être attentif à tout, y compris à un obstacle que l'on peut apercevoir à temps mais également aux trains que l'on croise. Si l'on constate une anomalie sur l'un d'eux, nous pouvons le prévenir par radio. »

Une passion pour Pierre

Notre conducteur du jour est l'un des quinze qui compose le Pôle national intercités qu'il a rejoint en novembre 2024. Cette unité est amenée à prendre les commandes de diverses motrices, pour des missions très variées, dont celle pour la locomotive de secours. Avant cela, Pierre, qui est également formateur, a conduit différents trains, dont le célèbre et mythique Orient Express. Lorsqu'il est à Nevers, il est d'astreinte de 16 heures à minuit. « Mais s'il faut intervenir avant ou après, je le fais, bien sûr, comme le 2 janvier dernier. Une locomotive, justement de l'Orient Express, était tombée en panne à Briare. Je suis intervenu. »

La SNCF, c'est sa passion. Il y est entré à 15 ans, en qualité d'apprenti. Et pour pouvoir conduire ces locomotives, il a notamment suivi un an de formation. Le seul règlement de conduite compte 1.778 pages ! ■



CHIFFRES CLÉS

168

En millions d'euros, coût du renforcement des équipements électriques sur les 420 km de ligne entre Clermont-Ferrand et Paris. Une enquête publique est lancée et c'est la préfecture de la Nièvre qui en assure la coordination.

30

En millions d'euros, budget mobilisé sur trois ans et annoncé dans le cadre du plan d'urgence 2024. Il comprend la pose de grillages de protection le long des voies sur environ 20 kilomètres sur des secteurs bien ciblés, l'élagage voire l'abattage d'arbres qui pourraient tomber sur les rails, qu'ils soient sur le domaine public ou privé.

les secours viennent de la Nièvre

**LE FAIT
DU JOUR**


LOCOMOTIVE DE SECOURS. De haut en bas et de gauche à droite : Éric monte dans sa cabine pour mettre la locomotive en route. Le conducteur est installé à son poste de conduite et vérifie tous les paramètres de la machine avant de rouler. Dans la pénombre des entrailles de la bête où, là aussi, des vérifications sont à faire. En vingt minutes, cette motrice peut être mobilisée. PHOTOS PIERRE DESTRADE

Quelles sont les principales causes des retards sur cette ligne ?

Robert Mathevet, de SNCF Réseau, est coordonnateur groupe, notamment pour la ligne Clermont-Ferrand-Paris. Il détaille les principales causes des retards.

« Sur l'année 2024, 30 % des causes ayant entraîné des retards de plus de cinq minutes étaient externes, comme les intempéries, les collisions avec des gibiers, des accidents avec des personnes et des vols de câbles », précise-t-il. « Ce sont également, toujours pour environ 30 %, des raisons qui concernent directement SNCF Réseau. Il peut s'agir de pannes d'aiguillages, de signalisation ou de caténaires, notamment. » Concernant les animaux, une convention a été passée avec la fédération départementale de chasse pour un partage d'informations concernant les zones sensibles et des battues peuvent même être organisées. Des caméras ont également été installées sur les passages des gibiers. Ces retards, à hauteur de 23 %,



CIRCULATION. La locomotive de secours roule en direction de Cosne-sur-Loire.

peuvent aussi être plus spécifiquement liés à des pannes spécifiques Intercités. La moitié de celles-ci est liée au matériel, vieillissant, comme sur les loco-

motives et des portes des voitures qui ferment mal. Mais il ne faut pas oublier que les Intercités ne sont pas les seuls à circuler sur cet axe. Eux aussi peu-

vent connaître des problèmes et donc, par effet boule de neige, des retards. « Il s'agit des TER, des trains de fret et, en Île-de-France, de RER et de Transiliens. Tout cela pèse environ 15 % dans le total des retards. Il faut également ajouter, à hauteur de 2 %, des problèmes divers dans les gares », ajoute Robert Mathevet. « Pour les retards de plus d'une heure, dans 40 % des cas, c'est le matériel lui-même qui est en cause pour ce que nous appelons les retards minutes. »

Les rames Oxygène

Il est vrai que ces matériels ont plus de 30 ans et que l'arrivée de nouvelles rames dites "oxygène" ne devrait pas être effective avant le premier trimestre 2027 avec trois premières rames. Elles circuleront en parallèle des rames Corail actuelles. C'est le constructeur d'origine espagnole CAF, implanté en France depuis 2008, qui a les a conçues et construites. Pour l'ins-

tant, la commande de la SNCF porte sur 28 rames : 16 pour le Paris-Limoges et 12 pour le Clermont-Ferrand-Paris, soit un investissement de 800 millions d'euros financés par l'État. L'enveloppe comprend 700 millions pour les rames et 100 millions pour les infrastructures de maintenance dédiées, à Ivry-sur-Seine et Villeneuve-Saint-Georges, près de Paris. Une rame Oxygène, ce sont dix voitures en incluant les deux locomotives avant et arrière et deux voitures centrales elles aussi en tout électrique. Elle compte 420 places, soit 24 de plus qu'une rame Corail : 317 en seconde classe et 103 en première.

Rappelons que jusqu'à la fin mai, une voie entre Nevers et Cosne-sur-Loire fait peau neuve. Ces travaux en suite rapide représentent un investissement de près de 106 millions d'euros financés par SNCF Réseau et consistent à renouveler 57 km de voie ferrée et des passages à niveau. ■

Affaire Habsaoui

AVALLON ■ Il y a un an, Jamilah Habsaoui était placée en garde à vue avec ses deux frères et quatre autres personnes

Le lien n'est pas rompu avec la maire

Il y a un an, 70 kg de résine de cannabis étaient découverts à Avallon (Yonne), dans un pavillon appartenant à la maire Jamilah Habsaoui. Cette affaire, qui a fait couler beaucoup d'encre, ne semble pas avoir rompu le lien de confiance entre l'élue et ses administrés. Reportage.

Tiphaine Sirieux
tiphaine.sirieux@centrefrance.com

Une majorité de personnes croisées dans les commerces, au détour d'une rue, dans le vieil Avallon, saluent « son courage », sa « force de caractère ». Certains disent souhaiter sa réélection en 2026. Pour ceux-là, son innocence semble une chose entendue. Mais la maire a aussi ses détracteurs.

Le baromètre de la confiance politique publié en début d'année par le Cevipof (1) illustre un profond malaise au sein de l'opinion publique française vis-à-vis de la politique et de ses représentants. « Méfiance », « morosité », « illégitimité », « corruption » sont les termes qui dominent quand les Français sont interrogés sur leur état d'esprit actuel. En décidant de partir deux jours à la rencontre des Avallonnais, un an après les révélations dans l'affaire Habsaoui, nous imaginions que le « désarroi démocratique », selon la formule du Cevipof, serait plus affirmé qu'ailleurs. Il n'en est rien. La maire d'Avallon garde la confiance de ses administrés croisés les 26 et 27 mars dans la rue.

Disons-le clairement pour reprendre une expression saisie à la volée lors de notre déambulation, Jamilah Habsaoui n'est pas de « ces politiques qui ont mis la main dans le pot de confiture ». D'ailleurs, les Avallonnais qui revendiquent être des « fervents défenseurs de Jamilah » évoquent du bout des lèvres « l'affaire », en référence aux 70 kg de résine de cannabis saisis, il y a un an, dans le pavillon appartenant à la maire. Pour ceux-là, ses déboires judiciaires ne sont pas à ranger avec ceux de Nicolas Sarkozy, du couple Balkany ou encore de Jérôme Cahuzac. « On n'en a pas fait autant sur les Balkany. » « C'est pas Sarko et la Libye non plus. » « Cahuzac a volé de l'argent lui. » D'autres sont convaincus que l'affaire est classée : « Elle a été innocentée, annonce avec aplomb l'un d'eux. On a eu le fin mot de l'histoire. » D'autres contre-vérités similaires nous sont revenues aux oreilles alors que l'instruction du dossier est toujours d'actualité.



AMBIANCE. Plus que de l'affaire, c'est de leur maire dont les Avallonnais voulaient parler quand nous sommes partis à leur rencontre les 26 et 27 mars. PHOTOS MARION BOISJOT

La levée de la mise en examen de Jamilah Habsaoui et son placement sous le statut de témoin assisté sont sans doute passés par là. Beaucoup d'Avallonnais rencontrés se disent « convaincus » de l'innocence de leur maire. « L'affaire a été élucidée. Faut savoir retourner la caméra et se mettre à la place des gens, objectent deux personnes d'un ton frôlant le reproche. L'affaire a été montée en épingle. Une femme de son âge, respectable, vous imaginez ? Vous croyez pas qu'elle serait toujours en prison si elle avait fait ça ? »

« Lynchage médiatique »

Dans son fief, Jamilah Habsaoui, l'enfant du pays, jouit d'une cote de popularité évidente. « Ici, vous ne trouverez que des fervents défenseurs de Jamilah », insiste Didier (2). En centre-ville, à la Morlande, « tous les gens l'aiment ». Et rares sont ceux qui acceptent d'aborder le fond de l'affaire : « Ah oui, les 70 kg... Bon et après [...] J'ai rien à dire là-dessus. » Dans un bistrot du centre-ville, on s'attarde sur le « lynchage médiatique » dont elle serait victime. « Tout cela, c'est la faute à ces journaliers. » Lorsque la maire a été placée en garde à vue, la petite galerie commerciale au cœur

du quartier de la Morlande s'est « remplie de journalistes. À chaque coin de rue, il y en avait, se souvient un riverain. Certains habitants engueulaient les médias. On en avait marre qu'ils soient là. Ici, Jamilah est appréciée ». Cette couverture médiatique, « c'était assez nauséabond, convient Franck. Les médias font leur job, je comprends. Mais certains se permettent de dire des choses sans les avoir creusées. Bien sûr, 70 kg de drogue saisis, deux lingots, de la cocaïne... C'est pas rien et il faut en parler. » La drogue, justement, « on sait que c'est pas elle. Tout le monde le sait et le dit, poursuit Éric, agacé. Le jour où ça va passer au tribunal, tout le monde va fermer son caquet ».

Plus que de l'affaire, c'est de leur maire dont les Avallonnais veulent parler. Et en bien. Jamilah Habsaoui est « une enfant du quartier ». Évelyne (2) l'a vue grandir : « Je la connais depuis toujours. Elle était comme toutes les gamines, un peu timide et réservée. » Devenue préparatrice en pharmacie, c'est à la Morlande que l'élue travaille. « Nous sommes de plusieurs nationalités et origines ici. Elle est bien vue, c'est une enfant de la Morlande. Moi, je l'aime bien. Elle est simple et souriante », poursuit Jean. Dans sa commune, Jamilah Habsaoui est « de tous les rassemblements ». « Elle est bien plus avenante que notre ancien maire, assure Franck. À la boulangerie, elle me demande comment je vais. C'est plutôt à moi de le lui demander... Elle est très agréable, aimable. Après, on peut être aimable et ne pas être quelqu'un de bien. Mais moi, je pense que c'est une bonne personne et qu'elle n'est pas responsable de ce que fait sa famille. » « Je ne la porte pas spécialement dans mon cœur, mais j'ai entendu des propos racistes à son encontre, marmonne une commerçante. Qu'on soit en colère, oui. Mais ça, c'était honteux. »

Ces propos haineux dont s'est plaint Jamilah Habsaoui à sa sortie de détention, nous, journalistes, les avons aussi entendus dans la bouche d'une poignée d'Avallonnais qui associent facilement un nom, une origine, à un crime, sans plus d'arguments. « Le fait qu'elle soit racisée, au niveau de l'opinion publique, ça a joué contre elle. Et parce qu'elle est une femme aussi. On lui tolère moins de choses qu'on ne tolérerait à un homme », pensent Romuald et Christian. « Acculée de toutes parts », la maire d'Avallon est devenue aux yeux de ces Avallonnais « un modèle de courage », de « résilience ». Une femme « forte, costaud », « qui a

raison de se battre », scan-de Didier (2), un ami d'enfance de l'élue. Autour du café, ce jour-là, on parle de sa combativité, de « sa force de caractère », de son « courage ». L'empathie des Avallonnais, « c'est quelque chose qu'elle transmet », explique Franck. « Un mois de prison, ça a été dur. On l'imagine », glisse Nadia (2), avant que Richard ne renchérisse : « J'aurais pas aimé vivre ce qu'elle a vécu. Quand tu vas en prison, c'est difficile de se montrer après. Mais elle a eu raison de se battre. »

Libérée le 14 mai après une trentaine de jours de détention à Dijon, Jamilah Habsaoui n'a été autorisée à paraître à Avallon que fin septembre. « Le jour du marché, elle a mis vingt minutes pour faire 100 mètres. Tout le monde venait la saluer, lui serrer la main », se souvient un commerçant. Son apparition publique marquait aussi son retour aux affaires politiques. « Elle est élue et pas coupable, pourquoi se retirerait-elle ? », s'offusque un Avallonnais. « Et puis, après tout, on n'a pas à juger une personne sur sa vie privée », tranche Christian. À la Morlande, les habitants affichent une forme de bienveillance à son égard. « C'est bien qu'elle ne lâche pas. Rien n'a changé depuis son retour. Elle participe à plein de

manifestations et elle contribue à l'amélioration du centre-ville. Les gens attendent les résultats de la justice maintenant. » Plus loin, il est question des prochaines élections municipales, en 2026. Franck espère « qu'elle se représentera. Elle a toutes ses chances ».

De la gravité

Pour d'autres, moins nombreux, la présomption d'innocence est une chose, « la décence » en est une autre. Béatrice et Stéphane, de passage à Avallon, ont vu leur maire de Seine-et-Marne être condamnée pour corruption à quatre ans de prison et cinq ans d'inéligibilité : « Peut-être que Jamilah Habsaoui est innocente, mais tant que l'affaire n'est pas finie, je pense qu'elle aurait dû sortir du jeu momentanément. Qu'elle reprenne son poste de pharmacienne bien sûr, mais pas ses fonctions d'élue. » D'autres Avallonnais, plus mesurés, ne s'affichent ni comme des « anti-Jamilah », ni comme pro-Jamilah : « Qu'on soit pour ou contre, personne ne sait ce qu'il y a vraiment dans le dossier d'instruction. » Ceux-là, plus rares, ne croient ni en la culpabilité, ni en l'innocence de la maire. Comme Romuald, ils rappellent que « la justice n'a pas fini son travail. Les gens d'Avallon que je côtoie n'ont pas trouvé son retour à la mairie normal. Même ceux qui la soutiennent ne connaissent pas l'histoire... À la mairie, c'est vrai qu'elle a fait de bonnes choses. On ne lui reproche pas ça. »

Pendant ces deux journées passées à Avallon, nous avons entendu des éloges, certains moins mesurés que d'autres. Nous avons noté des commentaires un brin complotistes. Des propos clairement racistes et assumés. Lors de ces échanges, nous avons souvent ressenti de la gravité, de la perplexité. Nous avons été confrontés à des silences pesants à la simple prononciation de son nom. Sur les dizaines de témoignages recueillis, un seul se voulait sans concession : « Comment c'est possible de ne pas savoir qu'il y a ça chez soi ? Elle ne lâchera pas sa place. Tout le monde le sait. » Reste que ces réactions ne sont qu'une photographie approximative de l'état d'esprit des Avallonnais. Des propos qu'il convient donc d'analyser avec prudence. ■

(1) Cevipof : centre de recherches politiques de Science Po, associé au CNRS.

(2) Ces prénoms ont été modifiés à la demande des personnes interrogées.

Actualité

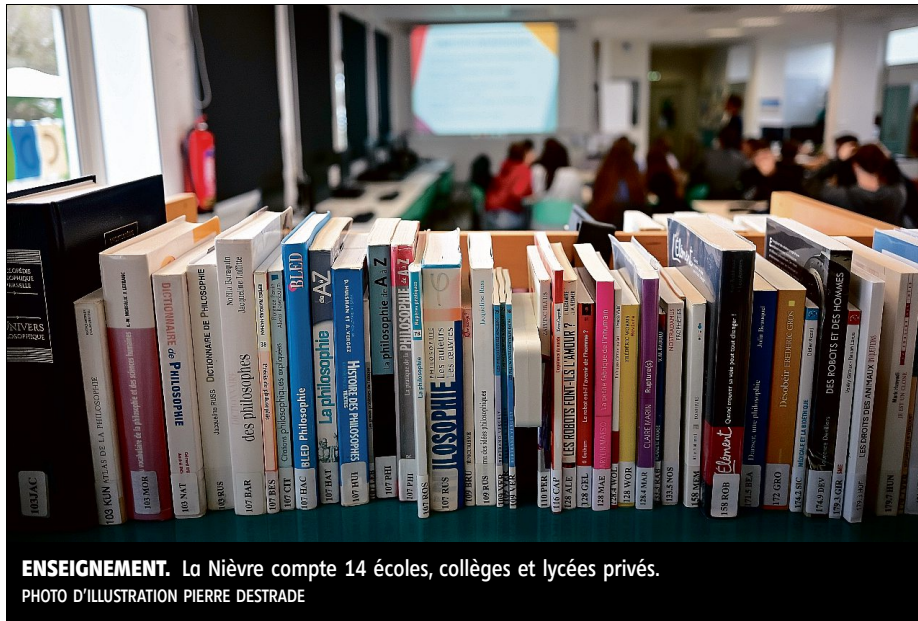
ÉCOLES PRIVÉES ■ La ministre de l'Éducation a annoncé un renforcement des contrôles après l'affaire Bétharram

« Pas de contrôle jusqu'à présent »

La ministre de l'Éducation nationale a annoncé un renforcement des contrôles dans les établissements scolaires privés après le scandale des abus sexuels et violences physiques qui auraient été commis à l'institution Notre-Dame de Bétharram. Quels sont ces contrôles ?

Le scandale autour des abus sexuels et violences physiques qui auraient été commis à l'institution Notre-Dame de Bétharram (Pyrénées-Atlantiques), à partir de la fin des années 1950, a poussé la ministre de l'Éducation nationale à renforcer les contrôles dans les établissements privés.

Quels sont ces contrôles auxquels doivent se soumettre les écoles, collèges et lycées ? Sont-ils nombreux dans la Nièvre ? Que révèlent-ils ? Le point avec Philippe Gonin, directeur du réseau de l'enseignement privé catholique de la Nièvre et de la Saône-et-Loire depuis 2020 et secrétaire général du comité académique de l'enseignement catholique en Bourgogne.



ENSEIGNEMENT. La Nièvre compte 14 écoles, collèges et lycées privés.
PHOTO D'ILLUSTRATION PIERRE DESTRADE

■ **Quel type de contrôles, dont la ministre de l'Éducation nationale a demandé le renforcement, est effectué dans les établissements privés ?** Ce sont normalement des contrôles administratifs sur le respect des obligations contractuelles entre les établissements et l'État. L'enseignement doit être dispensé conformément au programme de l'Éducation nationale. Les contrôles peuvent égale-

ment porter sur la moralité, l'hygiène, la salubrité... Il peut aussi y avoir des contrôles financiers par la direction régionale du ministère des Finances. Les établissements privés perçoivent des forfaits des collectivités territoriales (les mairies pour les écoles, le Département pour les collèges et la Région pour les lycées). Les vérifications visent à s'assurer que les sommes allouées

sont bien dédiées à ce pour quoi elles sont prévues.

■ **Les établissements privés nierrais sont-ils souvent contrôlés ? À quand remontent les derniers contrôles administratifs, d'hygiène...** ? Jusqu'à présent, il n'y avait pas de contrôles. Du moins, je n'en ai pas connu. C'est une problématique que relève l'actualité récente.

On s'y prêterait bien volontiers parce que nous n'avons rien à cacher. Aujourd'hui, il y a une prise de conscience de la nécessité d'être plus attentif à ce qui se passe dans les établissements. Comme dans tous les lieux qui reçoivent un public de jeunes, il faut être extrêmement vigilant. Donc, des contrôles vont être mis en place.

J'ai demandé aux chefs d'établissements de bien vérifier l'honorabilité des personnels, notamment d'internat et, plus largement, de vie scolaire. Jusqu'à présent, nous exigeons le bulletin n°3 du casier judiciaire. Dorénavant, nous demandons au rectorat de vérifier le bulletin n°2 (NDLR, plus complet) qu'il est seul habilité à pouvoir réclamer. J'ai demandé aux chefs d'établissements qu'ils le fassent, par effet rétroactif, pour les personnels déjà en place.

Pour les enseignants, les vérifications sont faites automatiquement par le rectorat.

Les seuls contrôles que nous ayons eus sont ceux de l'Urssaf (Union de re-

couvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales) qui intervient, comme elle le fait dans les associations et entreprises, pour voir si les comptes sont en conformité. Et ceux de l'Éducation nationale - dont nos professeurs sont salariés - pour les inspections des enseignants, comme dans l'enseignement public.

■ **Quelle est votre réaction sur l'affaire Bétharram ?**

Cela nous touche beaucoup. Nous pensons aux victimes et nous associons à la douleur qu'elles ont ressentie au moment des faits. Elles ont dû porter cela pendant des années sans pouvoir l'exprimer ou en l'exprimant sans pouvoir forcément être entendues.

Ces agressions sexuelles ou physiques vont à l'encontre des valeurs que nous voulons promouvoir dans l'enseignement catholique. Cela peut jeter l'opprobre sur toute une communauté alors que beaucoup de ses membres sont très sérieux, droits et pas concernés par de tels actes. ■

FAITS DIVERS

NIÈVRE ■ Cambriolages en série

Plusieurs cambriolages ont été recensés par les gendarmes ces derniers jours. À Saint-Andelain, deux effractions de domiciles ont eu lieu mardi 1^{er} avril. Le ou les voleurs ont forcé une porte et une fenêtre. Rien ne semble avoir été volé dans les logements. Même constat à Saxe-Bourdon, une effraction a eu lieu, mais rien a été dérobé. Le même jour, à Saint-

Martin-du-Puy, un commerce a été fracturé peu avant 3 heures. Le ou les voleurs se sont emparés du fond de caisse. Lundi 31 mars, à Varennes-Vauzelles, c'est un tracteur tondeuse qui a été volé dans un cabanon de pêche. À Saint-Laurent-l'Abbaye, de l'outillage a été dérobé dans une grange. À Sémelay, une maison a été cambriolée. Après avoir fracturé une porte, le ou les voleurs se sont emparés d'argent. Deux autres cambriolages ont été signalés mercredi

2 avril. L'un à Armes, où les malfrats ont détruit une caméra de surveillance avant de rentrer par effraction dans le logement en forçant une fenêtre. Sur place, une console de jeux a été volée. À Charrin, des voleurs se sont emparés d'un engin agricole stationné dans une grange. Des enquêtes ont été ouvertes. ■

NEVERS ■ Restaurant dévalisé

Le restaurant Chez Pépé, rue Mademoiselle-Bourgeois, à Nevers a été la cible nocturne de cambrioleurs, en fin de semaine dernière. Après s'être introduits dans le local en brisant une fenêtre, les malfrats ont fouillé l'établissement. Ils sont repartis, s'emparant de bouteilles de vin et du fond de caisse. ■

NEVERS ■ Une voiture s'embrase



SINISTRE. Rue Claude-Tillier, un véhicule Peugeot a pris feu au moment du démarrage. PHOTO JEAN-CHRISTOPHE HENRIET

Midi venait de sonner samedi 5 avril. Une conductrice s'assoit au volant de sa voiture stationnée rue Claude-Tillier à Nevers. Après avoir tourné la clef du démarreur, la dame constate, stupéfaite, que de la fumée s'échappe du capot moteur. Elle a eu le temps de s'extraire de son véhicule, et d'assister, impuissante, à l'embrassement de la Peugeot. L'arrivée, prompte, des sapeurs-pompiers n'a pu empêcher que la voiture soit définitivement hors d'état de rouler. ■

Motard à terre

Un accident de la circulation s'est produit boulevard Pierre-de-Coubertin à Nevers, samedi peu avant 13 heures. Alors qu'une voiture, circulant en direction du pont de Loire, s'apprêtait à tourner à droite, le motard qui la suivait a déporté son engin sur la file de gauche. La voiture suivante a heurté la moto. L'engin et son pilote sont allés au sol. Blessé, le motard a été conduit à l'hôpital au centre hospitalier de l'agglomération pour y recevoir des soins. ■

0 801 07 08 09 Service & appel gratuits

Bienvenue chez vous

Maisons partagées pour 8 personnes âgées avec auxiliaires de vie sur place 7J/7

- 1** **Taille humaine**
Seulement 8 chambres par maison. Chacun peut trouver sa place et conserver ses habitudes de vie.
- 2** **Accompagnement individualisé**
Être aidé pour les gestes du quotidien devenus difficiles, selon sa perte d'autonomie.
- 3** **Repas faits maison**
Repas faits maison avec des produits locaux et élaborés en concertation avec les colocataires.
- 4** **Liberté**
Chacun dispose d'une grande chambre de 30m² avec accès extérieur direct, pour aller et venir librement et recevoir ses proches quand il le souhaite.

Retrouvez la maison partagée la plus proche : agesetvie.com

Randonnée

CIRCUIT ■ Près de 900 personnes ont participé, hier matin, à la 42^e édition de la randonnée pédestre

Nevers-Montenoison : objectif butte



DÉFI. Maelys et Stéphanie ont réussi leur défi : marcher 40 km en huit heures.



BONNE HUMEUR. Visiblement, marcher peut rendre heureux.



QUATRE PATTES. Une sacrée promenade, aussi, pour les chiens.

Les 70 bénévoles de l'association des randonneurs nivernais avaient le sourire, hier, en voyant les 900 participants à la "classique" Nevers-Montenoison.

Laure Brunet
et Christophe Masson

« Pour le départ de Nevers à 6 heures du matin, il y avait 115 inscrits. » Marie-Christine Patureau, présidente depuis trois ans de l'Arni, association des randonneurs nivernais, avait le sourire, hier matin.

La 42^e Nevers-Montenoison a été une réussite, sous les rayons d'un soleil printanier réchauffant les cœurs... et les pieds.

« À tous les départs, nous avons eu plus de monde que l'an passé », ajoute-t-elle. Si les comptes n'étaient pas totalement clos, la présidente annonçait « près de 900 marcheurs », hier après-midi.

Preuve que la formule fonctionne toujours, le temps ne semblant pas avoir de prise sur ce rendez-vous.

« Il est fait pour tout le monde », juge Marie-Christine Patureau, « il y a des marcheurs, des jeunes, des moins jeunes, des familles. Ceux qui vont lentement, ceux qui se lancent des défis sportifs ».



CHOIX. « Sur ce circuit, les gens se mélangent : les jeunes, les moins jeunes, les coureurs et les marcheurs », explique la présidente de l'Arni.



BUTTE. Les marcheurs touchent au but, quand ils voient... la butte.



COUREUR. Arthur a couru 55 km, de Nevers à Montenoison. Parti à 6 heures, il est arrivé à 11 h 40, et a vite confié ses pieds à Sandrine Gaulier, réflexologue plantaire, installée sur le marché de la butte de Montenoison.

RENDEZ-VOUS

Les lundis de l'éco

ÉCONOMIE ■ Les données statistiques de l'Urssaf offrent une carte précise de l'entrepreneuriat féminin dans la Nièvre

Des écarts de revenus parfois conséquents

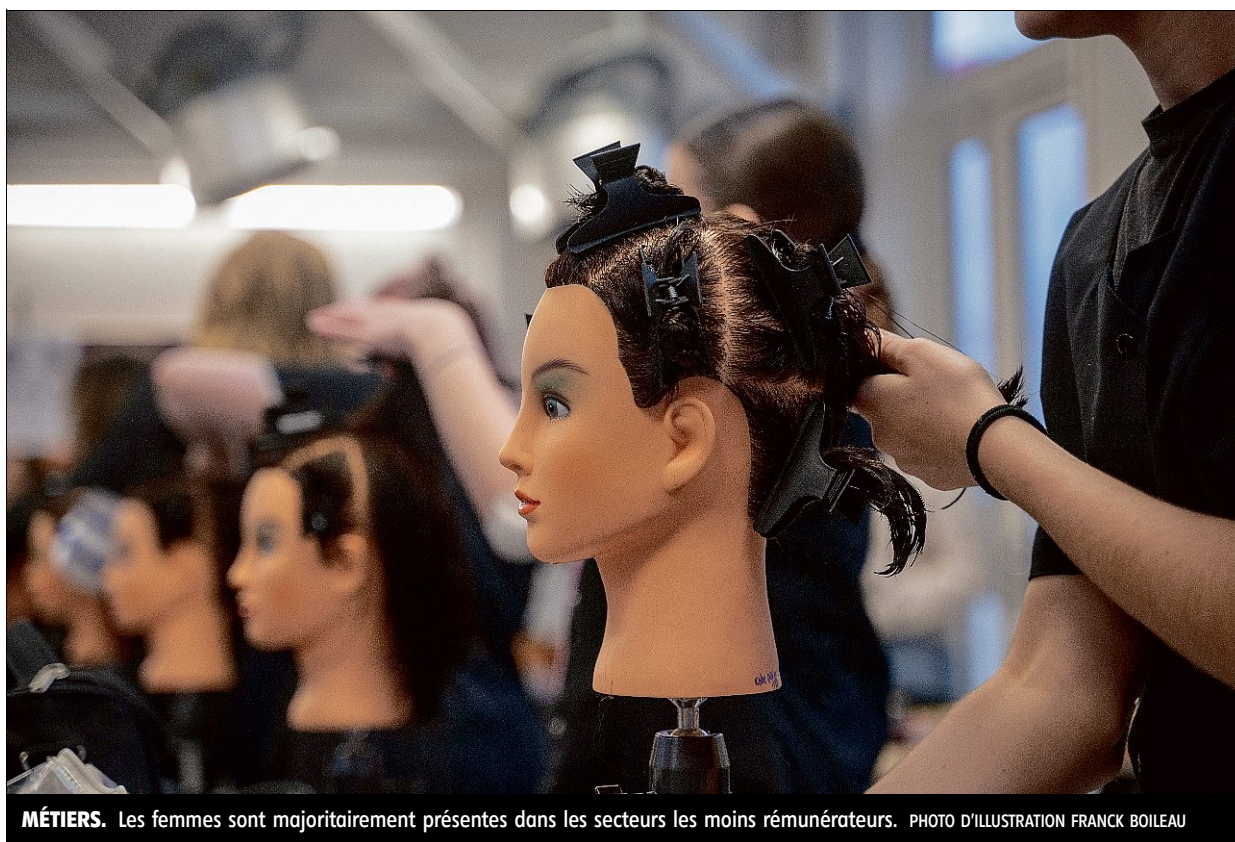
Lorsque les femmes décident d'être cheffe d'entreprise, c'est souvent dans des secteurs peu rémunérateurs. Ce faisant, leurs revenus sont inférieurs à ceux des hommes. Qu'en est-il dans la Nièvre ?

Denis Chaumereuil

En 2023, en Bourgogne Franche-Comté, la part des femmes parmi les travailleurs indépendants classiques était de 37,3 % (38,4 % dans la Nièvre), alors que celles parmi les autoentrepreneurs a atteint 43,5 %, contre respectivement 37,0 % (41,4 % dans la Nièvre) et 42,6 % l'année précédente. Cette même année, 41,8 % des créateurs d'entreprises étaient des femmes. Toujours en 2023, celles-ci ont créé 11.594 entreprises, soit 41,8 % des nouvelles structures, dont 80,8 % sous le régime de l'autoentreprise.

Surtout dans les secteurs les moins rémunérateurs

Les travailleuses indépendantes classiques (hors autoentrepreneurs) sont en moyenne plus jeunes



MÉTIER. Les femmes sont majoritairement présentes dans les secteurs les moins rémunérateurs. PHOTO D'ILLUSTRATION FRANCK BOILEAU

que leurs homologues masculins (45 ans contre 47 ans en 2023). De plus, 11,5 % d'entre elles cumulent plusieurs activités dans le secteur privé et public, une proportion similaire à celle des hommes (11,8 %). Les autoentrepreneuses, quant à elles, ont en moyenne 41 ans et sont plus nombreuses à cumuler plusieurs activités (29,6 % contre 25,5 % pour

les hommes). En 2022, les travailleuses indépendantes classiques ont perçu un revenu annuel moyen de 36.748 € (35.971 dans la Nièvre), soit 20,5 % de moins que leurs homologues masculins, qui étaient à 46.213 € (45.913 € dans la Nièvre). Côté auto-entrepreneuriat, l'écart de revenus 2023 atteint 22,9 % : les femmes ont déclaré en moyenne par an 5.822 €

(5.625 € dans la Nièvre), contre 7.554 € pour les hommes (6.915 € dans la Nièvre). Ces écarts s'expliquent en partie par la répartition sectorielle. Les femmes sont majoritairement présentes dans les secteurs les moins rémunérateurs, comme la coiffure, les soins du corps, la santé et l'action sociale. Toutefois, les écarts de revenus entre femmes et

hommes sont plus faibles parmi les travailleurs indépendants classiques que chez les autoentrepreneurs. À noter que le bâtiment et travaux publics reste un secteur peu investi par les femmes : elles ne représentent que 4 % des travailleurs du gros œuvre et des travaux d'installation. À l'inverse, 95,1 % des autoentrepreneurs actifs travaillent beaucoup

dans la coiffure ainsi que les soins du corps. Si l'on regarde d'autres secteurs, les données précisent qu'en moyenne, dans l'informatique, l'industrie, la réparation hors automobile, les autres services de santé ou encore dans les autres activités de service administratif et de soutien, les revenus moyens varient du simple au double entre les femmes et les hommes.

Les femmes en autoentreprise

L'Urssaf souligne par ailleurs que « le nombre d'autoentrepreneurs diffère sensiblement selon qu'ils aient ou non déclaré un chiffre d'affaires ». Ainsi, si près de 86.720 autoentrepreneurs sont inscrits dans ses bases en Bourgogne et de Franche-Comté fin 2023, 77,7 % (soit 67.345) ont effectivement déclaré un chiffre d'affaires au cours de l'année et sont dits économiquement actifs. Et quand les femmes sont en autoentreprise, elles sont proportionnellement davantage économiquement actives que les hommes, 81,3 % contre 75,0 %. Cette part a par ailleurs progressé par rapport à 2022 aussi bien chez les femmes que pour les hommes, respectivement 78,3 % et 72,1 %. ■

La place des femmes salariées dans le département

■ EN CHIFFRES

12.261

Nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois en décembre 2024 dans la Nièvre, catégories A, B et C confondues. Un total qui se décompose comme suit : 6.186 hommes et 6.075 femmes.

7.101

En décembre 2024 dans la Nièvre, nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, à savoir 3.917 hommes et 3.184 femmes.

Rappelons que les demandeurs d'emploi de catégorie A sont les personnes sans emploi, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi quel que soit le type de contrat (CDI, CDD, à temps plein, à temps partiel, temporaire ou saisonnier).

L'égalité salariale entre les hommes et les femmes est toujours loin d'être une réalité, notamment dans la Nièvre. Les données de l'Urssaf le démontrent.

En 2024, sur la base des données provisoires observées début 2025, la part des femmes dans le secteur privé (hors régime agricole) reste stable en Bourgogne-Franche-Comté : 45,4 % contre 45,1 % en 2023. Dans la Nièvre, le taux est légèrement plus élevé, à 46,6 % fin 2024.

Peu représentées dans l'industrie

Les femmes sont en proportion plus nombreuses dans les activités de la santé humaine (79,2 % en région et 76,2 % dans la Nièvre), l'administration (79,2 % en région et 84,9 % dans la Nièvre), l'habillement, textile et cuir (75,2 % en région, 79,3 % dans la Nièvre), l'action sociale et l'hébergement médico-social (78,6 % en région, 75,6 % dans la Nièvre). À l'inverse, elles restent très peu représentées dans la construction, à



EMPLOIS. Les femmes sont nombreuses dans la santé humaine. PHOTO D'ILLUSTRATION CHRISTOPHE MASSON

savoir 13,3 % en région et 12,8 % dans la Nièvre. C'est également le cas dans l'industrie comme dans la métallurgie (21,9 % en région et 18 % dans la Nièvre), la fabrication de machines et

équipements (18,8 % en région et 14,7 % dans la Nièvre) ou encore l'industrie automobile, à hauteur de 20,2 % en région et 15,5 % dans notre département.

Dans la Nièvre, leur part

est comparable à celle des hommes, entre 48 % et 52 % dans les industries pharmaceutiques, (54,4 % en région et 50 % dans la Nièvre), le commerce, réparation d'automobiles et

de motocycles (49,1 % en région et 48,7 % dans la Nièvre) ou encore l'hébergement et la restauration, 51,7 % en région, 51,8 % dans la Nièvre.

Rémunération inférieure

En 2024, la rémunération brute moyenne des femmes dans le secteur privé (hors agricole) a été de 2.085 € en région contre 1.981 € dans le département de la Nièvre. Dans la région, cette rémunération reste toujours moins élevée de 23,3 % à celle des hommes (2.720 €). Concernant la Nièvre, pour les hommes, elle est de 2.525 €, soit 21,5 % de plus que celle des femmes.

Si l'on compare les rémunérations moyennes en équivalent temps plein (EQTP), les femmes nivernaises gagnent en moyenne 2.506 € par mois contre 2.827 € pour les hommes, soit 11,3 % de moins. En région, en EQTP, le montant s'élève à 2.640 € pour les femmes et 2.886 € pour les hommes, soit 14 % de moins pour les femmes. ■

À votre service



Ciné



REINE MÈRE. Avec Camélia Jordana, à voir à Château-Chinon et à Ouroux-en-Morvan. PHOTO KAZAK PRODUCTIONS

CHÂTEAU-CHINON VILLE L'ÉTOILE

REINE MÈRE (1 H 33). 18 h 30. Drame de Manele Labidi, avec Camélia Jordana, Sofiane Zermani ; 41, route de Pressures ; 03.86.22.79.68.

CLAMECY - CASINO

LES BODIN'S PARTENT EN VRILLE (1 H 35). 20 heures. Comédie de Frédéric Forestier, avec Vincent Dubois, Jean-Christian Fraiscinet ; 41, route de Pressures ; 03.86.22.79.68.

MA MÈRE, DIEU ET SYLVIE VARTAN (1 H 42). 20 heures. Comédie dramatique de Ken Scott, avec Leïla Bekhti, Jonathan Cohen.

100 MILLIONS ! (1 H 37). 18 heures. Comédie de Nath Dumont, avec Kad Merad, Michèle Laroque.

BLACK DOG (1 H 50). VOST : 18 heures. Les Allumeurs des toiles. Drame de Hu Guan, avec Eddie Peng, Liya Tong.

COSNE-SUR-LOIRE L'ÉDEN CINÉMA

FERMÉ. 2, rue Saint-Agnan ; 03.86.28.50.01.

DECIZE - CINÉAL

BLANCHE-NEIGE (1 H 49). 20 h 30. Aventure de Marc Webb, avec Rachel Zegler, Gal Gadot ; 1, rue du Port ; 03.86.25.41.11.

LA VIE DEVANT MOI (1 H 31). 20 h 30. Drame de Nils Tavernier, avec Guillaume Gallienne, Violette Guillon.

LA CHARITÉ-SUR-LOIRE CRYSTAL PALACE

LES BODIN'S PARTENT EN VRILLE (1 H 40). 20 h 30. Comédie ; 14, rue de Bourgogne ; 03.86.21.46.46.

BLANCHE-NEIGE (1 H 49). 18 h 30. Aventure.

BLACK BOX DIARIES (1 H 42). VOST : 20 heures. Documentaire de et avec Shiori Ito.

ON IRA (1 H 37). 18 heures. Comédie dramatique d'Enya Baroux, avec Hélène Vincent, Pierre Lottin.

NEVERS - CINÉMAZARIN

ON IRA (1 H 37). 18 h 15. Comédie dramatique ; 120, rue de Charleville ; 03.86.90.13.13.

LES BODIN'S PARTENT EN VRILLE (1 H 40). 14 heures, 16 h 30, 20 h 15. Comédie.

MA MÈRE, DIEU ET SYLVIE VARTAN (1 H 42). 13 h 45,

18 h 15, 20 h 15. Comédie dramatique.

DÉLOCALISÉS (1 H 26). 18 h 15. Redouane Bougheraba, avec Redouane Bougheraba, Vanessa Guide.

BLANCHE-NEIGE (1 H 49). 14 heures, 16 h 45, 20 heures. Aventure.

THE ALTO KNIGHTS (2 H 02). 17 heures. Biopic de Barry Levinson, avec Robert De Niro, Debra Messing.

NOVOCAINE (1 H 50). 14 heures, 17 heures. Interdit - 12 ans avec avertissement. Action de Dan Berk, Robert Olsen, avec Jack Quaid, Amber Midthunder.

LES CONDÉS (1 H 24). 13 h 45, 16 heures, 20 h 45. Comédie de Nordine Salhi, Ryad Luc Montel, avec Nordine Salhi, Ichem Bougheraba.

100 MILLIONS ! (1 H 37). 16 h 15, 18 h 30, 20 h 45. Comédie.

PARTHENOPE (2 H 16). 16 h 30. Drame de Paolo Sorrentino, avec Celeste Dalla Porta, Stefania Sandrelli.

NATACHA (PRESQUE) HÔTESSE DE L'AIR (1 H 30). 13 h 45, 16 heures, 20 h 45. Aventure de Noémie Saglio, avec Camille Lou, Vincent Dedienne.

LE ROUTARD (1 H 25). 13 h 45, 16 heures, 20 h 45. Comédie de Philippe Mechelen, avec Hakim Jemili, Christian Clavier.

MINECRAFT, LE FILM (1 H 41). 14 heures, 16 h 30. VOST : 20 heures. Aventure de Jared Hess, avec Jack Black, Jason Momoa.

LE JOUEUR DE GO (2 H 09). 14 heures, 20 heures. Drame de Kazuya Shiraishi, avec Tsuyoshi Kusanagi, Kaya Kiyohara.

JANE AUSTEN A GÂCHÉ MA VIE (1 H 34). VOST : 13 h 45. Acne. Comédie dramatique de Laura Piani, avec Camille Rutherford, Pablo Pauly.

COUP DE CŒUR SURPRISE 1 AFCAE AVRIL 2025 (2 H 05). 20 heures.

LUZY - LE VOX

L'HISTOIRE DE SOULEYMANE (1 H 33). 20 h 30. Drame de Boris Lojkine, avec Abou Sangaré, Alpha Oumar Sow ; 9, rue des Remparts ; 03.86.21.46.46.

OUROUX-EN-MORVAN LE CLAP

L'HISTOIRE DE SOULEYMANE (1 H 33). 20 h 30. Drame ; rue Nationale ; 03.86.21.46.46.

REINE MÈRE (1 H 33). VOST : 18 heures. Drame. ■



Nous joindre

LE JOURNAL DU CENTRE

■ **Siège.** De 9 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 heures ; 3, rue du Chemin-de-Fer, BP 106, 58001 Nevers Cedex ; 03.86.71.45.00 ; redaction.jdc@centrefrance.com ; @journalducentre sur Facebook.

■ **Agence de Nevers.** nevers.jdc@centrefrance.com.

■ **Rédaction des sports.** sports.jdc@centrefrance.com.

■ **Agence de Cosne-sur-Loire.** De 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures ; 31, rue Saint-Agnan, 58200 Cosne-sur-Loire ; 03.86.28.56.56 ; cosne.jdc@centrefrance.com.

■ **Agence de Decize.** De 9 heures à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 ; 18, rue de la République, 58300 Decize ; 03.86.77.38.00 ; decize.jdc@centrefrance.com.

■ **Agence de Clamecy.** De 9 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 17 h 30 ; 13, rue Marié-Davy, 58500 Clamecy ; 03.86.27.02.50 ; clamecy.jdc@centrefrance.com.

■ **Abonnements.** 09.75.12.40.40 (appel non-surtaxé) ; abonnements@centrefrance.com.

CENTRE-FRANCE PUBLICITÉ

■ **À Nevers.** 3, rue du Chemin-de-Fer, BP 229, 58002 Nevers Cedex ; 03.86.59.89.70 ; publicite58@centrefrance.com.

■ **À Clermont-Ferrand.** 45, rue du Clos-Four, BP 90124, 63020 Clermont-Ferrand Cedex 2.

Petites annonces : 04.73.17.30.30 ; annonces.cfp@centrefrance.com. Avis d'obsèques : 04.73.17.31.41 ; obseques@centrefrance.com.

Annonces légales : 04.73.17.31.27 ; legales@centrefrance.com.

Emploi : 04.73.17.31.26 ; emploi@centrefrance.com. ■



AVOCATE DE PERMANENCE M^e AURÉLIE PRIET.

11, place Carnot, à Nevers ; 03.86.57.38.22.

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

NEVERS. De 8 h 30 à 16 h 30. 83, rue des Chauvelles ; 32.30.

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

NEVERS. De 8 h 45 à 12 h 30 et sur rendez-vous, de 13 h 30 à 16 h 45. 50, rue Paul-Vaillant-Couturier ; 36.46.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

NEVERS. De 8 h 45 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 h 30, rue de la Préfecture ; 03.86.60.67.00.

DÉCHETTERIES

BRINON-SUR-BEUVRON. De 13 h 30 à 17 heures. Route de Tannay ; 03.86.20.23.36.

CERCY-LA-TOUR. De 7 h 30 à 11 h 45. Route de Decize ; 06.03.85.23.76.

CHALLUY. Semaine impaire, de 11 heures à 17 h 30. Déchetterie mobile ; parking des services techniques, rue de l'Église, direction Aglan ; 03.86.61.81.60.

CHAMPVERT. Fermée.

Route La Copine ; 03.86.25.12.18.

CHANTENAY-SAINT-IMBERT.

Fermée. Mussy ; 03.86.37.26.99.

CHÂTEAU-CHINON VILLE. De 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. L'Huis Gaudry ; 03.86.85.03.62.

CLAMECY. De 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Route de Surgy ; 03.45.24.30.02.

CORBIGNY. De 9 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures. Route de Doussas, 03.86.20.23.36.

COSNE-SUR-LOIRE. De 9 heures à 18 h 30. Route d'Alligny RD 14 ; 03.86.26.05.83.

COULANGES-SUR-YONNE. Fermée. Zone artisanale Les Champs-de-Coulanges ; 03.45.24.30.02.

DONZY. De 13 h 30 à 18 h 30. Route de Châteauneuf-Val-de-Bargis ; 03.86.39.36.43.

IMPHY. Fermée. Rue Les Petits-Champs ; 03.86.25.12.18.

LA CHARITÉ-SUR-LOIRE. De 14 heures à 17 h 30. 92, rue de la Résistance ; 03.86.69.65.87.

LORMES. De 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 heures. Le Bois du Four ; 06.79.04.77.69.

LUZY. De 7 h 30 à 11 h 45. Route d'Autun ; 06.31.29.26.31.



Urgences

URGENCE MÉDICALE. 15. **SAPEURS-POMPIERS.** 18. **POLICE SECOURS.** 17. **URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES.** 114. **ALERTE ATTENTAT/ALERTE ENLÈVEMENT.** 197. **VIOLENCES FAITES AUX FEMMES.** Violence femmes info. 39.19.

ENFANTS EN DANGER. Service national d'accueil téléphonique de l'enfance en danger. 119. **MALTRAITANCE ENVERS LES PERSONNES ÂGÉES ET ADULTES EN SITUATION DE HANDICAP.** 39.77. **MALTRAITANCE ANIMALE.** 36.77.

HÔPITAUX. Centre hospitalier de Château-Chinon Ville.

42, rue Jean-Marie-Thévenin ; 03.86.79.60.00.

Centre hospitalier de Clamecy. 41, rue Henri-Barbusse ; 03.86.27.60.00.

Centre hospitalier de Cosne-sur-Loire. 96, rue du Maréchal-Leclerc ; 03.86.26.54.54.

Centre hospitalier de Decize. 74, route de Moulins ; 03.86.77.78.79.

Centre hospitalier Henri-Dunant à La Charité-sur-Loire. 29, avenue Henri-Dunant ; 03.86.69.44.69.

Centre hospitalier de Lormes. 8, rue du Panorama ; 03.86.22.30.57.

Centre hospitalier de l'Agglomération de Nevers. 1, avenue Patrick-Guillot ; 03.86.93.70.00.

Polyclinique du Val de Loire à Nevers. 49, boulevard Jérôme-Trésaguet ; 03.86.93.52.58.

PHARMACIES DE GARDE. Résogardes. 32.37 (0,35 €/min).

Commissariat de police. 03.86.60.53.00 (habitants de Nevers uniquement).

INFIRMIERS DE GARDE. Contacter l'infirmier le plus proche de chez vous. S'il ne travaille pas, un message vocal sur répondeur vous orientera vers l'infirmier à contacter.

VÉTÉRINAIRES DE GARDE. Contacter votre vétérinaire traitant. Un message vocal sur son répondeur vous orientera vers le vétérinaire à contacter. ■

Services

d'Arquian ; 0800.584.762.

SAINT-QUENTIN-SUR-NOHAIN.

De 13 h 30 à 18 h 30. Le Champ de la Perrière RD 28 ; 03.86.39.06.32.

SICHAMPS. De 14 heures à 17 h 30. Route de Beaumont-la-Ferrière ; 03.86.69.69.06.

TANNAY. De 9 heures à 12 heures. RD 34 La Fringale ; 03.86.20.23.36.

VARZY. Fermée. Zone artisanale Les Plantes-Froides, route de Clamecy ; 03.45.24.30.02.

PRÉFECTURE

NEVERS. De 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 15 à 16 heures. 40, rue de la Préfecture ; 03.86.60.70.80.

SOUS-PRÉFECTURES

CLAMECY. De 8 h 30 à 12 heures. Rue Francis-Carco ; 03.86.60.71.71.

CHÂTEAU-CHINON VILLE. De 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures. 1, rue du Marché ; 03.86.79.48.48.

COSNE-SUR-LOIRE. De 13 h 30 à 16 h 30. 7 bis, rue Eugène-Pelletan ; 03.86.26.70.48.

SANTÉ

MAISON DU DON DU SANG. Fermée. Centre hospitalier de l'Agglomération de Nevers, 1, avenue Patrick-Guillot. Rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr. ■



Loisirs / Culture

MUSÉES

ALLIGNY-EN-MORVAN. Musée des Nourrices et des Enfants de l'Assistance publique. De 10 heures à 18 heures ; 1, route des Settons ; 03.86.78.44.05.

CHÂTEAU-CHINON CAMPAGNE. Écomusée de l'Abbeille. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures ; D 37, Le Port de l'Homme, Corancy ; 03.86.78.02.43.

CLAMECY. Musée d'Art et d'Histoire Romain-Rolland. Fermé ; avenue de la République ; 03.86.27.17.99.

Écomusée de la Lavandière. Fermé ; lavoir du quai des Îles, faubourg du Beuvron ; 03.86.24.45.14.

Écomusée du Flottage de bois. Sur rendez-vous ; site Verdier, quai Saint-Roch ; 07.44.76.62.54.

COSNE-SUR-LOIRE. Musée de la Loire. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures ; place de la Résistance ; 03.86.26.71.02.

DONZY. Écomusée du moulin de Maupertuis. Fermé ; 14, rue André-Audinet ; 03.86.39.39.46.

DUN-LES-PLACES. Mémorial de Dun-les-Places. Fermé ; rue du 11-Novembre-1918 ; 03.86.78.44.74.

GUÉRIGNY. Musée Forges et Marines. Fermé ; avenue Arnault-de-Lange ; 03.86.37.01.08.

LA CELLE-SUR-LOIRE. Musée des Traditions paysannes - Ferme de Cadoux. Sur rendez-vous ; lieu-dit Cadoux ; 06.43.52.84.78.

LA CHARITÉ-SUR-LOIRE. Petit musée du Jouet. Sur rendez-vous ; 15, rue de la Verrerie ; 06.63.91.95.79.

LA MACHINE. Musée de la Mine et puits des Glénons. Fermé ; 1, avenue de la République ; 03.86.50.91.08.

LAROCHEMILLAY. Musée Outils et Traditions. Sur rendez-vous ; 8, place de l'Église ; 06.19.12.25.06.

LUZY. Musée de la Tour des Barons. Fermé ; rue

de la Tour ; 03.86.30.02.65.

MARZY. Musée municipal Gautron-du-Coudray. De 14 h 30 à 17 h 30 ; 22, place de l'Église. 03.86.59.28.47.

MOULINS-ENGILBERT. Musée de l'Élevage et du Châlois. Sur réservation ; 4, rue de la Mission ; 03.86.84.21.48, 06.85.48.61.11, 06.78.79.48.54.

MYENNES. Musée de la Chirurgie professeur Christian-Cabrol. Sur réservation ; 24, rue de Paris ; 07.84.55.18.11.

NEVERS. Espace Bernadette-Soubirous. De 7 heures à 19 heures ; de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures pour la chapelle ; 34, rue Saint-Gildard ; 03.86.71.99.50.

Musée de la Faïence et des Beaux-Arts. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures ; 16, rue Saint-Genest ; 03.86.68.44.60.

Musée nivernais de l'Éducation. De 14 heures à 17 heures ; 54, boulevard Victor-Hugo ; 09.64.46.28.90.

POUILLY-SUR-LOIRE. Tour du Pouilly-Fumé. Fermée ; 30, rue Waldeck-Rousseau ; 03.86.24.04.70.

PRÉMERY. Musée du Grès ancien. Sur rendez-vous ; 3, Grande rue ; 03.86.68.10.32.

SAINT-AMAND-EN-PUISAYE. Musée du Grès. Fermé ; au château, 13 Grande Rue ; 03.86.39.74.97.

SAINT-ANDELAÏN. Belvédère de Saint-Andelain. De 9 heures à 18 heures ; centre-bourg ; 03.86.39.12.79.

SAINT-BRISSON. Maison des Hommes et des Paysages. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 17 heures ; Maison du Parc, Les Petites Fourches, 530, route de Saulieu ; 03.86.78.79.10.

Musée de la Résistance en Morvan. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 17 heures ; Maison du Parc, Les Petites Fourches, 530, route de Saulieu ; 03.86.78.72.99.

SAINT-LÉGER-SOUS-BEUVRAY (SAÔNE-ET-LOIRE). Musée de Bibracte. De 10 heures à 18 heures ;

col du Rebout ; 03.85.86.52.40.

SAINT-LOUP-DES-BOIS. Musée de la Machine agricole et de la Ruralité. Fermé. Visites de groupes possibles sur réservation ; 9, rue du Maître-des-Forges ; 03.86.39.91.41.

SAINT-SAULGE. Musée Outils et Traditions. Sur rendez-vous ; route de Crux, Le Tacot ; 03.86.58.32.17.

VARENNES-VAUZELLES. Musée de la Résistance nationale. Sur rendez-vous ; rue André-Malraux ; 03.86.23.96.94.

Musée de Marionnettes Le petit monde de Rémy. Sur rendez-vous ; 1, rue Jeanne-Labourbe ; 06.42.19.44.82.

VARZY. Musée Auguste-Grasset. Fermé ; 22, rue de l'Hôtel-de-Ville ; 03.86.29.72.03.

VIELMANAY. Les musées de la Louise. Sur rendez-vous ; Le bourg ; 06.06.69.16.31.

PISCINES

CHÂTEAU-CHINON. Fermée. 19, rue des Fossés ; 07.56.21.32.61.

CLAMECY. De 17 h 30 à 19 heures. Boulevard Misset ; 03.86.27.22.01.

COSNE-SUR-LOIRE. De 12 heures à 13 h 30 et de 17 h 15 à 20 heures. 42, rue du Colonel-Rabier ; 03.86.26.60.73.

DECIZE. De 16 h 30 à 18 h 30. Allée Marcel-Merle ; 03.86.25.16.79.

IMPHY. Fermée. Amphélia, Champs des peupliers ; 03.86.90.95.90.

LA CHARITÉ-SUR-LOIRE. De 17 heures à 19 heures. Piscine des Clairs Bassins, rue des Clairs Bassins ; 03.86.70.21.74.

NEVERS. De 9 heures à 20 heures. Aquabalt, 7 ter, rue du 13^e-de-Ligne ; 03.86.61.66.18.

SAINT-HONORE-LES-BAINS. De 16 heures à 18 h 45. Avenue du Docteur-Ségard ; 06.42.90.39.74 ou 03.86.30.74.89.

VARENNES-VAUZELLES. De 12 heures à 20 heures. Ilot Corail, place Paul-Longevin ; 03.86.57.06.08. ■



Refuges

CHÂTEAU-

CAMOSINE. Visite. La Camosine propose à ses adhérents une journée excursion avec les visites de la Cité internationale de la tapisserie d'Aubusson et du château de Boussac, samedi 12 avril. Le tarif pour cette journée est de 130 € par personne. Si vous êtes intéressés, merci de confirmer votre inscription, en adressant, par retour de courrier, le bulletin dûment complété et accompagné d'un chèque. ■

LES TROTT' EN VEDETTE



SKATEPARK. Démonstration. Vingt-sept participants se sont confrontés pour le premier Nevers Trott Contest, compétition de trottinettes, samedi dernier, au skatepark.

Plus tôt dans la journée, une trentaine de jeunes a eu droit à une initiation. Sous un beau soleil, le public a apprécié les différentes figures réussies par ces véritables acrobates. Les chutes n'ont pas manqué également... Au-delà de la "compétition", les trott' ont pu faire de nombreuses démonstrations en divers endroits du skatepark, finissant par le plus spectaculaire, le bowl.

Cette manifestation était organisée par le Roller club nivernais. ■ Photo Laure Brunet

Nevers

IMMOBILIER ■ Trois procédures permettent à l'État de céder des biens reconnus inutiles au service public

L'État va se séparer de plusieurs biens

La nouvelle cité administrative rassemble des agents de huit directions différentes. Le processus pour vendre les bâtiments vides est lancé.

Linda Marteau

linda.marteau@centrefrance.com

« **A**ujourd'hui, le bâtiment est occupé à 90 %. Les locaux du Spip (Service pénitentiaire d'insertion et de probation) sont encore en travaux, une vingtaine d'agents sur un total de 300 devraient donc rejoindre la Cité Colbert à l'été », indique Grégory Evrard, directeur du secrétariat général commun départemental. À terme, la nouvelle cité administrative, la Cité Colbert, rue Simone-Veil, rassemblera donc huit services. Se pose alors une question : que vont devenir les bâtiments inoccupés ?

Dressons d'abord un inventaire. La Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations (DDETSPP) comprenait un bâtiment en location et un bâtiment du domaine public.

La Direction départementale des Territoires (DDT), l'unité territoriale de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (UT DREAL) et Voies navigables de France (VNF) étaient regroupés sur deux sites du domaine public.

L'Office national des forêts



ÉTAT. Le processus pour vendre les bâtiments est engagé. PHOTO CHRISTOPHE MASSON

(ONF) occupait un site du domaine public.

L'Unité départementale de l'Architecture et du Patrimoine (Udap) était en location auprès de la Ville. L'Office français de la biodiversité (OFB) était également en location, tout comme le Spip.

« Pour les services qui étaient en location, c'est le processus traditionnel : les baux sont résiliés et les bâtiments sont ren-

dus », explique Grégory Evrard.

Pour les bâtiments du domaine public, le processus est plus complexe. Un service de l'État procède à la cession. « Il s'agit de la direction de l'immobilier de l'État, rattachée à la Direction générale des Finances publiques. Les cessions sont organisées dans le cadre du Code général de la propriété des personnes publiques », précise-t-il.

Ces cessions, accessibles à

tous, sont réalisées, avec publicité et mise en concurrence, par appel d'offres ou par adjudication, voire par enchères en ligne. « La procédure de l'appel d'offres permet de recueillir plusieurs propositions d'achat. »

Au début du processus

La Direction départementale des finances publiques de la Nièvre a d'ores et déjà commencé à établir les dossiers techni-

« Aujourd'hui, le bâtiment Colbert est occupé à 90 %. »

ques nécessaires pour chaque cession. « Le processus est engagé et sera effectif à court terme, mais l'éventuelle manifestation d'intérêt d'un lecteur peut être adressée à ddfp58.pgp.domaine@dgfip.finances.gouv.fr », indique Grégory Evrard.

En attendant les cessions, « un processus de sécurisation des sites vides est appliqué pour qu'ils ne soient pas détériorés ou abîmés ».

Et pourquoi ces cessions n'ont-elles pas été anticipées avant les déménagements des services ? « On ne peut pas mettre en vente un bâtiment de l'État quand il est occupé. Il faut qu'il soit reconnu inutile ou inadapté au service public. On édite alors un certificat d'inutilité. » ■

Rationaliser les coûts administratifs

CITÉ COLBERT. Le plan de financement de la Cité Colbert prévoit une partie des cessions. « Cette optimisation immobilière a permis d'économiser en termes de loyers 282.655 € par an », précise Grégory Evrard. Des économies de chauffage et d'électricité sont également espérées avec la nouvelle Cité Colbert, la surface étant plus petite. Le bâtiment est notamment relié au chauffage urbain de Nevers. Des panneaux photovoltaïques recouvrent une partie de la toiture (366 m²). « Avant la Cité Colbert, les dépenses étaient de 93.000 € en chauffage et 55.000 € en électricité. Les coûts estimés pour la Cité Colbert sont de 39.000 € par an en chauffage et 48.000 € par an en électricité », selon Grégory Evrard. Ce lieu unique a aussi pour ambition « d'améliorer le service aux citoyens ». « Il va permettre une nouvelle manière de travailler des services de l'État, créer de nouvelles synergies. » Photo d'archives Pierre Destrade



Nevers

Nouvelle boutique à Saint-Aricle



BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE. Les échoppes Saint-Aricle de la rue du Pont Cizeau, hébergent une nouvelle boutique éphémère. Véronique Seguinot et Christelle Mangematin vous y reçoivent du mardi au samedi de 10 heures à 19 heures jusqu'au 30 juin. Véronique Seguinot s'est reconvertie dans l'artisanat après une carrière dans l'enseignement. Elle propose des meubles (chevets, chaises, tables, buffets) et des objets de décoration auxquels elle redonne, avec goût, vie et éclat selon ses inspirations. Christelle Mangematin pratique la création couture après avoir arrêté sa profession d'aide à domicile, suite à un accident du travail. Elle présente des ustensiles de cuisine et de salle de bain, des vêtements d'enfants, des coussins, des turbans qu'elle confectionne mais aussi des sacs qu'elle personnalise.

■ EN BREF

CONCERT ■ Gospel

Un concert de gospel aura lieu à l'église Saint-Étienne, vendredi 11 avril, à 19 h 30 avec le chœur des "Cathella Gospel Singers". Entrée gratuite, libre participation à l'entracte. Contact : cathella2014@gmail.com. ■

CONFÉRENCES ■ Aux Archives

Une conférence Donzy-le-Pré, un prieuré clunisien au Moyen-Âge, par Nicolas Meslin, aura lieu mardi 15 avril, à 17 h 30, aux Archives départementales. ■

ASSOCIATION ■ Fibromyalgie au cœur de la France propose plusieurs activités

« Sortir le malade de la maladie »

L'association Fibromyalgie au cœur de la France (FACF Nièvre) tient des réunions régulièrement pour aider les malades. Mais pas uniquement...

L'association Fibromyalgie au cœur de la France (FACF Nièvre) s'est réunie récemment.

Chantal Fradin, atteinte de cette maladie depuis quinze ans, préside l'association depuis un an.

« Nous organisons des réunions, autour d'un café, d'un thé. Ces rencontres sont ouvertes à tous, les deuxièmes et derniers jeudis du mois, dans un local mis à disposition par la mairie, 54 boulevard Victor-Hugo. »

Les activités proposées sont variées : des groupes de discussions durant lesquels différents sujets, pas nécessairement en lien avec la maladie, peuvent être abordés, des ateliers, mais aussi « des moments de franche bonne humeur ».

À ces rencontres conviviales, s'ajoute l'organisation de repas... Le but est de faire « sortir le malade de la maladie » et d'apporter soutien moral et ac-



RÉUNION. Réunion de Fibromyalgie au cœur de la France, autour de Chantal Fradin, présidente de l'association (assise, au centre).

compagnement selon les besoins des adhérents et de leurs familles », explique Chantal Fradin qui assure par ailleurs une écoute téléphonique.

« Beaucoup de malades ne connaissent pas l'existence de l'association, d'autres n'osent pas venir ou ont beaucoup de difficultés à ne pas avoir honte de cette maladie, pas toujours reconnue par le corps médical et qui a souvent bouleversé leur vie, en imposant l'arrêt de

toute activité sportive par exemple. Pour ma part, je pratiquais la course à pied... et je rêvais encore il y a peu de temps de cette activité », ajoute la présidente.

Chantal Fradin déplore l'absence de centre antidouleur dans la Nièvre, ce qui oblige les malades à se déplacer à Moulins, Bourges, ou plus loin encore.

Pour cette année, la FACF, qui bénéficie d'une subvention de l'Udaf, espère obtenir l'autorisation

de tenir un stand à l'hôpital de Nevers, le 12 mai 2025, lors de la journée mondiale de la fibromyalgie.

Une opportunité pour sensibiliser le public à cette maladie, souvent méconnue et incomprise. Des actions de terrain et l'organisation de conviviaux repas sont également au programme. ■

➔ **Pratique.** Écoute téléphonique : 06.99.43.51.54. Réunions au 54 boulevard Victor-Hugo. Adhésion : 15 €.



FFB NIEVRE
FEDERATION FRANÇAISE DU BATIMENT

Salon de PRINTEMPS

**DU VENDREDI 11 AVRIL 14H
AU DIMANCHE 13 AVRIL 18H**

LOISIRS

•

HABITAT

•

MOBILITÉ



Nevers **Au parc Roger Salengro**

Entrée gratuite

Nevers

Journées d'animation



Les 8, 9, 10 et 11 avril 2025

NE SOYEZ PAS PRESSÉ,
PRENEZ LE TEMPS DE LIRE !

Dans votre magasin

Netto

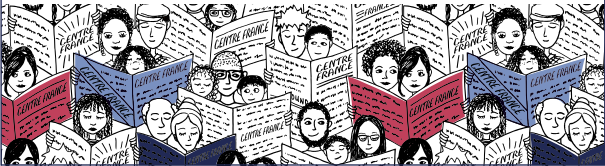
39-49, boulevard Maréchal Juin
58000 Nevers

Jouez pour tenter
de gagner
des cadeaux !



dont un
plaid

Jeu gratuit sans obligation d'achat
Voir modalités de participation et règlement sur notre stand



ÉDUCATION ■ Les palmes académiques ont été remises mercredi

Leur investissement reconnu

Treize récipiendaires ont reçu, mercredi, au lycée Raoul-Follereau, cette distinction venant récompenser leur investissement professionnel.

La cérémonie de remise des palmes académiques (promotions du 14 juillet 2024) s'est tenue mercredi 2 avril, au lycée Raoul-Follereau, en présence de Pascale Niquet-Petipas, directrice académique des services de l'Éducation nationale, de Corinne Provost, proviseure du lycée Raoul-Follereau et de Jacques Suzanne, président de la section Nièvre de l'association des membres de l'ordre des palmes académiques (AMOPA).

Devoir de servir

Cette distinction est attribuée à des personnes ayant contribué aux valeurs défendues par l'AMOPA que sont la défense de la langue française, la transmission du savoir, la conservation de la mémoire et la défense des valeurs de l'humanisme mais aussi à ceux qui œuvrent à l'expansion de la culture française et à l'enrichissement du patrimoine culturel.



CÉRÉMONIE. Les récipiendaires de la promotion du 14 juillet 2024.

Lors de cette cérémonie, treize récipiendaires ont reçu, avec émotion et fierté, cette distinction venant récompenser leur investissement professionnel. Les valeurs de la République, le devoir de servir et de faire progresser les élèves sont souvent revenus dans leur discours.

Parmi eux, Catherine Jégo, proviseure du lycée Jean-Rostand de Nevers, élevée au grade d'Officier,

a souligné : « Notre objectif est avant tout de donner aux élèves toute l'ins- truction dont ils auront besoin dans leur vie mais aussi de les ouvrir à d'autres horizons lors de voyages que tous ne peuvent pas effectuer dans le cadre familial. Notre métier n'est pas toujours facile et cette décoration qui est une reconnaissance de notre investissement dans

notre travail, fait plaisir ! ».

Liste des récipiendaires

Promus Officier. Catherine Jégo ; Bernadette Septier.

Nommés Chevalier. Natacha Buffet ; Béatrice Clément ; Hélène Coste ; Magali Florendeau ; Karine Lacroix ; Caroline Lassus ; Flore Lereu ; Alexandre Michon ; Anne Orus ; Olivier Pierre et Sylvie Vey Clament. ■

DU 02/04 AU 12/04/2025

50€ de remise
immédiate
en caisse*

Advertisement for JouéClub! featuring various children's toys and furniture with prices and discounts.

Produit	Modèle	REF	Prix	Remise
Portique	SUZON	41039236	299,99	349,99
Maison	FRIENDS HOUSE EVO	41171083	299,99	359,99
Toboggan	XL	41171075	139,99	159,99
Aire de jeux	JOY	41133402	419,99	

JouéClub!
SAINT-DOULCHARD BOURGES MARZY

SUPPLÉMENT IMMOBILIER-HABITAT

Offert le jeudi 10 avril
dans votre journal

Advertisement for the 'Bien(s) chez vous' supplement, featuring a magazine cover and a list of topics.

Bien(s) chez vous

DOSSIER SPÉCIAL OUTDOOR
QUEL REVÊTEMENT DE SOL CHOISIR POUR SES EXTÉRIEURS ?

TENDANCE DÉCO
COMMENT RELOOKER UNE CAGE D'ESCALIER ?

TENDANCES ET PRIX
DU MARCHÉ IMMOBILIER EN LOCAL

LES CLÉS DU MARCHÉ IMMOBILIER DANS VOTRE DÉPARTEMENT

DOSSIER SPÉCIAL
Terrasses, balcon, jardins... inspirations & innovations

CentreFrance

Grand Nevers

FOURCHAMBAULT ■ Le Vespa Club de France lance un appel pour prévenir la ruine, et une cagnotte est en ligne

Sauvegarder un fleuron du patrimoine

C'est un fleuron du patrimoine industriel fourchambaultais à sauvegarder. Ces bâtiments ont abrité les Ateliers de construction de motocycles et accessoires. Au second semestre 2025 débutera une phase de valorisation et de conservation partielles du site.

Delphine Nadja, présidente du Vespa Club de France, lance un appel pour la sauvegarde d'un riche patrimoine local. Celui des bâtiments, dont la construction avait débuté en 1907 et qui ont, entre 1950 et 1962, abrité les Établissements ACMA (Ateliers de construction de motocycles et accessoires) chargés de la production et parfois la conception de quelques 360.000 Vespa, 30.000 voitures (Vespa 400) et 5.000 triporteurs (TriVespa). « Une société qui, tant par la richesse de sa production que par l'étendue de son œuvre sociale et le plein-emploi qu'il favorisait, pose aujourd'hui encore le curseur temporel, avant la Vespa et après elle ! », souligne Delphine Nadja.

« Fourchambault a prêté sa force de travail et ses bâtiments industriels à la



ENSEMBLE. Sur cette vue aérienne de 1956, il est possible de se faire une idée de ce que représente le tènement (ensemble de propriétés contiguës) ACMA, patrimoine industriel à préserver.

fabrication française du scooter le plus célèbre au monde », poursuit-elle. « Des bâtiments qui en 1958, chiffre record, ont accueilli un total de 2.500 salariés », ajoute-t-elle. Pour un tènement productif qui couvrait près de 100.000 m² !

Il y a urgence

Le site aéronautique de la Société Farman, qui prendra le sigle SNCAC

(Société nationale de constructions aéronautiques du Centre), puis Aéro-Centre en 1948, avait occupé les lieux avant l'ACMA.

1961 sonnera le glas de la Vespa française. Le site sera repris successivement par Simca-Industrie (1962), Fiat Véhicules industriels (1966), rebaptisé Iveco (Industrial Vehicles Corporation-1975). Puis, partiellement occupé par

Fiat Power Train (filiale Iveco) et la Société métallurgique Novarma.

« L'heure n'est plus à la nostalgie, désormais il faut agir pour prévenir la ruine », juge Delphine Nadja. « Dans l'urgence de sa préservation, le Vespa Club de France a obtenu la confiance de la ville de Fourchambault et de Nevers Agglomération. Au second semestre 2025 dé-



RUE DE LA VALLÉE. La façade actuelle où seront apposés les 70 panneaux imprimés de photos d'époque.

butera une phase de valorisation et de conservation partielles du site, que la FFVE (Fédération française des véhicules d'époque) avait déjà reconnu comme patrimoine industriel national majeur, apposant sur ses murs extérieurs une plaque honorifique le 9 octobre 2021 », tient-elle à rappeler.

Ainsi, pour animer la longue façade ouvragée de 260 mètres qui s'étire le long de la rue de la Vallée, la FNV apposera 70 panneaux imprimés de photos et d'archives d'époque agrandies, disposées chronologiquement, colorisées et légendées pour un maximum de pédagogie et

un authentique parcours de mémoire.

Pour ce faire, la communauté vespiste se mobilise, y compris à l'international. « Une cagnotte est en ligne et les dons parviennent déjà de France, d'Europe et même du Japon », assure la présidente. « La générosité de chacun, si modeste soit-elle, sera remerciée par l'affichage de chaque nom en façade et les plus généreux seront gratifiés d'un trophée collector de belle valeur », détaille-t-elle encore. ■

➔ **Pratique.** Contacts, renseignements et dons : <https://www.helloasso.com/associations/vcf-federation-francaise-des-vespa-clubs/collectes/sauvegardons-l-usine-acma>

■ VARENNES-VAUZELLES

L'Asav Triathlon en ébullition



TRIATHLON. L'équipe Fabrice Willy-Cédric Bihoué, 4^e au Bike and Run de Cosne.

Le Bike and Run de Cosne, le week-end dernier, était l'occasion pour les membres de l'Asav Triathlon d'inaugurer les tenues qui portent le nouveau logo du club. Six équipes avaient été engagées dans cette compétition, et l'équipe Cédric Bihoué-Fabrice Willy (*photo*) a réussi une belle performance en se classant 4^e.

Le club qui tourne avec un effectif de près de quatre-vingt-dix licenciés pré-

pare maintenant l'organisation de la 3^e édition du Triathlon de Baye qui se déroulera dimanche 8 juin, avec trois distances, dont une épreuve familiale pendant laquelle un adulte accompagne un enfant. ■

➔ **Entraînements.** Pour les débutants qui voudraient découvrir le triathlon avec l'Asav Triathlon, entraînements mardi à 19 h 30 et mercredi à 18 h 15 (natation à l'Îlot-Corail), au stade du Dépôt jeudi à 18 h 45 (course à pied), samedi à 13 h 30 à l'Îlot-Corail (cyclisme).

L'Association Malgache-Nivernaise en action

L'Association Malgache-Nivernaise (AMN) s'engage activement dans le développement alimentaire, médical, culturel, éducatif et économique en soutenant des structures et associations partenaires, notamment à Madagascar.

Un engagement renforcé pour les enfants. L'association met actuellement l'accent sur deux actions majeures : la cantine scolaire, dans une association à Fianarantsoa, un projet essentiel pour garantir un repas équilibré à 86 enfants en difficulté et favoriser leur scolarisation ; le soutien scolaire dans une école à Maroantsetra par le paiement du salaire de l'instituteur et l'envoi d'ordinateurs.

Une présence active sur le territoire nivernais. En parallèle, l'association œuvre pour la promotion de la culture malgache et le renforcement des liens entre les communautés. Pour cela, plusieurs événements sont prévus : participation aux 3^{es} assises de la vie associative, jeudi 10 avril pour échanger et valoriser l'engagement associatif ; fête de l'Europe et de l'international, jeudi 8, vendredi 9 et samedi 10 mai,



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. Les membres du bureau et Martine Mazoyer, adjointe au maire.

avec tenue d'un stand d'artisanat malgache et des déambulations musicales en habits traditionnels dans le centre-ville de Nevers ; soirée culturelle et repas malgache, organisés en partenariat avec les centres sociaux La Baratte vendredi 6 juin, Esco vendredi 13 juin ; grande soirée dansante, samedi 22 novembre.

L'AMN continue ainsi de

tisser des liens entre Madagascar et la Nièvre, tout en menant des actions concrètes pour améliorer la vie des enfants les plus vulnérables.

C'est dans ce sens que Martine Mazoyer, adjointe au maire, a remercié l'association pour son engagement auprès des enfants en difficulté.

Appel au bénévolat. Avec seulement trente adh-

rents, l'association manque de bénévoles pour poursuivre ses actions. L'adhésion de 20 € revient à 6,70 € (crédit d'impôt de 66 %). ■

➔ **Bureau.** Présidente, Dolorès Andriatsiafajato ; vice-présidente, Sophie Bardin ; secrétaire, Marie-Thérèse Guyot ; secrétaire adjointe, Corinne Grisel ; trésorière, Marie-France Occhipinti ; trésorière adjointe, Gisèle Simon.

■ À NOTER

LA GUERCHE-SUR-L'AUBOIS. Café numérique. Mardi 8 avril, à 16 h 30, à la médiathèque, café numérique, sur inscription. Pas de thème particulier. Atelier en fonction des demandes de chacun. Contact : 06.99.47.15.25. ■

Grand Nevers

MARZY

Équilibre et harmonie en arts martiaux

L'un des stages annuels de l'école d'arts martiaux vietnamiens Song Long s'est déroulé dans la commune, dernièrement, sur un week-end.

Maîtres, disciples et élèves au nombre de quarante-dix sont venus de la Nièvre, du Cher, de l'Allier, de Paris, de Bordeaux, du Rhône avec enthousiasme. L'école a des clubs jusqu'aux Antilles.

Persévérance et patience

Dans cette école fondée par Maître Khien Vuong, on pratique le Viet Vo Dao et le Tai Cuc Dao (Taï-Chi Vietnamien). Ces deux arts martiaux, en plus d'être des méthodes de défense redoutable, améliorent la respiration, l'équilibre, l'attention, la précision par des gestes parfaits, l'observation, la maîtrise du corps physique mental et émotionnel, la force, la souplesse par des enchaînements.

Comme tout art, ils demandent de la persévérance, de la patience. Et quelle satisfaction quand l'enchaînement est réalisé parfaitement ! Ils apportent bien-être et permettent de mieux vivre tous les jours aussi bien physiquement que mentalement.



MAÎTRISE. L'une des postures enseignées au cours du stage.

Le stage permet à chacun d'approfondir ses connaissances dans la pratique et de passer des grades. Le Tai Cuc Dao utilise des mouvements lents souples et amples, le Viet Vo Dao des mouvements rapides et puissants à mains nues ou avec des armes. ■

➔ **Contact.** Maître Khien Anh, 06.84.39.25.31.

Carnaval des écoliers à... Marzy-sur-Mer

Ce jour-là, à Marzy, les poissons (d'avril) ne se pêchaient pas en Loire, mais plutôt en bord de mer, voire en haute mer.

Mardi à Marzy, comme le chantait en son temps François Deguelt, il y avait le ciel, uniformément bleu, le soleil, radieux, et la mer, thème du carnaval qui réunissait l'école maternelle l'Écureuil, l'école élémentaire des Boutons d'Or et l'IME Claude Joly. « Comme chaque année, un moment de partage apprécié, bien que trop rare, avec l'institut marzyat », n'a pas manqué de souligner Éric Gourlier, le directeur de l'école élémentaire.

Méduses, requins...

Un moment qui prolongeait néanmoins une collaboration entre la classe atelier bois de l'IME placée sous la responsabilité de Frédérique Garcia, l'enseignante spécialisée, Clément Cotillard et Antoine Herblot, les deux éducateurs, et la classe de CM1 de Clémence Zakharoff. Collaboration qui avait pour but la réalisation de bonhomme carnaval, bien installé dans son bateau et conduit jusqu'au lieu de



GOÛTER. Un moment très apprécié par les enfants tout autant que par les parents ou accompagnateurs.

sa mise à feu au centre de l'aire de jeu de l'IME.

Un moment également très apprécié par les 324 enfants ou jeunes concernés par l'événement « tout autant que par leurs parents qui, bien souvent, prennent un congé tout spécialement pour être présents ce jour-là », ajoutait Éric Gourlier. Tout au long d'un parcours qui empruntait quelques artères de la commune, avec une halte pour un instant

musical place de l'Église, chacun a pu admirer quelques belles méduses garanties non urticantes, de nombreux mousses sous la protection de marins plus aguerris à qui d'authentiques pirates, séduits par le chant de jolies sirènes, n'envisageaient même pas de chercher querelle. Cependant que quelques requins aux dents de carton se gardaient bien de toute velléité prédatrice à l'encontre de qui que ce soit.

Alors que ventre affamé n'a pas d'ouïes, poissons de mer, crustacés et autres espèces marines se sont repus du goûter préparé et financé, comme chaque année, par les dévoués bénévoles du comité des fêtes présidé par Patrick Scherer. Ce sont ainsi quelques gâteaux et près de mille gobelets de boissons différentes qui ont calé les estomacs et éteint les soifs des enfants, des parents et des accompagnateurs. ■

GAMME UTILITAIRE RENAULT E-TECH ÉLECTRIQUE

les jours Pro+
2-11 avril



l'électrique au prix du diesel*

*véhicules utilitaires électriques neufs : Kangoo van e-tech électrique, Trafic van e-tech électrique, nouveau Master e-tech électrique, au même loyer que leur équivalent en version diesel pour un contrat de crédit-bail maintenance sur 60 mois et pour 60 000 km si accord diac (res bobigny 702 002 221), offre non cumulable, réservée aux professionnels et valable du 1^{er} au 30/04/25, voir conditions en points de vente et sur professionnels.renault.fr. consommations mixtes min/max (kwh/100 km) et émissions co₂ (g/km) (à l'usage, hors pièces d'usure), selon norme wltp : Kangoo van e-tech électrique : 15,6/17,2 et 0 ; Trafic van e-tech électrique : 21,2/22,2 et 0 ; nouveau Master e-tech électrique : 21,5/27,4 et 0.

assemblée en France

professionnels.renault.fr

Grand Nevers

LIVRY

Trois lauréats du canton ont reçu le prix du sixième budget participatif



CHÈQUE. Les membres bénévoles de la protection civile pourront mieux s'équiper en intervention.

Fabien Bazin, président du conseil départemental et Blandine Delaporte, vice-présidente en charge du fond d'innovation et d'investissement territorial, sont venus à la salle des fêtes remettre les prix du budget participatif aux vingt-six lauréats nivernais de l'année 2024.

Le budget participatif a vu le jour en 1989 à Porto Alegre au Brésil et s'est développé à travers le monde au début des années 2010. La France comptait 80 budgets participatifs en 2018, environ 200 fin 2019 et aujourd'hui autour de 660.

Dans la Nièvre, en 2024, 129 projets ont été déposés, 115 ont été soumis aux votes des Nivernais, près de 47.000 votes ont été enregistrés sur papier ou en ligne.

Des projets très divers ont été présentés, vingt-sept dans la catégorie jeunesse, quatre dans la caté-

gorie collèges, et 84 dans la catégorie acteurs du territoire. Les vingt-six lauréats se partagent une somme de 280.000 €.

Ce sont trois projets qui ont été récompensés sur le canton de Saint-Pierre-le-Moûtier : le basket club de Saint-Pierre-le-Moûtier a reçu un chèque de 11.920 € pour installer des paniers motorisés et un tableau d'affichage pour se moderniser un peu, incitant ainsi les jeunes et les moins jeunes à la pratique du sport ; le collège des Allières a reçu un chèque de 9.439 € pour un collège plus vert (végétaliser la cour et acheter du mobilier) ; la protection civile de la Nièvre a reçu un chèque de 1.220 € pour équiper les bénévoles en intervention. ■

➔ **En chiffres.** Depuis la création du budget participatif, 194 projets ont été financés par le conseil départemental à 80 % et à 100 % pour les projets jeunesse depuis 2023.

À NOTER

IMPHY. Permanence décentralisée CIDFF 58. Le CIDFF 58, Centre d'information sur les droits des femmes et des familles de la Nièvre, porte comme mission prioritaire l'information des femmes et des familles sur l'ensemble de leurs droits, dans tout le département. Une nouvelle permanence décentralisée sera proposée dans la commune, tous les deuxièmes mardis après-midi de chaque mois. Le premier rendez-vous aura lieu mardi 8 avril, de 13 h 30 à 17 h 30. Sophie Pierdet, juriste, interviendra, uniquement sur rendez-vous, dans les locaux du centre socioculturel Roger-Gribet, 7, rue Paul-Vaillant-Couturier. Pour tous les publics. Entretiens gratuits et confidentiels. Pour la prise de rendez-vous, téléphonez au 03.45.52.31.14. Le CIDFF 58 informe tous les publics sur l'ensemble des droits, tous domaines confondus : droit de la famille, du logement, du travail, droit des contrats, de la consommation et de la vie quotidienne, droit des étrangers... Il délivre également une information spécialisée pour toutes les personnes victimes de violences sexistes et sexuelles : violences intrafamiliales, violences conjugales, violences au travail, violences dans le sport et dans l'espace public, mariages forcés, prostitution. ■

POUGUES-LES-EAUX. Ateliers théâtre. L'association Eaux théâtre des Sources, en partenariat avec la CAF, propose quatre séances d'ateliers théâtre pour parents et enfants (à partir de 8 ans), les samedis 12 avril, 24 mai, 21 juin et 6 septembre, à la gare. Elles sont gratuites et ouvertes à tous mais sur inscription uniquement, au 06.17.95.07.66 ou par mail (eauxtheatredessources@gmail.com). ■

SAINT-PIERRE-LE-MOÛTIER. Vente de printemps. La traditionnelle vente de l'Association familiale saint-pierroise aura lieu mercredi 16 avril, de 9 heures à 19 heures et jeudi 17 avril, de 9 heures à 12 heures. Seront à vendre, des vêtements, du matériel de sport et de périculture, mais aussi bibelots, jeux, jouets et livres et tous autres objets qui peuvent à nouveau servir et qui devront être déposés mardi 14 avril, de 9 heures à 19 heures. Tous les articles ou lots constitués devront être propres et en bon état de fonctionnement. Les invendus seront restitués jeudi 17, de 16 heures à 18 heures. Contact : 06.28.92.59.51 ou par mail (assofamiliale@gmail.com). ■

COULANGES-LÈS-NEVERS

De bons débuts pour les petits footballeurs

Thibault Guillot, le référent des U6-U7 de l'USC football, a dirigé un plateau regroupant les clubs de l'ASAV, du FC Nevers, de l'AFGP, de Marzy et de l'USC, soit plus de soixante-dix enfants sur le terrain synthétique des Saulles.

Jeune référent dévoué

Des matchs sans compétition avant les tournois qui débiteront en juin.

À noter que le référent est un étudiant de 18 ans,



PREMIÈRES ANNÉES. Beaucoup de plaisir malgré un vent frisquet.

joueur de l'équipe fanion de l'USC, qui passe, pendant la saison sportive,

tous ses mercredis après-midi et ses samedis à encadrer ses douze U6-7.

Beau dévouement sportif, dans un esprit de transmission. ■

POUGUES-LES-EAUX

Du nouveau au garage de la Route bleue

Après une interruption d'activités, le garage de la Route bleue, créé en 2015, repart pour de nouvelles aventures dans de nouveaux locaux situés au 2148, avenue de Paris.

John a choisi de rester implanté sur l'axe emblématique de la N7, d'où le nom du garage. C'est donc dans des bureaux flamboyants neufs que John prend en charge la clientèle, l'atelier mécanique tenu par Mickaël étant pour le moment à 300 m des bureaux. Toutefois, le but est de construire un nouvel atelier tout en gardant les bureaux qui serviront de vitrine au garagiste.

Natif de Pougues, fort de vingt-huit ans d'expérience, John a toujours été dans l'automobile. Il est très fier de s'implanter au cœur de la cité thermale. Avec son garage, le quartier se redynamise puisque trois nouveaux commerces viennent de s'y implanter.

John propose plusieurs prestations (*) et est aussi



ACCUEIL. Les bureaux sont situés face à la poste, au 2148 avenue de Paris.

le revendeur officiel des produits Kobalt, une micro-entreprise nivernaise de vente de produits nettoyeurs-rénovants. ■

(*) Entretien de véhicules multimarques, réparation, révisions, diagnostic, achat-vente de véhicules d'occasion à des prix attractifs.

➔ **Pratique.** Horaires et jours d'ouverture : lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi, 8 heures-18 heures ; samedi, 8 heures-12 heures ; dimanche, fermé. Contact : 06.64.06.70.70 ou par mail (garagedelaroutebleue@gmail.com).

Les visiteurs ont pu découvrir l'historique des jeux vidéo



VINTAGE. Ces premiers jeux informatiques fascinent toujours le jeune public.

Lors du tournoi de la balle au prisonnier, l'association Better Call Lab (créée en 1999) était active dans la salle culturelle.

Son président et animateur a permis à de nombreux visiteurs de découvrir l'évolution des jeux vidéo depuis le début des années 70.

Plaisir de jouer

À cet effet, une dizaine de téléviseurs et de nombreuses consoles de jeux étaient en libre-service,

souvent après une courte démonstration.

Beaucoup d'intérêt pour ce retour en arrière, avec toujours autant de plaisir de jouer. Ces bénévoles de la console animent des ateliers intergénérationnels avec notamment des consoles Nintendo.

Ils récupèrent tous ces objets informatiques vintage et possèdent actuellement en stock plus de cent trente téléviseurs adaptés aux jeux. ■

Championnat régional de tarot individuel

Le club de tarot de Pougues, présidé par Roger Perrin, a assuré la logistique lors du championnat régional de tarot individuel (deuxième série et promotion) du comité Nièvre-Yonne (194 licenciés) qui s'est déroulé à la salle du parc Simone-Veil.

Le club local y tenait notamment la buvette/restauration, ce qui a été très apprécié vu que la rencontre s'est terminée aux alentours de 23 heures.

La suite en Corrèze

Ces deux compétitions ont été arbitrées par Julien Bez, pour les D2, et par Jean-Claude Ado, pour les promotions.

À l'issue de ces deux championnats, quatre joueurs de D2 parmi les



JOUEURS. Les vainqueurs de la deuxième série : Patrick Giordano, Pascal Le Royer, Gérard Gaugy et Stéphane Suchet (de gauche à droite).

vingt-quatre inscrits et cinq joueurs promotions sur les quarante-quatre

présents se sont qualifiés pour le championnat de France qui aura lieu à

Beynat (Corrèze) pendant le week-end de l'Ascension. ■

Nivernais central - Pays charitois

■ GUÉRIGNY

Les pétanqueurs aménagent des terrains



TRAVAUX. L'espace situé derrière le gymnase sera désormais aménagé, avec de nouveaux terrains bien délimités.

Les pétanqueurs ont troqué boules et cochonnets contre des outils, afin que leur club, l'Amicale pétanque club de Guérisny (APCG), puisse accueillir les futures compétitions dans des conditions encore meilleures.

Cinquante-cinq terrains

Ainsi, mardi matin, ils étaient quelques-uns à retrousser leurs manches derrière le gymnase, pour poser des bordures destinées à délimiter les espaces de jeu. Pas une mince affaire, ces blocs de ci-

ment, donnés par la mairie, pesant chacun près de quatre-vingts kilos !

Heureusement, les services techniques de la Ville ont prêté main-forte, engins à l'appui. Dorénavant, et une fois les travaux d'aménagement complètement terminés, cinquante-cinq terrains seront disponibles. ■

➔ **À venir.** Ces terrains seront prochainement très utilisés, l'APCG étant chargée de l'organisation des championnats de la Nièvre vétérans, en triplées. Quatre-vingts équipes sont attendues pour cette compétition, mercredi 16 avril après-midi et jeudi 17 avril, toute la journée.

■ URZY

Un nouvel artisan sur la commune



INSTALLATION. L'ex-entreprise guérignoise Scuteinaire vient d'effectuer une double mutation : désormais installée à Urzy (15, rue des Huttes), elle se dénomme aujourd'hui Chauffage Nivernais. Les domaines d'intervention de ses cinq employés n'ont pas changé : ils concernent toujours la plomberie et le chauffage (chaudières, pompes à chaleur, climatisation). Contact : 03.86.60.97.49. ■

■ À NOTER

PRÉMERY. Ouverture de l'Office de tourisme. L'Office de tourisme de Prémery, 15 grande rue, rouvre ses portes pour la saison mardi 8 avril, à 14 heures.

Patrice Bacconnet accueillera les visiteurs. Sur place, en plus de la documentation touristique, photocopies et cartes de pêche, on trouvera un large choix de souvenirs et de produits du terroir. Ne pas hésiter à venir découvrir la boutique.

Ouvert du mardi au vendredi, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 h 30, et le samedi, de 10 heures à 12 heures. Contact : 03.86.37.99.07 ; www.lacharitesurloire-tourisme.com. ■

SAINT-BENIN-D'AZY. Conseil municipal. Le conseil municipal se réunira mercredi 9 avril, à 19 heures, salle du conseil. À l'ordre du jour : vote budgets primitifs 2025 ; vote des taux des impôts directs locaux ; admission en non-valeurs ; redevances d'occupation du domaine public ; création poste agence postale ; subventions 2025 et questions diverses. ■

■ MONTIGNY-AUX-AMOGNES

Amogn'Art, une association qui a du cœur

Une nouvelle association a été créée dans le village. Amogn'Art a pour but de récolter des fonds pour la recherche contre les cancers pédiatriques. Pour cela, une convention vient d'être signée avec l'institut Gustave-Roussy, à Villejuif (Val-de-Marne).

À l'origine, quatre amis. Parmi eux, Aurélien Knab. L'entrepreneur de Vaux d'Amognes raconte : « Quand ma mère était malade, j'ai écumé les hôpitaux. Voir des enfants atteints de cancer m'avait beaucoup marqué. Je me suis dit que si on pouvait faire quelque chose pour eux, ce serait bien. Même si c'est une goutte d'eau. Et j'ai aussi monté cette association pour honorer ma maman ». C'est ainsi qu'est née Amogn'Art, en septembre 2024, et son concept original : allier l'art et la récolte de dons pour aider au financement de la recherche contre les cancers pédiatriques.

Le principe est simple : vendre des planches de skate customisées ou peintes par des artistes nationaux et internationaux, qui fixent eux-mêmes le prix. « On veut ren-



CONVENTION. Aurélien Knab, Janis Riclet-Fleury et Florian Boulé (de gauche à droite) présentent une planche de l'artiste Zcäpe, lors de la signature de la convention à l'institut Gustave-Roussy.

dre l'art accessible au plus grand nombre », explique Florian Boulé, président de l'association. Ainsi, les planches, considérées comme des œuvres d'art, sont vendues entre 100 et 1.000 €, lors d'événements et de manifestations auxquels l'association participe, comme dernièrement à l'espace des Saules, à Coulanges-lès-Nevers. Ou en avril à Calluire-et-Cuire (Rhône), à l'occasion de l'inauguration du plus grand skate parc de France, et en mai à Lyon, lors d'une vente caritative avec le collectif Blast.

À ce jour, une centaine d'artistes participent à l'opération. « On les a trouvés par nos différents réseaux. D'autres sont venus naturellement vers nous », précise Aurélien Knab, trésorier de l'association. « Et plein d'autres arrivent depuis qu'on a signé la convention avec l'institut Gustave-Roussy », poursuit-il. Une convention qui encadre l'association et lui donne une plus grande visibilité. « Bientôt, les gens pourront nous faire des dons en ligne, défiscalisés, directement sur le site de

Gustave-Roussy », révèle Janis Riclet-Fleury, secrétaire.

« C'est totalement transparent. On reverse la totalité des bénéfices à Gustave-Roussy », insiste Aurélien Knab. Lequel, via son entreprise, finance le fonctionnement de l'association, en offrant des planches et en mettant son matériel à disposition. « Les gens peuvent aussi prendre une carte d'adhérent à 10 €, pour nos frais de fonctionnement. On a de plus en plus de donateurs, des entreprises, des particuliers... La société Arkaic Concept, un fabricant, nous offre également des planches vierges avec des petits défauts. Et la plupart des artistes ne nous demandent rien. » ■

➔ **Et aussi.** L'association, qui tiendra une buvette le premier week-end d'avril au salon des travaux et de l'artisanat à Nevers, propose également une boîte à dons, et vend des pin's et des broches à l'effigie de la mascotte de Gustave-Roussy. Elle nourrit encore quelques projets, comme celui de peindre la salle de jeux de Gustave-Roussy, avec, peut-être l'aide du graffeur Kalouf, l'un des initiateurs d'Amogn'Art. Contact : 06.76.50.84.54 ; Instagram : Ride4life.

■ PRÉMERY

Besoin de nouveaux donneurs de sang

L'assemblée générale de l'amicale pour le don du sang de Prémery (*) a été l'occasion de remercier la mairie pour sa subvention et le prêt de salles, et les bénévoles pour les collectes. Anne Leclerc, la présidente de l'association, a rappelé les enjeux des collectes pour maintenir les réserves de sang.

Elle a regretté le manque de motivation des jeunes pour le don de sang. « Nous avons perdu quelques donneurs habitués atteints par la limite d'âge (71 ans) et le nombre de nouveaux donneurs est insuffisant », indique-t-elle.

Après le rapport d'activités 2024, présenté par Syl-



ASSEMBLÉE. Une donneuse de sang sera récompensée.

vie Chambionnat, et le rapport financier, par Jean-Michel Borderie, elle a présenté les projets 2025 : des membres de l'association seront toujours présents aux collectes, développeront le nombre de donneurs et continueront l'information

dans les écoles. Ils participeront aux diverses réunions de l'UD 58 et participeront aux journées mondiales du don du sang, à Nevers, en juin.

Bruno Carteron a encouragé les membres de l'amicale pour toutes leurs démarches de promotion

du don. Il a précisé qu'à la maison du don, à l'hôpital, ils ont pour objectif de prélever des quantités énormes de plasma qui serviront à alimenter l'usine d'Arras. Ils éviteront d'importer du plasma.

Un diplôme pour vingt-cinq dons de sang sera remis à Aude Saccari, dans les prochains jours. ■

(*) En présence d'Alexis Plisson, maire, Dominique Jolly-Meilhan, première adjointe et vice-présidente de la communauté de communes Les Bertranges et Bruno Carteron, vice-président de l'Union départementale (UD) 58 et de la région Bourgogne-Franche-Comté.

➔ **Prochaine collecte.** Lundi 5 mai, de 14 h 30 à 18 h 30.

■ LA CHARITÉ-SUR-LOIRE

Michèle Bijaoui expose à l'Office de tourisme

À voir ou à revoir, les œuvres de Michèle Bijaoui seront exposées à l'Office de tourisme à compter du mardi 8 avril. Quinze jours pour cet accrochage répondant au nom de « Nature(s) », inspiré à l'artiste par une photo qu'elle avait prise près de la ville ligérienne. « Cela m'a amusée et donné envie de créer quelque chose autour de ce thème de la nature », explique l'artiste. Ajoutant que le « s » dans le titre



THÈME. Michèle Bijaoui propose un rendez-vous pictural autour de la nature.

incite à voir sous divers angles et de manière pas forcément conventionnelle : « J'ai eu l'idée de m'amuser et j'espère que les visiteurs en feront autant ». Pour Michèle Bijaoui, c'est d'abord le plaisir de créer avec ses mains et sa tête. Un besoin impérieux de créer à partir de ce qu'elle voit, entend. Tout, pour elle, peut être source d'inspiration. Au-delà de cette exposition, Michèle Bijaoui a souhaité

en faire un événement participatif. Aussi proposera-t-elle deux moments forts : samedi 12 avril, de 15 heures à 19 heures, une séance de lectures autour du thème de la nature et un atelier d'écriture à partir des suggestions faites par les visiteurs. ■

➔ **Pratique.** Du mardi 8 au samedi 26 avril, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures (sauf jours fériés), à l'Office de tourisme, place Sainte-Croix. Contact : 03.86.70.15.06.

Val de Loire

ARQUIAN

Du pain sur réservation

Au chapitre des questions diverses du conseil municipal d'Arquian, la caravane du sport fera étape dans la cité arquinoise mercredi 23 juillet avec une nouvelle programmation, à savoir un escape game.

La commune s'inscrit dans la démarche « village prudence » proposée par la prévention routière en partenariat avec la gendarmerie. « La démarche est en concordance avec l'étude en cours de sécurisation de la traversée du bourg », justifie Cécile Becker, la maire. Moyennant une participation de 70 €, une intervention aura lieu dans les écoles.

L'élue déplore la fermeture du commerce « point chaud, dépôt de pain, viennoiserie ». Elle salue

« l'implication de Michel dans ce service proposé à la population locale qui n'a pas joué le jeu ».

En attendant l'ouverture de l'épicerie municipale, un dépôt de pain provenant de la boulangerie de Neuvy-sur-Loire sera relayé uniquement sur réservation au restaurant du P'tit arquinois les mardi, jeudi, vendredi et samedi.

Les inscriptions à l'école maternelle se déroulent du lundi 14 avril au samedi 26 avril. La rentrée est pressentie avec des effectifs stables. Sur l'espace du domaine privé de la commune dévolu à l'école du dehors, le chantier d'insertion a procédé à l'installation des équipements financés dans le cadre du projet « l'école, faisons-la ensemble ». ■

DANS LES COMMUNES

DONZY. Conseil municipal. Le conseil municipal se tiendra en mairie, mercredi 9 avril, à 19 heures, avec un ordre du jour consacré aux finances : fongibilité des crédits aux sections fonctionnement et investissement, compte financier unique 2024, affectation du résultat et report au budget 2025, subventions aux associations, admission en non-valeur, programme ONF 2025, participation au capital social Scic de l'abattoir de Cosne, rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées, budget 2025, questions diverses. ■

NEUVY-SUR-LOIRE. Fermeture de la rue des Vignerons. La seconde phase de réfection des réseaux de la rue des Vignerons débute aujourd'hui. La rue sera fermée à la circulation, à l'intersection de la route de Marvy, jusqu'en haut de la rue Bellevue. ■

POUILLY-SUR-LOIRE. Conférence. Le Pavillon du Milieu de Loire proposera, mercredi 9 avril, à 18 heures, une conférence sur les immersions dans le monde des insectes et des arachnides par la photographie, animée par Fabrice Audier, photographe naturaliste. Conférence gratuite, sur inscription au 03.86.39.54.54. ■

Les aventuriers du Milieu de Loire. Mercredi 9 avril, le Pavillon du Milieu de Loire proposera également l'animation « les aventuriers du Milieu de Loire », une journée pour les enfants de 6 à 12 ans spéciale « pas bêtes, les bêtes », de 10 heures à 16 h 30, à Pouilly-sur-Loire. Tarif : 12 € par enfant (goûter offert), pique-nique à prévoir. Sur inscription au 03.86.39.54.54. ■

SAINT-AMAND-EN-PUISAYE. Spectacle décentralisé de la Maison. La Maison Nevers Agglomération proposera un spectacle décentralisé, mercredi 9 avril, à 20 heures, au château, en salle Mazarin, avec la compagnie la Superette dans *Nous on n'a rien vu venir*. Deux circassiens se livrent à un match burlesque autour d'un écran. Un bug informatique va les conduire à remonter le temps, jusqu'à nos origines. Tarifs : 9 €, 7 € (pour les moins de 26 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, personnes en situation de handicap, intermédiaires), 6 € (pour les moins de 26 ans et adhérents). Réservations à l'accueil de la billetterie ou au 03.86.93.09.09. ■

COSNE-SUR-LOIRE

Embellir la ville grâce au fleurissement

Mise en partition par Nadine Breuzet, conseillère municipale déléguée aux espaces verts, l'opération « fleurissez vos pieds de mur » a connu un grand succès avec plus de 40 présents.

L'objectif de cette réunion était le fleurissement des pieds de murs des bâtiments. Près de 130 personnes se sont inscrites pour la troisième édition.

Nadine Breuzet a ouvert la séance par quelques rappels pour le bien-être en matière de fleurissement. Elle a profité de ce moment pour féliciter Frédéric, le responsable des espaces verts, et ses



PIEDS DE MURS. Nadine Breuzet lors de son discours inaugural.

« deux fées des fleurs » Jennifer et Stéphanie qui œuvrent dans les serres pour embellir la sphère publique.

Elle a également évoqué plusieurs pistes pour la continuité des actions visant à rendre l'espace public plus accueillant, com-

me les échanges de plantations, les trocs de plantes et boutures.

L'élue a souligné le soutien de la Ville pour les jardins partagés, mais a regretté que beaucoup de bâtiments notamment avenue du Maréchal Léclerc ne bénéficient d'aucun entretien et bien sûr d'aucun embellissement floral extérieur.

La commune reste à l'écoute des habitants pour signaler les quartiers en panne de végétalisation et relance les inscriptions jusqu'au mercredi 4 juin pour le concours de fleurissement (*lire ci-dessous*). ■

LES INSCRIPTIONS POUR LE CONCOURS DE FLEURISSEMENT SONT OUVERTES

FLEURISSEMENT. La Ville de Cosne-sur-Loire propose à nouveau un concours de fleurissement.

« Par son engagement en faveur de la biodiversité, la commune souhaite encourager et récompenser les actions menées par les habitants, les jardiniers et les acteurs économiques, en faveur du fleurissement de leur propriété,

pour l'amélioration, l'embellissement du cadre de vie et la mise en avant du végétal », peut-on lire dans un communiqué.

La participation à ce concours est gratuite et ouverte à tous les habitants de Cosne ainsi qu'aux activités économiques installées dans la commune.

Ce concours comporte quatre

catégories : maisons avec jardins visibles ou non de la rue, jardins potagers visibles ou non de la voie publique, balcons et/ou terrasses fleuris des maisons, immeubles ou résidences et acteurs économiques : prestataires touristiques, commerces, artisans. Une cinquième catégorie sera dédiée à un prix

spécial coup de cœur.

Pour s'inscrire, il faut remplir un bulletin de participation disponible à l'accueil de la mairie de Cosne, au Centre communal d'action sociale ou à la mairie de Cours.

Chaque bulletin devra être déposé dans les boîtes se trouvant dans ces lieux. Les inscriptions seront closes mercredi 4 juin, à 17 h 30. ■

POUGNY

Public et élèves au plus près de la création

La compagnie la Migration s'est trouvée en résidence artistique au Melting Pot, lieu de création à Pougny, du lundi 24 mars au vendredi 4 avril.

La compagnie a travaillé sur sa prochaine création *Par-delà l'horizon*, un duo acrobatique et musical évoluant à 7 mètres de hauteur sur une éolienne géante. Une expérience poétique et contemplative qui a pu profiter à un public curieux, composé de 75 personnes, jeudi soir, lors d'une sortie d'une répétition ouverte au public.

Durant leur résidence, la compagnie a également



SORTIE DE RÉSIDENCE. La compagnie la Migration s'est produite devant un public scolaire réunissant trois établissements et 80 enfants.

pu intervenir auprès des élèves de l'école primaire de Pougny et du lycée

Gilles-de-Gennes de Cosne.

Des élèves, ainsi qu'une

classe de primaire de Saint-Père, ont pu découvrir le travail de la compagnie jeudi matin au Melting Pot lors d'une répétition ouverte et échanger avec les artistes.

Cette résidence inaugure un projet culturel plus vaste, initié par l'association Alarue et le Melting Pot afin de donner la part belle aux arts de la rue sur le territoire de Cœur de Loire.

Résidences artistiques, actions culturelles ainsi qu'un temps fort avec programmation de spectacles en septembre sur plusieurs communes du territoire seront proposés. ■



Du 29 mars au 12 avril 2025

JUSQU'À

-20%*

sur les **CHEMINÉES** et les **POÊLES**

BRISACH

CHEMINÉES ET POÊLES



☆ GRAND JEU CONCOURS ☆

Tentez de gagner un poêle à granulés Nagano

Connectez-vous sur www.brisach-event.com pour participer.

* Règlement du jeu disponible sur le site

brisach.com

f o y i n p

(*) -20% sur tous les habillages du catalogue Foyers & Cheminées (hors options et accessoires, ...), -15% sur les poêles à bois et à granulés du catalogue Poêles Bois & Granulés (hors options et accessoires, ...) et sur les foyers et inserts bois et granulés du catalogue Foyers & Cheminées (hors foyers éthanol et gaz). Tous droits réservés. Non cumulables avec d'autres offres promotionnelles en cours. Offres valables dans les magasins participants du 29 mars au 12 avril 2025. Visuels non contractuels. Réalisation Irweego. Crédit photos : Shutterstock - BRISACH RCS Villefranche-Tarare 824 354 658.

ZA du Val de Loire - 58200 Cosne-Cours-sur-Loire - 03 86 28 16 29

43 boulevard Camille Dagonneau - 58640 Varennes-Vauzelles - 03 86 59 36 03

Haut Nivernais

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Prochaine séance demain à Varzy

Le prochain conseil de la communauté de communes Haut Nivernais Val d'Yonne se déroulera demain mardi 8 avril, à 18 h 30, au château de Varzy (rue Jacques-Amiot).

Administration générale. Actes de gestion courante - décisions prises par délégation. Motion sur la diminution de la dotation horaire globale attribuée au lycée Romain-Rolland.

Aménagement du territoire. Avenant n° 2 au Contrat-cadre de partenariat entre le département de la Nièvre et la communauté de communes.

Le budget général, simple formalité ?

Ressources humaines. Mise à jour du tableau des effectifs. Renouvellement des assurances statutaires avec le Centre de gestion de la Nièvre.

Finances. Élus communaux - état des indemnités.

Attribution de subventions aux deux espaces so-

ciaux au titre de la compétence centres de loisirs.

Attribution de la subvention annuelle 2025 au Comité des œuvres sociales.

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères - vote des taux par zone pour l'année 2025.

Fiscalité directe locale - vote des taux pour l'année 2025.

Budget général - reprise anticipée et affectation résultats 2024.

Budget annexe assainissement - reprise anticipée et affectation résultats 2024.

Budget général - approbation du budget primitif 2025.

Budget annexe assainissement - approbation du budget primitif 2025.

Budget général - fongibilité des crédits.

Développement durable. Engagement d'un Pacte territorial France Renov' et évolution du dispositif intercommunal mis en place en 2017.

Tourisme. Révision des tarifs de stationnement sur la halte fluviale de Clamecy. Partenariats avec les institutionnels du tourisme pour l'année 2025. ■

CLAMECY ■ Daniel Lesueur publie *Sacrifiés pour raison(s) d'État(s)*

On ne nous dirait pas tout ?

Dans son dernier livre *Sacrifiés pour raison(s) d'État(s)*, l'auteur Daniel Lesueur n'hésite pas à (re)mettre les pieds dans quelques bonnes affaires... d'État.

Pierre Brérard

pierre.brerard@centrefrance.com

Le rapport entre les morts de Ruth Ellis en 1955, Stephen Ward en 1963 et Dorothy Kilgallen deux ans plus tard ? Aucun au premier abord. Sauf que les deux derniers nommés auraient été "suicidés".

Dans *Sacrifiés pour raison(s) d'État(s)*, Daniel Lesueur ressort quelques jolies affaires d'État(s) qui ont défrayé la chronique en leur temps. « En ce qui concerne Dorothy Kilgallen, surtout, il est certain que c'est le terme qu'on aurait employé si ce livre était sorti il y a tout juste soixante ans (1965) », explique Daniel Lesueur. « Et ce après la mort mystérieuse de la journaliste et la disparition de son dossier brûlant, une enquête de deux ans sur l'assassinat du président Kennedy. »

Ruth Ellis fut la dernière femme exécutée en Angleterre, il y a soixante-dix ans. « Elle a tué son amant. Elle tenait une boîte de nuit très fréquentée par des gens très bien, parfois haut placés », rappelle l'auteur. « Et parmi celles-ci, on trouve Stephen Ward, un ostéopathe



ENQUÊTE. Toujours aussi prolifique Daniel Lesueur. PHOTO PIERRE BRÉRARD

de renom, qui eut pour patients Gandhi et Winston Churchill. Il fréquentait du beau monde tout autant que des prostituées de haut vol. »

L'affaire John Profumo a défrayé la chronique

L'ostéopathe en présentera une, Christine Keeler, à la fois... à John Profumo,

ministre des Armées du gouvernement du Premier Ministre anglais Harold Mc Millan, et à un diplomate russe. « L'affaire créera un véritable scandale, un séisme tel que le gouvernement n'y résistera qu'à grand-peine », précise Daniel Lesueur. « Afin de détourner cette histoire d'espionnage, on l'orientera vers une affaire de mœurs : l'opinion publique serait plus clément envers un ministre chaud lapin qu'envers un ministre qui a peut-être dévoilé des secrets d'État ! »

Et puis, pour la bonne cause, il y a le décès de Marilyn Monroe. Elle aussi sacrifiée pour raison d'État ? « Officiellement, c'est un suicide. Mais tout le monde ou presque sait que, le soir de sa mort, Marilyn appelle John Kennedy à la Maison-Blanche. Elle voulait se plaindre de Bobby, avec qui elle entretenait une liaison. Après JFK, ce dernier l'aurait lui aussi snobée. Mais je pense qu'on ne saura jamais. » ■

➔ Pratique. 226 pages, 20,04 €.

À NOTER

CLAMECY. Rentrée scolaire. Les inscriptions dans les écoles de Clamecy pour la rentrée 2025-2026 auront lieu mercredi 16 avril, de 14 heures à 17 h 30, et vendredi 18 avril, de 9 heures à 12 heures, à la mairie (premier étage). Sont concernés : les enfants non scolarisés nés en 2022 et ayant 3 ans avant le 31 décembre 2025 (les enfants nés en 2023 seront inscrits sur une liste d'attente), les enfants concernés par un changement d'école (déménagement, arrivée...).

Se munir des documents originaux suivants : livret de famille (en cas de séparation, documents justifiant de la garde de l'enfant), carte d'identité des parents, carnet de santé de l'enfant (vaccinations) et

justificatif de domicile (EDF, bail, etc). Renseignements : veronique.blanchard@mairie-clamecy.fr ; 03.86.27.50.80. ■

ACPA 58. Le prochain atelier proposé par le groupe mixte de Clamecy de l'association Accompagnement de la personne addictée et de son entourage de la Nièvre (Acpa 58) aura lieu mercredi 9 avril, à 15 heures, à l'ancienne Poste. Il aura pour thème le jeu Invacpa.

Au-delà du plaisir qu'il procure, le jeu est un moyen reconnu d'apprentissage et de développement chez les petits, mais aussi chez les grands. Convaincu de ses vertus, l'Acpa 58 a décidé de mettre en place le jeu Invacpa. Renseignements : 07.49.14.57.30. ■

VENTE AUX ENCHERES

Mercredi 9 avril à 14 h

HOTEL DES VENTES DE CLAMECY
10, rue de la Forêt • 58500 CLAMECY

OBJETS D'ART ET DÉCORATION
TABLEAUX
MOBILIER ANCIEN ET DE STYLE

Exposition • mardi 8 avril de 17h à 19h
et le matin de la vente de 10h à 12h

Vente retransmise sur interencheress live
www.interencheress.com/58001



Expertises gratuites
d'or et bijoux

Commissaires-priseurs et expert
vous reçoivent pour expertiser
vos trésors mardi 8 avril
à la salle des ventes de 15h à 19h

14,90€

Réussir
son jardin &
son potager

Bonnes méthodes • Trucs et astuces • Fiches pratiques

180
pages

Jardiner en toute simplicité !

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX
ET SUR CENTREFRANCEBOUTIQUE.FR

Sud Nivernais

BILL PNEUS
«Roulez Bill, roulez tranquille»

Jusqu'à **130€** remboursés*
sur la marque **Pirelli**
*voir conditions en magasin

DU 24/03 AU 26/04/25
ROUTE DE MOULINS - DÉCIZE - 03 86 25 14 39

À NOTER

CERCY-LA-TOUR. Brocante. L'USC Pétanque organise sa brocante annuelle, dimanche 13 avril, de 7 heures à 18 h 30, au boudrome (à côté du camping). Buvette et restauration sur place. Inscription : 06.79.14.05.02 ou 06.28.53.93.23. ■

FOURS. Inscriptions scolaires. Les inscriptions à l'école maternelle pour l'année scolaire 2025-2026 auront lieu mardi 6 mai, de 16 h 15 à 18 h 30. Se munir des documents suivants : certificat d'inscription délivré par la mairie de Fours, livret de famille et carnet de vaccination de l'enfant, à jour. Renseignements : contacter l'école au 03.86.50.24.56 (05806911@ac-dijon.fr). ■

LA MAISON DU RIDEAU

STORES VOILAGES

Jusqu'au 30 avril 2025

PROMOTIONS -20%*

MEUBLES
DESPONT A77 - Sortie 32 ZI V. Vauzelles
03 86 38 00 00

DORNES ■ Une variante ludique, conviviale, bonne pour la santé de tous

Le football... en marchant

Les U15 et U18 de l'ESN 58 ont découvert, dernièrement, la pratique du football en marchant. Une expérience qui a déjà séduit deux autres clubs nivernais.

Les jeunes U15 et U18 de l'ESN 58 ont joué, dernièrement, au football en marchant, au stade du Rimorin. Des séances de vingt minutes, sans dépasser une heure de jeu.

Cette nouveauté a été exposée par Sébastien Lemerrier, CTD du district de la Nièvre, et par Bruno Boudot, président de la Commission foot diversifié, en présence de Damien Grandjean, président de l'ESN 58, et de Christelle Borde, présidente de la section jeune.

Sébastien Lemerrier a évoqué les avantages de cette pratique : le loisir, la convivialité, le bien vivre, le lien social, le plaisir, l'inclusion et l'intergénérationnel. « Ce football santé en marchant devrait permettre d'attirer des anciens crampons, des anciens dirigeants, des parents et grands-parents venant régulièrement voir jouer leur progéniture », a ajouté Bruno Boudot, en associant aussi les person-



DÉCOUVERTE. Les jeunes de l'ESN 58 en compagnie de Sébastien Lemerrier, Bruno Boudot, Damien Tabarant, dirigeant de Coulanges-lès-Nevers, Damien Grandjean et Christelle Borde.

nes en situation de handicap.

Les règles

Les règles à suivre sont les suivantes : marcher vite, avec toujours un talon au sol, pas de contact, pas de tackle, pas de hors-jeu, les coups francs sont indirects sauf les pénalités, le joueur a droit à trois

touches successives maximum. Il y a une zone protégée du gardien, ce dernier pouvant dégager à la main ou au pied. Le démarquage et l'anticipation favorisent la fluidité de la rencontre. Les équipes sont formées de quatre, cinq ou six joueurs. La licence est de 13 €.

Dans la Nièvre, le "foot

en marchant" commence à pointer son nez avec, notamment, une section au FC Château-Chinon/Arleuf et au FC Nevers. À tout club enregistrant dix licenciés, le district fournira une paire de buts, des ballons et des chasubles.

Après la démonstration de jeudi soir, l'ESN 58 va tenter de convaincre les indécis. ■

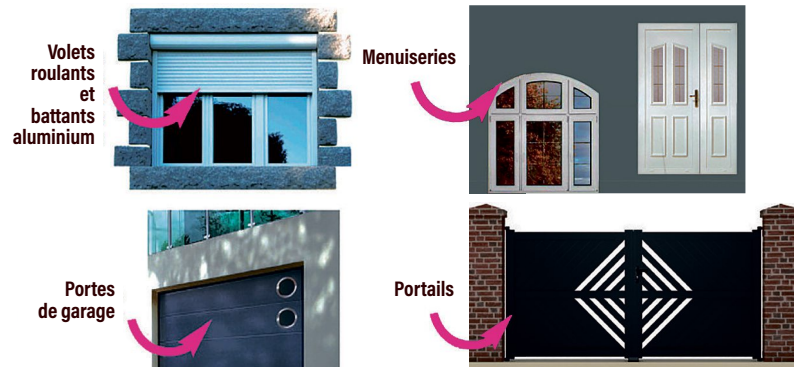
FERMETURES & CUISINES DU MORVAN

• Portes de garage • Volets roulants et battants • Stores • Portails PVC et alu • Menuiserie PVC, bois et alu • Cuisines



PORTES OUVERTES
Les 12 et 13 avril
de 10h à 18h non-stop

*sauf vérandas
15% DE REMISE SUR TOUS LES PRODUITS*



Fermetures & Cuisines du Morvan - Guillaume RABIER
41, route de Moulin - DECIZE - 03 86 25 07 34
fermeturesdumorvan@wanadoo.fr

www.fermeturesdumorvan.fr



Morvan

CHIDDES

Clara Berger et Isaure Foucher s'apprêtent à relever un nouveau défi



DUO. Clara Berger et Isaure Foucher se préparent à relever le défi de participer au 4L Trophy 2026.

« Nous sommes prêtes à relever un nouveau défi », s'enthousiasme Clara Berger, contactée au téléphone. La jeune femme de 20 ans, pompier volontaire etoureuse de la nature, a rencontré son amie Isaure Foucher, 20 ans elle aussi, au lycée cette année.

Toutes les deux sont en BTS de gestion forestière. Dynamiques, volontaires et motivées, elles se sont trouvées de nombreux points communs et une belle amitié. Ainsi est né le projet de participer au 4L Trophy de 2026.

« Ce raid solidaire nous permettra de vivre une aventure incroyable tout en soutenant une cause qui nous tient à cœur : la scolarisation des enfants au Maroc grâce à l'association Enfants du Désert.

Nous nous préparons pour relever ce défi. »

Pour l'heure, il leur faut trouver la 4L adéquate et se constituer un budget possible avec des partenaires. La confiance est de mise chez les deux jeunes femmes, « mais nous avons besoin de votre soutien. Vous pouvez nous aider en devenant sponsor ou en faisant un don sur notre cagnotte Leetchi (*) ».

Persuasive, Clara conclut : « Chaque don est utile, n'hésitez pas à partager à votre entourage. Suivez notre aventure et soutenez-nous dans ce projet ambitieux. On compte sur vous ! ».

(*) https://www.leetchi.com/fr/c/la-4l-barroise-direction-le-4l-trophy-2026-7468885?utm_source=copylink&utm_medium=social_sharing.

À NOTER

SAINT-HONORÉ-LES-BAINS. Conseil municipal. Le conseil municipal aura lieu mercredi 9 avril, à 19 heures, salle Simone-Rignault, à la mairie. Ordre du jour : compte de gestion 2024, budget principal de la commune ; compte administratif 2024, budget principal de la commune ; affectation de résultat 2024, budget principal de la commune ; compte de gestion 2024, budget annexe de l'eau ; compte administratif 2024, budget annexe de l'eau ; budget primitif 2025 concernant le budget de la commune ; taux 2025 de la fiscalité directe locale ; redevance 2025 d'occupation du domaine public ; avenant à la convention avec Nièvre Ingénierie concernant l'instruction des autorisations et actes d'urbanisme ; délégation de service public : Casino ; périodicité et horaires l'éclairage public ; arrêt de l'adhésion auprès du Pôle de développement Nièvre Ingénierie ; liquidation de l'association foncière de remembrement de Sémelay ; questions diverses. Il est rappelé que les réunions du conseil municipal sont publiques dans le cadre du droit à l'information des décisions et de la connaissance des débats qui y ont concouru. Ce libre accès est encadré par une exigence de passivité. ■

VANDESSE. Karaoké-repas du comité des fêtes. Samedi 3 mai, le comité des fêtes de Vandesse organise un karaoké-repas à la salle des fêtes. Au menu, chansons et chili con carne. Inscriptions dès maintenant et jusqu'au 22 avril au 03.86.30.70.58 et au 06.86.28.80.36. ■

NETTOYAGE DE CUVES À FUEL

SARL C.D.I.

03 86 31 93 93

6 h - 23 h

"Dégazage de tous types de cuves sans perte de produit avec matériel ATEX dernière génération"

DUN-LES-PLACES ■ La maison Morvan lance un projet sur le thème du jardin

Un lieu insolite et accueillant

Du nouveau à la maison Morvan, association qui a quarante ans cette année. Le projet "le jardin a du sens" est lancé. Il se déploie au fil de six ateliers.

La maison Morvan, point vert au Vieux Dun, est un lieu familial et convivial accueillant un public de personnes à handicap mental et troubles psychiques stabilisés.

Cette association a été créée en 1985. Elle accueillait au départ des gens venus de l'Essonne et de Paris. Le projet a pour objectif de développer des ateliers de groupe en inclusion pour des jeunes et adultes en situation de handicap mental et psychique dans le gîte Point Vert, loué par l'association.

Week-ends nature et fleurissement

Il s'agit de proposer des week-ends dans la nature. Il est à noter que certaines familles et personnes viennent depuis vingt à trente ans et considèrent le lieu comme leur maison de famille.

La saison dernière comportait des ateliers de médiation animale. Les participants handicapés partageaient notamment



MÉDIATION ANIMALE. C'était une activité de la maison Morvan en 2024. PHOTO D'ARCHIVES

des moments avec des élèves scolarisés à proximité du gîte.

L'an dernier aussi, la participation pour la première fois en tant qu'équipe mais aussi en tant que bénévoles au raid handi-valide organisé les 28 et 29 septembre 2024 par l'association Dream (Défi Raid Ensemble Aventure en Morvan) a été un grand moment pour l'association et ses adhérents.

En 2025, c'est le premier atelier du projet "le jardin

a du sens", subventionné par l'Association Les Amis d'Arthur, avec Virginie Benoît de Silènes, Graines du Morvan : elle animera six ateliers entre mars et septembre 2025.

L'atelier fleurira la résidence Point Vert avec des fleurs sauvages, comestibles et plantes aromatiques et médicinales (également produites dans le Morvan). Cet atelier est exécuté avec l'Esat de Montsauche, qui fabriquera les trois bacs potagers

accessibles aux personnes à mobilité réduite.

La participation de familles de Dun-les-Places et ses environs n'est pas exclue. Il convient de se rapprocher de Véronique Gilbert (*). Une inauguration du jardin est dans l'air. La philosophie du lieu se caractérise par une découverte du Morvan, le partage et le travail avec des prestataires de services locaux de qualité. ■

(*) Contact : morvan@pointvert.org.

ONLAY

Un moment musical dédié aux luttes sociales

Fleurs de Jazz et Adere Onlay ont proposé leur deuxième soirée jazz de la saison 2025 : au programme, le duo clarinette basse-guitare de Canto Rosso.

Canto Rosso est un conte. Il était une fois Nicolas Laudet, de Paris, qui entre à 6 ans dans l'univers de la clarinette basse avec Jean-Sébastien Bach comme « précepteur ». Il y a Léo Fava, de Bologne, qui, à 10 ans, apprend la guitare électrique avec les Beatles en modèle. Champagny-en-Vanoise les réunit par hasard et de là naît un groupe, Canto Rosso, en 2021. Leur terrain musical, c'est un jazz qui revisite les chants de luttes sociales, de résistance aux oppressions.

Mémoires sauvages

Tout au long de cette soirée, qui a réuni une centaine de personnes, leurs mélodies sauvages, convaincues, promènent dans un monde historiquement marqué par les luttes des « damnés de la terre ». Leur musique, dans ses sons, ce sont les écorchures, les douleurs qui ont affecté ici et là toutes celles et ceux qui se sont trouvés confrontés à la violence politique, économique et sociale.



CANTO ROSSO. Un duo passionné et passionnant.

Viennent alors en tête les paroles de la chanson de Bernard Lavilliers, *Noir et Blanc* (*). Une sublime soirée ! Merci pour *Canto del Pilon* évoquant le Venezuela et le travail épuisant du broyage du maïs ; merci pour *Nabucco*, écho de la domination autrichienne sur Milan ; merci pour Charles Mingus, célèbre contrebassiste de jazz, et son puissant *Fables of Faubus*, dénonçant la ségrégation raciale aux États-Unis ; merci pour le *Vivre libre en travaillant ou mourir en combattant*, de la révolte des canuts lyonnais en 1831 ; merci pour le solo de Nicolas Laudet sur ces guerres si proches de nous ; merci pour *Alabama*, de John Coltrane, un des plus grands quartet de jazz,

évoquant les quatre fillettes noires assassinées le 15 septembre 1963 dans un attentat à la bombe par le Ku Klux Klan ; merci pour John Lee Hooker, chanteur des migrations forcées face à des catastrophes climatiques aux États-Unis ; merci pour *Bloody sunday*, cette évocation des quatorze morts un dimanche de 1972 en Irlande lors de cette marche réclamant le respect des droits civiques et la paix entre protestants et catholiques ; merci pour *Bella Ciao*, ce chant de révolte italien des partisans résistants contre les troupes allemandes et fascistes ; merci pour la dénonciation des violences policières en France ; merci pour Bob Marley et son engagement contre l'escla-

vage, qui occasionne un solo guitare magnifique de Léonida Fava ; merci pour les chants de la Voix chantante du Japon, ces cercles de chœurs dans les usines dénonçant l'exploitation de la classe ouvrière ; merci pour cette chanson éminemment populaire du *Temps des Cerises* ; merci pour *l'Estaca*, ce cri catalan contre la dictature franquiste en Espagne qui clôt le spectacle.

Merci, répondant au rappel de la salle, pour ce chant chilien de 1973, plein de force *El pueblo unido jamás será vencido*, évoquant l'assassinat d'Allende et de la démocratie chilienne. Servies par les mélodies métalliques de la clarinette, deux heures d'évocations musicales de tous ces moments où l'homme a su se révolter contre les injustices et les oppressions. ■

(*) « La musique est un cri qui vient de l'intérieur. C'est la voix de Mendela, le tempo docteur Fela, écoute chanter la foule avec les mots qui roulent et font battre son cœur de n'importe quel pays, de n'importe quelle couleur. »

➔ **À venir.** Fleurs de Jazz propose, samedi 19 avril, à 20 heures, à Luz, un diner-concert flamenco, jazz, world music et pop avec Kalô. Contact : 06.19.12.25.06 ; <https://larochemillayjazzfestival.fr/>.

Avis d'obsèques / Annonces classées

58

CARNET SERVICES OBSÈQUES

POMPES FUNÈBRES

■ POMPES FUNÈBRES RASLES-GAUBIER

Monuments et caveaux
NEVERS, 3, rue Jean-Gautherin
Tél. 03.86.59.29.98 - 24 h/24 - 7 j/7

■ PF L'ÉCRIN DU SOUVENIR

58000 SERMOISE-SUR-LOIRE
Tél. 03.86.36.70.99 - 24 h/24 - 7 j/7
Agrée Association Française d'Information Funéraire
www.ecrindusouvenir.com

■ PF BULOT ROC'ECLERC

Funérarium et Marbrerie - 24 h/24 - 7 j/7
NEVERS - Tél. 03.86.36.40.06
VARENNES-VAUZELLES - Tél. 03.86.38.08.30

■ PF MARBRERIE DUCROISSET

Funérarium - Caveaux - Monuments
CERCY-LA-TOUR - Tél. 03.86.50.08.55
24 h/24 - 7 j/7

■ POMPES FUNÈBRES CATON

Permanence décès et funérarium 24 h/24 - 7 j/7
Commandes de fleurs et plaques
COSNE-SUR-LOIRE - Tél. 03.86.24.00.40
GUÉRIGNY - Tél. 03.86.60.46.42
LA CHARITÉ-SUR-LOIRE - Tél. 03.86.21.59.71
PRÉMERY - Tél. 03.86.68.11.68
VARENNES-VAUZELLES - Tél. 03.86.60.57.30

■ POMPES FUNÈBRES MARTIN

Obsèques - Marbrerie - Ornaments
Agence à FOURCHAMBAULT
Chambre funéraire à MARZY
Tél. 03.86.58.90.32 - 24 h/24 - 7 j/7

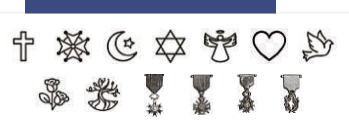
Pour paraître dans
cette rubrique

04 73 17 31 41



CENTRE FRANCE PUB
Funéraire

Pour un
AVIS D'OBSÈQUES
qui lui ressemble,
dites-le avec des mots,
mais aussi **AVEC DES SYMBOLES**



Vous pouvez aussi agrémenter
votre avis avec
UN CADRE NOIR ÉBÈNE
ou **UNE PHOTO**

04 73 17 31 41
obseques@centrefrance.com

AVIS D'OBSÈQUES

Retrouvez nos avis sur
lejdc.fr
et
dansnoscoeurs.fr

Pour nous contacter
obseques@centrefrance.com

SAINT-HONORÉ-LES-BAINS

Mme Régine PREAUX, son épouse,
Et toute la famille
ont la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Pierre PREAUX

survenu à l'âge de 93 ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée le
mercredi 9 avril 2025, à 10 h 30, en l'église
de Saint-Honoré-les-Bains et sera suivie de l'in-
humation.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remer-
ciements.
PF Brossard, Moulins-Engilbert.

982902

JUSSY-LE-CHAUDRIER POUILLY-SUR-LOIRE

On nous prie d'annoncer le décès de

Madame Odette CHOTTARD

née PERREAU

survenu le 3 avril 2025, à l'âge de 96 ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée le
jeudi 10 avril 2025, à 14 h 30, en l'église de
Sancergues, suivie de l'inhumation au cime-
tière de Jussy-le-Chaudrier.

Condoléances sur registre.
De la part de :
Mme Evelynne GAUDRY et Christian,
sa fille ;
Sandra et David SIROT,
Fabien SIROT,
ses petits-enfants ;
Nathan et Nohan, ses arrière-petits-enfants ;
Mme Ghislaine DUCOURTHIAL, sa sœur ;
Ses belles-sœurs et beaux-frères
Et toute la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remer-
ciements.

La famille remercie particulièrement le
foyer-logement de Pouilly-sur-Loire et le centre
médical de La Vennerie.

PF Doucet-Campos, Sancergues.

982835

GARCHIZY

Silvianne, son épouse ;
Laurent, son fils chéri ;
Adrien, Maxime, ses petits-enfants adorés ;
Jacky et Colette TCHANG-TCHONG,
son frère et sa belle-sœur ;
Marcel et Françoise KECK,
Didier et Patricia KECK,
ses beaux-frères et belles-sœurs ;
Ses neveux, ses nièces ;
Ainsi que toute la famille
ont la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Robert TCHANG-TCHONG

survenu à l'âge de 74 ans, d'une surnoise et
terrible maladie.

Ses obsèques civiles seront célébrées le
jeudi 10 avril 2025, à 14 heures, au crémato-
rium de Nevers.

Fleurs naturelles seulement.

La famille remercie tout particulièrement le
service palliatif, le chirurgien du service d'uro-
logie, notre médecin traitant et son rempla-
çant pour leur gentillesse inégalable et nos
voisins pour leur soutien moral ainsi que tou-
tes les personnes qui s'associeront à sa peine.

PF L'Écrin du Souvenir, Sermoise-sur-Loire.

Condoléances sur **www.dansnoscoeurs.fr**

982812

DRUYES-LES-BELLES-FONTAINES MONÉTEAU

Ses fils, Stéphane et Fabrice ;
Ses belles-filles, Virginie et Céline ;
Ses petits-enfants,
Tristan, Jules, Adam, Louise,
Et toute la famille
ont la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Roger MILLOT

survenu à l'âge de 77 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le
vendredi 11 avril 2025, à 15 heures, en l'église
de Druyes-les-Belles-Fontaines.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remer-
ciements.

Un grand merci à ses infirmières, à ses ai-
des à domicile et aux personnes qui l'ont ac-
compagné.

PF et marbrerie Billon, Coulanges-sur-Yonne.

Condoléances sur **www.dansnoscoeurs.fr**

982924

Les obsèques célébrées ce jour *

— Nièvre —

Condoléances sur **www.dansnoscoeurs.fr**

Arquian

10 h 30 : Gérard MILET, au cimetière.

Garchizy

15 h 00 : Robert THIBAUDAT, en l'église.

La Machine

14 h 30 : Annick BONDE, en l'église.

Nevers

10 h 00 : Anne-Marie BLONDEAU, au
crématorium.

Varennnes-Vauzelles

10 h 00 : Robert MERLIN, en l'église de
Notre-Dame de L'Orme.

Varzy

15 h 00 : Odette NIQUET, en l'église.

(*) Les obsèques célébrées ce jour, ayant fait l'objet
d'un avis dans le journal.

983025



CENTRE FRANCE PUB
Funéraire

**Contactez
le service Obsèques**

Du lundi au vendredi : 9h - 18h
Samedi : 14h - 18h
Pour une parution le lendemain,
vos avis sont à adresser
avant 17h30 (17h le samedi)

04 73 17 31 41 • obseques@centrefrance.com

ANNONCES LÉGALES

Retrouvez toutes les publications sur
www.centreofficielles.com

04.73.17.31.27

legales@centrefrance.com

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité
à la publication des annonces judiciaires et légales
sur l'ensemble du département de la Nièvre
au tarif en vigueur fixé par l'arrêté du 19 novembre
2021 relatif à la tarification et aux modalités
de publication de ces annonces.

ANNONCES LÉGALES ET ADMINISTRATIVES



Demandes de déclaration d'utilité publique, avec enquête
parcellaire conjointe, et d'autorisation environnementale en vue
du projet de SNCF Réseau de modernisation de l'axe ferroviaire
Paris - Clermont-Ferrand

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

Pétitionnaire :

Société SNCF Réseau dont le siège social est situé : 15 Rue Jean-Philippe
Rameau - 93200 Saint-Denis.

Objet de la demande :

Demandes de déclaration d'utilité publique, avec enquête parcellaire con-
jointe, et d'autorisation environnementale en vue du projet de SNCF
Réseau de modernisation de l'axe ferroviaire Paris - Clermont-Ferrand.

Les travaux de modernisation visent à une amélioration du système d'élec-
trification de la ligne, avec la création/extension de sous-stations électri-
ques (SST), de postes de mise en parallèle (PMP) et à un renforcement
des voies (remplacement de rails et/ou de ballast) pour permettre un
relèvement de la vitesse dans certaines zones.

Dates de l'enquête publique unique et permanences de la commission
d'enquête :

Du vendredi 4 avril 2025 à partir de 13h30 au mardi 13 mai 2025 jusqu'à
12h00 (40 jours consécutifs).

Ont été désignés en qualité de membres de la commission d'enquête, par
décision n° E25000020/21 du 5 février 2025 du président du tribunal
administratif de Dijon : M. Georges LECLERCQ, en tant que président, M.
Daniel COLLARD, M. Dominique LAPREVOTTE, membres titulaires et M. Joël
VENIANT, membre suppléant.

Au moins l'un des membres de la commission d'enquête se tiendra à la
disposition du public pour recevoir ses observations à la mairie de :

Nevers, siège de l'enquête :

- le lundi 7 avril 2025 de 14h30 à 17h30,

- le mardi 6 mai 2025 de 9h00 à 12h00,

Clermont-Ferrand :

- le vendredi 4 avril 2025 de 13h30 à 16h30,

- le mercredi 23 avril 2025 de 14h00 à 17h00,

- le mardi 13 mai 2025 de 9h00 à 12h00,

Saint-Pierre-lès-Nemours :

- le vendredi 4 avril 2025 de 13h30 à 16h30,

- le jeudi 24 avril 2025 de 9h00 à 12h00,

- le mardi 13 mai 2025 de 9h00 à 12h00,

Cepoy :

- le mardi 8 avril 2025 de 14h30 à 17h30,

- le mercredi 23 avril 2025 de 14h00 à 17h00,

- le lundi 12 mai 2025 de 14h00 à 17h00,

Neuvy-sur-Loire :

- le vendredi 4 avril 2025 de 13h30 à 16h30,

- le mercredi 9 avril 2025 de 14h00 à 17h00,

- le mardi 13 mai 2025 de 9h00 à 12h00,

Saint-Germain-des-Fossés :

- le jeudi 10 avril 2025 de 14h00 à 17h00,

- le jeudi 24 avril 2025 de 9h00 à 12h00,

- le lundi 12 mai 2025 de 14h00 à 17h00.

Par ailleurs, trois réunions publiques se tiendront :

- à Nevers, salle de l'INKUB, 7 place du général Pittié, le samedi 5 avril
2025 de 14h00 à 16h30,

- à Moulins, Espace Villars, Centre national du costume de scène, route de
Montilly, le jeudi 17 avril 2025 de 19h00 à 21h00,

- à la mairie de Clermont-Ferrand, salle Chancelier de l'Hospital, le mardi
22 avril 2025 de 19h00 à 21h00.

Pièces mises à disposition du public et renseignements :

Dossier d'enquête publique unique comprenant notamment l'étude d'im-
pact et son résumé non technique, l'avis de l'autorité environnementale,
le mémoire en réponse du pétitionnaire à cet avis et le bilan de la
concertation préalable à la réalisation de l'opération.

Des renseignements complémentaires peuvent être demandés à : M.
Jérôme PRUDHOMME, responsable Maîtrise d'ouvrage - SNCF Réseau - 78
rue de la Villette - 69425 Lyon(Courriel : jerome.prudhomme@re
seau.sncf.fr).

Lieux de consultation :

Les personnes intéressées peuvent prendre connaissance du dossier :

- dans les mairies de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), Saint-Pierre-lès-
Nemours (Seine-et-Marne), Cepoy (Loiret), Nevers, Neuvy-sur-Loire (Niè-
vre) et Saint-Germain-des-Fossés (Allier),

- au Pôle des politiques publiques - Section environnement de la préfecture
de la Nièvre.

Le rapport et les conclusions motivées de la commission d'enquête y seront
tenus à la disposition du public, pendant une durée d'un an à compter de
la date de clôture de l'enquête.

Observations du public :

Le public peut adresser ses observations et propositions durant la durée
de l'enquête publique :

- sur le registre spécialement ouvert à cet effet dans les mairies de Ne-
vers, Clermont-Ferrand, Saint-Pierre-lès-Nemours, Cepoy, Neuvy-sur-Loire
et Saint-Germain-des-Fossés, par écrit au président de la commission
d'enquête, M. Georges LECLERCQ, à la mairie de Nevers (1 place de l'Hôtel
de Ville 58000 Nevers), siège de l'enquête, où elles sont tenues à la
disposition du public,

- sur un registre dématérialisé, à l'adresse suivante : [https://www.registre-
numerique.fr/axe-paris-clermont-ferrand](https://www.registre-numerique.fr/axe-paris-clermont-ferrand)

- par voie électronique, à l'adresse associée au registre dématérialisé
suivante : axe-paris-clermont-ferrand@mail.registre-numerique.fr

Décision :

À l'issue de la procédure, la préfète de la Nièvre, coordinatrice de l'enquête
publique, le préfet de la Seine-et-Marne, la préfète de la région Centre
Val-de-Loire, préfète du Loiret, le préfet de l'Allier et le préfet du Puy-de-
Dôme délivrent, soit une déclaration d'utilité publique, avec enquête
parcellaire conjointe, et autorisation environnementale du projet, éven-
tuellement assorties de prescriptions, soit un refus motivé, par arrêté
interpréfectoral qui sera notifié au responsable du projet.

Cet avis est publié par voie d'affichage dans les mairies des communes
suivantes : Billy, Creuzier-le-Vieux, Moulins, Saint-Germain-des-Fossés, Vi-
chy, Yzeure (Allier), Amilly, Briare, Cepoy, Châlette-sur-Loing, Dordaves,
Fontenay-sur-Loing, Gien (Loiret), Neuvy-sur-Loire, Nevers, Tracy-sur-Loire
(Nièvre), Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), Bagneux-sur-Loing, Fontai-
nebleau, La Madeleine-sur-Loing, Moret-sur-Loing, Saint-Pierre-lès-Ne-
mours et Souppes-sur-Loing (Seine-et-Marne), ainsi que sur le site internet
des services de l'État dans la Nièvre, dans l'Allier, dans le Loiret, dans le
Puy-de-Dôme et dans la Seine-et-Marne.

265772

**Centre
MarchésPublics.fr**
Votre plateforme de gestion



**LA RÉFÉRENCE
LOCALE**
des appels d'offres !

legales@centrefrance.com

Une solution de **Centre France Pub**

58

Conformément à la loi Informatique et Libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.

Un chiffre

12

Le nombre de victoires du RC Annecy-le-Vieux, troisième de la poule 4 de Fédérale 3 et futur adversaire de Saint-Léger-des-Vignes en 32^e de finale. Une grosse performance pour le club haut-savoyard, promu cette saison.

→ CÉDRIC CHAVET EN MODE RECORD, A CONQUIS L'ANDALOUSIE



ULTRATRAIL. Cédric Chavet explose le record de la Sierra Nevada, en Espagne. Le coureur du team Globetrailers, Cédric Chavet, s'est imposé avec panache en Andalousie dans l'une des plus prestigieuses courses espagnoles, la Sierra Nevada, samedi. Victorieux pour sa première participation, il a aussi pulvérisé le record du 101 kilomètres, concluant l'ultra en 11h55'31". Le Nivernais a partagé le podium avec son coéquipier Antoine Guillon et Nicolas Rivière (Dominicaine athlétisme) (de gauche à droite autour de Cédric Chavet sur la photo fournie par le vainqueur). De Grenade à la station Pradollano en passant par le Pic Veleta à plus de 3.100 mètres d'altitude, la course avait un dénivelé positif de 5.500 mètres. ■

LE JDC sports

RUGBY/FÉDÉRALE 3 ■ Saint-Léger s'est offert le leader Saint-Claude, 19-16, hier, pour clôturer la saison régulière

« Contrat rempli, mais ce n'est pas fini »

L'Espérance Saint-Léger-des-Vignes a clôturé sa saison régulière de Fédérale 3 avec une belle victoire, 19-16, contre le leader Saint-Claude, hier. Les Léogartiens peuvent maintenant se tourner vers les 32^{es} de finale où ils devraient retrouver Annecy-le-Vieux.

Rémi Marchal

remi.marchal@centrefrance.com

Quelle plus belle action pour terminer cette rencontre que ce plaquage déterminé de Romain Laurent qui a projeté l'arrière sanclaudien Comte en touche ?

Une action qui symbolise toute la hargne dont a fait preuve l'Espérance Saint-Léger-des-Vignes pour s'imposer 19-16 face au leader Saint-Claude, hier, lors de la 18^e et dernière journée de la saison régulière de Fédérale 3.

Romain Laurent finit par trouver l'ouverture sur une très belle combinaison



DUEL. Mathias Lefebvre et les Léogartiens sont sortis vainqueurs d'une belle bataille face à Saint-Claude. PHOTO CHRISTOPHE MASSON

Si le match n'avait pas de véritable enjeu comptable, l'ESL étant sûre de terminer deuxième et les Jurassiens premiers, il n'était pas dénué d'intérêt pour les deux clubs, qui voyaient là l'occasion de se mettre en mode phase finale avant de réellement la débiter dans trois semaines avec les 32^{es} de finale. Pour Saint-Léger, ce devrait être contre Annecy-le-Vieux (aller en Haute-Savoie le 27 avril, et retour à Fresneau le 4 mai).

« Ça a claqué fort », résume le manager Jérémy Colombat. « Les joueurs ont tous élevé leur niveau dans le combat, dans l'intensité. On a été très bon dans l'état d'esprit. On voulait rester invaincu à la maison, notre premier objectif est atteint. Avec cette qualification, le contrat est rempli, mais ce n'est pas fini. »

« On a validé nos objectifs, il y a eu un sacré volume de jeu, ce n'était que du plaisir », savoure Baptiste Chevalier à la sortie du terrain. « C'était bien de recevoir une grosse équipe comme celle-

là pour finir la saison. On a pu travailler nos automatismes pour les prochains matches. »

Face à des Sanclaudiens sans pression, mais pas sans ambition, les Orangers ont fait preuve de détermination pour contrer les assauts adverses et faire honneur à leur statut de meilleure défense de la poule.

Ce ne sont pas les occasions qui ont manqué pourtant du côté de Saint-Claude qui s'est créé les meilleures situations en première période. Mais à l'image d'un retour impressionnant de Couthier sur Collet à la course ou de plusieurs ballons récupérés devant leur ligne, les Léogartiens ont tenu. Ils ont fini par céder à l'entame des dix dernières minutes sur un ballon rendu à l'adversaire dont on a profité Adjiri, qui d'une belle chistera a servi Rguibi pour l'essai.

Une réalisation qui permettait aux Jurassiens de revenir à trois points (19-16) alors que Saint-Léger avait réussi à faire la différence sur une magnifique combinaison des trois quarts au sortir d'une mêlée, conclue par l'ailier Romain Laurent, servi intérieur et qui échappait à trois

défenseurs. Auparavant, la botte de Cloix, impeccable face aux perches hier (cinq sur cinq), avait permis à l'ESL de prendre les devants en début de rencontre puis de reprendre l'avantage en seconde période.

À quatre matches de la Fédérale 2

Tout n'a pas été parfait, bien évidemment. Saint-Léger a parfois manqué de patience et de clairvoyance dans ses choix. « On a jeté les ballons alors que l'on devait les garder. Il faut vraiment qu'on grandisse là-dessus. Cela peut nous coûter cher en phase finale », estime Jérémy Colombat. « On va travailler sur la précision et la clarté dans les prochaines semaines. »

Car l'ESL ne compte pas en rester là, elle qui se retrouve maintenant à quatre matches d'une montée en Fédérale 2. « Avec Julien (Martin), on est très satisfait de la saison. On a vu des jeunes qui ont grandi au fil des matches. Maintenant, ce sont les joueurs qui vont décider ce qu'ils veulent faire de leur fin de saison. »

« Ils ont envie, ça se voit »,

glisse son acolyte des lignes arrières. « On ne va pas se mettre d'objectif de montée dans la tête maintenant », conclut Baptiste Chevalier. « Mais si l'occasion se présente... » ■

➔ **Ça ne passe pas pour la réserve.** Les réserves léogartiennes ne verront pas la phase finale. Cinquièmes et en position de barragiste avant la dernière journée d'Excellence B, ils devaient absolument l'emporter pour conserver leur position. Défaits 21-28, ils ont finalement été dépassés par Bellegarde, qui a battu Viriat, 29-21, et terminent donc sixièmes.

FÉDÉRALE 3

POULE 3 - Dernière journée

Hier :

Arbois 39 (Bo) - Montchanin 22
Bellegarde-Coupy 27 - Viriat 23 (Bd)
Genlis 22 (Bd) - Montceau 23
Olymp. Besançon 17 (Bd) - Couches 20
Saint-Léger 19 - Saint-Claude 16 (Bd)

	Pts	b.	J.	G.	N.	P.	p.	c.
1. Saint-Claude.....	65	13	18	13	0	5	622	310
2. Saint-Léger.....	62	9	18	12	1	5	410	299
3. Montceau.....	56	5	18	12	0	6	425	309
4. Bellegarde-Coupy.....	55	5	18	12	1	5	456	376
5. Viriat.....	52	9	17	10	0	7	456	326
6. Genlis.....	50	7	18	10	0	8	437	426
7. Couches.....	43	4	18	9	0	9	374	497
8. Montchanin.....	30	7	17	5	0	12	366	462
9. Arbois.....	20	9	18	2	0	16	284	486
10. Olymp. Besançon.....	18	4	18	3	0	15	261	600

LA FICHE

SAINT-LÉGER-DES-VIGNES (Centre Fresneau). **Saint-Léger-des-Vignes/Saint-Claude, 19-16 (6-6).** Arbitre : Smbat Hakobyan.

Les points : pour Saint-Léger, 1 essai de Romain Laurent (68"), 1 transformation (68") et 4 pénalités (8", 21", 49", 51") de Cloix ; pour Saint-Claude, 1 essai de Rguibi (71"), 1 transformation de Neiceru (71") et 3 pénalités de Magnenat (37", 40", 43").

Cartons jaunes : à Saint-Léger, Théry (13") et Perrot (57") ; à Saint-Claude, Rallier (39") et Paea (50").

Saint-Léger : 1. Lefebvre (Colati, 45" puis Louis, 69"), 2. Lefebvre (Andrieux, 45"), 3. Colati (Leron, 38") ; 4. Garrat, 5. Belval (Lefebvre, 76") ; 6. Maurel (Becker, 52"), 7. Théry, 8. Lucien (Pascual, 61"-67") ; 9. Perrot (Pascual, 70"), 10. Cloix ; 11. Romain Laurent, 12. Couthier, 13. Noizat, 14. Chevalier (Dufayet, 71") ; 15. Axel Laurent. Staff : Jérémy Colombat et Julien Martin.

Saint-Claude : 1. Guerrin (David, 11" puis Nawavu, 47"), 2. Fournier (Vivant, mi-temps), 3. Buldu ; 4. Sayer, 5. Nawavu (Rallier, 38") ; 6. Fonteray, 7. Arbey (cap.), 8. Paea ; 9. Magnenat (Collet, 59"), 10. Pierrick Mallet (Rivière, 20") ; 11. Collet (Adjiri, 54"), 12. Neiceru, 13. Rguibi, 14. Raoma ; 15. Comte. Staff : Victor Bussot et Xavier Gaussens.

PÉTANQUE/NIEVRE ■ Un air de rassemblement de familles au championnat doublettes mixtes, à Champvert, hier

« L'avantage de se connaître par cœur »

Les Châtillonnais Blandine Saint-Jost et David Niaulat ont dominé, hier, un championnat doublettes mixtes où les histoires de familles s'entrechoquent.

Yannick Borde

yannick.borde@centrefrance.com

Comme souvent en pétanque, il était question de cousin-cousine, oncle-neveu, mari-femme, frère-sœur [...], lors du championnat de la Nièvre doublettes mixtes.

La phase finale sur les terrains de Champvert avait de faux airs de rassemblements de familles, même si la victoire est revenue à Blandine Saint-Jost et David Niaulat, dont le seul lien est d'être licenciés à Châtillon-en-Bazois.

Trois Stier en demi-finales

Les Châtillonnais sont venus à bout de Sandra et David Achard (Château-Chinon), mari et femme, heureux de faire mieux que l'an dernier (demi-finale). Toujours sans prise de tête, sans un mot plus que l'autre. « Ce ne sont que des boules, il faut relativiser », rigole David Achard, quelques minutes avant d'attaquer la demi-finale face à Aurélie et Julien Stier (La Machine), frère et sœur, dont la maman Viviane a également atteint les demi-finales (avec Damien Hatton).



VERDICT. La finale a opposé Blandine Saint-Jost et David Niaulat (en haut) à David et Sandra Achard (en bas, en noir). PHOTO YANNICK BORDE

Jouer en famille, est-ce si simple ? Est-il facile de faire abstraction du lien ? « Certains donnent l'impression de jouer leur maison, pas nous », répond David Achard. « On communique peu », reprend Sandra Achard. « Parce qu'on se connaît par cœur... C'est l'instinct qui l'emporte. »

« On va refaire la partie »

« Mais je n'aime pas quand il me donne des consignes », poursuit la joueuse d'appoint, non sans malice. « Sinon, je fais le contraire... » « Et moi, je ne dis rien », réagit David Achard. « C'est comme ça. C'est juste une partie. Une fois que c'est fini, c'est fini ! Même dans la voiture, on n'en parle plus. On rentre à la maison pour une bonne grillade (sourires). »

Mais l'approche n'est pas la même pour tous. « Sur le chemin du retour, je sais qu'on va en parler, qu'on va refaire la partie », explique Samantha Grelet (Pouilly-sur-Loire), éliminée en quart de finale avec son compagnon Thibault Vandenebeele. « Perdre à 10, il y a toujours des regrets. Si on ne perd pas les mènes du début... »

Être en couple n'a pas que des désavantages. C'est même peut-être le contraire, explique Samantha Grelet. « C'est plus

simple pour lui, comme pour moi au niveau de la communication, pour se dire les choses. »

D'autant que le couple est habitué à inverser les rôles, avec Samantha au tir et Thibault à l'appoint. « Je suis plutôt milieu-pointeuse », explique Samantha Grelet, tout en reconnaissant qu'il est « difficile d'avoir une cadence au tir pour une femme »

Blandine Saint-Jost et David Niaulat se retrouvent qualifiés pour le championnat de France, à Chalon-sur-Saône, samedi 28 et dimanche 29 juin.

Sandra et David Achard, Aurélie et Julien Stier (champions régionaux en titre), Viviane Stier et Damien Hatte (La Machine), Élodie Chabin et Ludovic Henrique (Pouilly-sur-Loire), Lena Salido et Nathan Joliveau (Mesves) représenteront la Nièvre au championnat de ligue à Saint-Florentin, samedi 31 mai. ■

Sur le web

Retrouvez les résultats et les photos des championnats de la Nièvre doublettes mixtes sur...



www.lejdc.fr

RUGBY. R3

SAINT-AMAND ORVAL 7 XV COSNOIS 47

SAINT-AMAND-MONTROND (stade Jean-Marie Durand). **Saint-Amand-Orval/XV Cosnois, 7-47 (0-28).** Arbitre : Anthony Mohamed.

Les points : pour Saint-Amand, 1 essai de Bariau (72'), 1 transformation de Trumeau ; pour le XV Cosnois, 7 essais de Marjault (8'), Gueusquin (14'), Jordan Caillé (31', 41'), Prothery (39'), Leroy (52') et Lomenède (65'), 6 transformations de Bègue (8', 14', 31', 39'), Dussaigne (41') et Jacquand (52').

XV Cosnois : 1. Gaucheron, 2. Klauss, 3. Bonidon, 4. Le Gall, 5. Vaillant ; 6. Ensenat, 7. Martignon, 8. Prothery ; 9. Gueusquin, 10. Martin ; 11. Tissier, 12. Jordan Caillé (cap.), 13. Jaffray, 14. Marjault ; 15. Bègue. Sont entrés : Lomenède, Mickaël Caillé, Dulorier, Dussaigne, Leroy, Moreux et Jacquand.

Stéphane Michaux (entraîneur du XV Cosnois) : « C'est une belle façon de clôturer la saison régulière, c'est la récompense de ce que nous mettons en place à l'entraînement. J'ai vu une prometteuse équipe de Cosne qui a joué avec cœur et s'est fait plaisir, une équipe de copains au sein de laquelle ont évolué pour la première fois deux jeunes U19 qui ont montré de belles choses. Maintenant, on attend les décisions de la Ligue pour connaître la suite ». ■

EN BREF

CYCLISME Les Nivernais en course. Axel Habert (Team Atria Montluçon) a terminé à la septième place du Prix de la Rochefoucauld-en-Angoumois, hier. Son coéquipier nivernais, Yannick Martinez, s'est emparé de la dixième place.

Parmi les engagés de l'équipe Bourgogne-Franche-Comté, Tom Champenois a finalement abandonné à la Pèvèle Carambault Classic, hier.



CYCLISME. Axel Habert a terminé septième hier à la Rochefoucauld-en-Angoumois. PHOTO REMI MARCHAL

Prix de Chantenay-Saint-Imbert. Enaël Lemaitre s'est imposé au prix de Chantenay-Saint-Imbert (U7 à U15), hier. Enaël Lemaitre (JGS Nivernaise) s'est imposé chez les U15 dans une arrivée groupée, devant Mattéo Mazoyer (SCO

Dijon) et Baptiste Niandot (RO Moulins Yzeure Avermes). Hugo Solnom (RO Moulins Yzeure Avermes) a remporté la victoire chez les U13 devant Jules Hilibert (JGS Nivernaise) et Clément Oscher (4S Saint Satur). Chez les U11, la course a été remportée par Tylio Rethore (Saint Denis Hôtel Cyclisme) suivi par Alexandre Truffaut Roche (RO Moulins Yzeure Avermes) et Paul Lagugner (RO Moulins Yzeure Avermes). Les jeunes licenciés du CC Varennes Vauzelles, Thibault Gautheron et Tom Cousin se sont hissés sur la première et deuxième place devant Louis Renard (RO Moulins Yzeure Avermes). ■

ESCRIME Les épéistes nivernais à Mâcon. Plusieurs épéistes du Cercles Nevers Escrime étaient en lice à Mâcon, hier au tournoi régional. Léane Muller s'est offert la troisième place chez les M13 fille. Chez les garçons, Clément Ronsain a terminé deuxième sur les 23 tireurs présents. Gaston Triquet Watremez a conclut à la quatrième place des M15 hommes. Le club nivernais s'offre les deux premières place chez les M15 féminines. Ivana Rollin et Louise Beauvois se sont offert les deux premières places du podium. Adrien Chabanis (Cercle Nevers Escrime) a terminé sixième chez les M17 homme. ■

BASKET-BALL Septième victoire consécutive pour Migna Touré et Gérone. Sur le terrain d'Araski, les Catalanes de Gérone ont enchaîné une septième victoire consécutive en première ligue féminine, samedi soir (86-95). La Neversoise Migna Touré a compilé 8 points et 1 passe décisive en dix-huit minutes de jeu. ■



RUGBY. Kylian Jaminet souhaiterait quitter le Biarritz Olympique. PHOTO D'ARCHIVES PIERRE DESTRADE

RUGBY Kylian Jaminet a demandé son départ du Biarritz Olympique. Selon les informations de *Sud Ouest*, Kylian Jaminet aimerait quitter le club basque, cet été. L'arrière de 30 ans, passé par l'USON Nevers de 2019 à 2024, ne veut plus jouer pour Arnaud Dubois, qu'il tient responsable, toujours selon *Sud Ouest*, des 450.000 euros perdus par son frère, Melvyn Jaminet (Toulon, Top 14) au moment de son transfert de Perpignan à Toulouse.

PÉTANQUE Robineau éliminé en quarts de finale à Draguignan. Sorti de poules samedi, Stéphane Robineau (Fréjus), associé à Alicja Swiech, s'est arrêté en quart de finale du championnat du Var doublettes mixtes, hier, à Draguignan. Le Cosnois a été éliminé par Adrien Delahaye, son partenaire en doublettes, et Marion Rodriguez (13-8). ■

FOOTBALL/RÉGIONAL 1 ■ Victoire 4-2 contre Selongey

Vauzelles sort le grand jeu

En danger à la trêve, les Vauzelliens ont enchaîné une quatrième victoire consécutive, samedi, en battant Selongey (4-2), troisième du classement, grâce à une deuxième mi-temps parfaitement maîtrisée.

Ouvrant le score par Géraud, s'y reprenant en deux temps pour tromper le gardien (1-0, 19^e), les Vauzelliens ont concédé l'égalisation alors qu'ils étaient en infériorité numérique après l'exclusion temporaire d'Hinchiri (1-1, 39^e).

Le duo de coaches, Lebrun-Szatny, qui a recadré ses joueurs sur la justesse technique à la mi-temps, a été parfaitement écouté. Les Nivernais se sont montrés beaucoup plus précis à l'approche des buts à l'image de Guillaume Quillard. L'attaquant vauzellien, en grande forme, a tué le match à l'heure de jeu, sur un service d'Odonnet (2-1, 60^e), puis sur une frappe enroulée aux 20 m (3-1, 66^e). Quillard a été aussi passeur décisif sur le quatrième but inscrit par Frison.

La peur du relâchement

« Selongey nous a mis en difficulté en nous faisant courir, surtout quand nous avons été en infériorité numérique », commente Guillaume Lebrun, co-entraîneur de Vauzelles.



GARDIEN. Passeur décisif sur le but victorieux à Dijon, Maxime Rozier a encore pesé sur la défense adverse avec son jeu long.

« Mais, les gars ont une nouvelle fois assuré en multipliant les efforts. C'est vraiment satisfaisant de marquer quatre buts à une des meilleures défenses du championnat. À titre personnel, je craignais un relâchement après notre performance chez le

leader (victoire 1-2 à Dijon samedi 22 mars). Mais le groupe a pris conscience que ça serait dur jusqu'à la dernière journée... Alors des plus jeunes aux cadres, jusqu'aux remplaçants, tout le monde a fait sa part de travail quel que soit le temps de jeu. » ■

LA FICHE

VARENNES-VAUZELLES (stade des Ateliers). **Vauzelles-Selongey, 4-2 (1-1).** Arbitre : Romain Garnier.
Buts : pour Vauzelles, Géraud (19^e), Quillard (60^e et 66^e) et Frison (86^e) ; pour Selongey, Grosjean (39^e) et Zahaf (74^e).
Avertissements : à Vauzelles, Odonnet (75^e) ; à Selongey, Pitois (58^e).
Exclusions temporaires : à Vauzelles, Hinchiri (31^e) ; à Selongey, Grosjean (59^e).
Vauzelles : Rozier - Morel-Perroti, Cailhol, Branlard-Lemaître, Chevalier (Cap.), Clamouse, Lebrun, Hinchiri, Géraud, Quillard, Flock. Entrés en jeu : Béné, Frison, Odonnet. Entraîneurs : Guillaume Lebrun et René Szatny.

■ Les Nivernais se sont inclinés à Sens (2-1)

Garchizy s'est fait surprendre

Garchizy n'a pas réussi à prendre le dessus sur Sens. Les Nivernais se sont finalement inclinés 2-1 sur la pelouse icaunaise, samedi.

Le FC Sens a réalisé une belle performance inscrivant deux buts en seulement trois minutes, ce qui lui a permis de décrocher la victoire et de se positionner en tant que dauphin au classement.

Une grosse occasion de chaque équipe dès l'entame du match mettant à contribution les gardiens laissait présager une partie engagée et serrée. Mais la première mi-temps était assez terme, les deux équipes ne se créaient pas d'occasions franches se neutralisant en milieu de terrain.

Garchizy trouve trop tard le chemin des filets

Dans le temps additionnel de la première mi-temps l'infatigable Genc ouvrait le score en lobant le gardien sorti hasardeusement de sa cage (45^e+2). Sens doublait la mise dès le retour des vestiaires par Le Goff d'un tir croisé (48^e). Vexé, Garchizy se ruait à l'attaque. Les Séno-



GARCHIZY. Les Nivernais se sont inclinés à Sens.
PHOTO D'ARCHIVES PIERRE DESTRADE

nais répondaient sans succès par des tirs de Chatbi (56^e, 77^e), Bouguenna (66^e) et ce n'est que dans les

dernières secondes que les Nivernais réduisaient le score (90^e+5), trop tard pour espérer un retour. ■

LA FICHE

SENS (stade Fernand Sastre). **Sens-Garchizy, 2-1 (1-0).** Arbitre : Franck Simard.
Buts : pour Sens, Genc (45^e+2) et Le Goff (48^e) ; pour Garchizy, Tahri (90^e+5).
Avertissements : à Sens, Le Goff (50^e), Bouguenna (71^e) et Camara (72^e) ; à Garchizy, Gaillard (65^e).
Garchizy : Diazayakana - Linaud (Roger, 75^e), Chabance, Relet, Ndisani, Bernard, Bouchand (Grandjean, 63^e), Martin-Train, Gaillard, Barrier, Carola (Tahri, 73^e). Entraîneur : Christophe Abran.

■ RÉGIONAL 3 : LA MACHINE S'EST ÉCROULÉE À DOMICILE ET LA RÉSERVE DE VAUZELLES EST VENUE À BOUT DE SAINT-BENIN-D'AZY

FOURCHAMBAULT 1

NEVERS-CHALLUY 3

FOURCHAMBAULT (stade Robert Bacquelin). **Fourchambault/Nevers-Challuy-Sermoise, 1-3 (1-1).** Arbitre : Bastien Laverdure.

Buts : pour Fourchambault, Ruiz (45^e+2 sur penalty) ; pour Nevers-Challuy-Sermoise, Chabouni (45^e), De Jesus (61^e, sur penalty) et Thepenier (87^e).

Avertissement : à Fourchambault, Ruiz (44^e).

Fourchambault : Virlogeux - Baldé, Jérémy Thomas, Yoann Thomas (cap.), Laurent, Bernard, Ruiz, Herzer, Léoty, Bertaud, Novillo. Entrés en jeu : Dias, Cadol et Masselon.

Nevers-Challuy-Sermoise : Tisse - Touati, Arzad Ousseni, Omar Ousseni, De Jesus, El Gani, Ouhyan, Chabouni (cap.), Sandi Ousseni, Thepenier, Herbolmel. Entrés en jeu : Dramé, Diabang et L'Huillier.

Jérémy Thomas (entraîneur de Fourchambault) : « J'avais un effectif plus expérimenté. On arrive à égaliser rapidement mais sur la longueur, ça a été difficile physiquement. On encaisse un penalty et on fait une erreur, mais je n'ai rien à reprocher sur l'état d'esprit des gars. Il reste six matches, on va essayer d'obtenir un ou deux résultats ».

Mickaël de Jesus (entraîneur de Nevers-Challuy-Sermoise) : « En première mi-temps, on ne met pas de rythme, on fait un non-match.

Après la pause, les changements ont amené de la vivacité. Le score aurait pu être plus sévère mais il faut féliciter Fourchambault qui a fait un bon match. Le score reflète la partie. » ■

BOURBON-LANCY 0

DECIZE B 1

BOURBON-LANCY (stade Saint-Denis) **Bourbon/Decize B 0-1 (0-0).** Arbitre : Roland De Freitas.

But : Jimmy Vilain (86^e). ■

GARCHIZY B 6

CERISIERS 2

GARCHIZY (stade Georges Mérant). **Garchizy B-Cerisiers, 6-2 (0-1).** Arbitre : Nuno Loureiro Morais.

Buts : pour Garchizy, Tzarick (48^e), Amelaine (60^e et 82^e), Berthommier (69^e et 85^e), Kilic (80^e) ; pour Cerisiers, Vassard (35^e, sur penalty) et Grindelet (55^e).

Avertissements : à Garchizy, Minet (26^e) ; à Cerisiers, Druge (dirigeant, 51^e).

Exclusions temporaires : à Garchizy, Abran (44^e) ; à Cerisiers, Vassard (44^e).

Garchizy B : Minet - Tzarick, Lilian Briet, Seguin, De Castro Gelliot, Noé Briet (cap.), Berthommier, Abran, Henry (Cassiot, 87^e), Amelaine, Kilic.

Julien Cassiot (entraîneur de Garchizy) : « On a manqué d'efficacité en première mi-temps, et on se fait prendre sur un contre. Les joueurs ont très bien réagi après la pause.

On a réussi beaucoup de combinaisons, et on a été plus réalistes. On prend trois points qui nous font du bien. » ■

MONTCEAU B 4

ÉTOILE SUD NIVERNAISE 1

MONTCEAU-LES-MINES (stade des Alouettes) **Montceau B-Étoile Sud Nivernaise 4-1 (0-1).** Arbitre : Matthieu Mendes.

Buts : pour Montceau : Goulliat (47^e), Clément (49^e et 51^e), Farid (65^e) ; pour Sud Nivernaise, Peguin (1^e). ■

LA MACHINE 2

PARON 6

LA MACHINE (stade Étienne-Marets) **La Machine-Paron, 2-6 (1-3).** Arbitre : M. Akarouche.

Buts : pour La Machine, Lecoanet (1^e et 70^e), pour Paron, Tellier (5^e, 30^e et 75^e), Chalabi (29^e) et Le Gars (55^e).

Exclusion temporaire : à Paron, Le Gars (65^e).

Avertissement : à La Machine, Perrot (70^e).

La Machine : Morais - Jeault, Dias, Colas, Vieira, Perrot, Vassal (Mah-tout, 67^e), Verger, Di Francesco (Bcheri, 59^e), Maridat, Lecoanet.

Aurélien Thomas (entraîneur de La Machine) : « C'est clairement un très mauvais résultat pour nous. Tout est à revoir. En ce moment, nous avons trop d'absents, blessés ou joueurs pas à 100 % et je ne trouve pas la

solution pour pouvoir accrocher des résultats avec l'effectif disponible. Mes joueurs n'ont pas l'habitude de jouer un maintien et ça se voit. Il faut commencer à être inquiet si on ne gagne pas notre prochain match. » ■

SAINT-BENIN 0

VAUZELLES B 3

SAINT-BENIN D'AZY (stade du Valiger). **Saint-Benin/Vauzelles B, 0-3 (0-1).** Arbitre : Julien Legoux.

Buts : Desprez (27^e), Harrault (56^e) et Peltier (77^e).

Avertissements : à Saint-Benin, Patureau (38^e) ; à Vauzelles, Jules Pouvesle (82^e).

Exclusion temporaire : à Saint-Benin, Lambelin (60^e) ; à Vauzelles, Desprez (67^e).

Expulsion : à Saint-Benin, Lambelin (60^e).

Saint-Benin : Frémont - Patureau (Chapuis, 65^e), Roy, Brosset (cap.), Grelet, Victor Meulleimestre, Clément, Demartinecourt (Dib, 28^e), Lambelin (Pillon, 28^e), Romain Meulleimestre, Sy.

Vauzelles B : Belin - Pottier, Giraud, Nicolas Quillard, Desprez (cap.), Desbœufs, Correia Dos Santos (Peltier), Jules Pouvesle, Baldys (Harrault, 46^e), Kandoussi (Branlard, 89^e), Zaragori.

Jonathan Dufloux (entraîneur de Saint-Benin) : « L'histoire se répète. Les garçons se battent, jouent bien, mais on n'est pas assez précis

dans les détails. Les coups de pied arrêtés sont des phases de jeu décisives. Le mental est là, mais un carton rouge vient punir la frustration d'une prestation non récompensée ».

Frédéric Quillard (entraîneur de Vauzelles) : « On savait que ça allait être compliqué ici, face à une équipe accrocheuse et sur un terrain difficile. J'avais demandé d'aller jouer dans le camp adverse, et ouvrir le score nous a permis de mieux gérer le match. Je suis très content de mon équipe, les joueurs ont répondu présent. » ■

CLAMECY 2

SAINT-MARCEL B 1

CLAMECY (Parc-Vauvert). **Clamecy/Saint-Marcel B, 2-1 (1-1).** Arbitre : Thibaud Raveau.

Buts : pour Clamecy, Plessy (44^e) et Axel Devilliers (90^e+4 sur penalty) ; pour Saint-Marcel, Saadaoui (21^e).

Avertissement : à Saint-Marcel B, Foucault (67^e).

Clamecy : Langrenez - Gagnard, Martin (cap.), Spanoudakis, Axel Devilliers, Gras, Lebel, Rabdeau, Dourneau, Plessy, De Oliveira. Entrés en jeu : Alberti, Steven Devilliers et Gaucher. Entraîneur : Didier Plessy.

Cédric Rougeaux (entraîneur adjoint de Clamecy) : « On maîtrise la première mi-temps mais on prend un but sur coup de pied arrêté contre le cours du jeu. On arrive quand

même à égaliser avant la pause. En seconde période, on a été plus brouillon. C'est un match moins abouti que les autres mais on le gagne alors que quand on joue mieux on ne les gagne pas. Il faut enchaîner pour assurer le maintien. » ■

STADE AUXERRE B 3

COSNE B 2

AUXERRE (stade de l'Arbre sec) **Stade auxerre B-Cosne B, 3-2 (2-1).** Arbitre : M. Binacchi.

Buts : pour Stade Auxerre B, Gombert (5^e, sur penalty et 46^e), Viard (74^e) ; pour Cosne, Forestier (36^e, sur penalty) et Desmergée (85^e).

Avertissements : à Cosne, Joint (35^e), Delran (89^e) et Hurtault Sonny (éducateur, 90^e).

Cosne B : Duval - Joint, Lebas, Colas, Delran, Desmergée, Hurtault Noa, Canu, Jaremczyk, Hirt, Forestier. Entrés en jeu : El Horfi, Diallo, Bougeant.

Sonny Hurtault (entraîneur de Cosne B) : « Beaucoup de regrets d'autant que les cinq U18, tous titularisés, ont été exemplaires... Mais bien que maîtrisant le jeu, on est tombé sur une équipe jouant bas et jouant les contres à fonds. C'est dommage, car, pendant ce temps-là, Châtillon Colombine l'emporte logiquement contre l'avant-dernier, à Magny, et affiche 7 points d'avance sur nous tandis que joigny reste à notre niveau suite à sa défaite à Selongey C. » ■

FOOTBALL/RÉGIONAL 2 ■ Les Neversois se sont inclinés à Decize et sont proches de la relégation

Nevers Banlay veut positiver

Battu à Decize samedi (4-1), Nevers Banlay a subi sa 13^e défaite de la saison. L'équipe est quasiment condamnée à la relégation en Régional 3.

Malgré une saison galère, le club neversois, qui va fêter son dixième anniversaire, veut continuer à se structurer et envisage l'avenir avec ambition et sérénité. « La situation actuelle n'est pas celle que j'avais prévue, même si nous savions que cette saison allait être difficile », concède le président, Abdelkader Chaouch. Nevers Banlay occupe en effet la dernière place du groupe A de Régional 2, avec 2 points. Une position dangereuse qui peut mener le club, sauf en cas de miracle, en Régional 3 la saison prochaine. La conséquence d'une saison mouvementée.

Valse des entraîneurs et indiscipline fatale
Après le départ à l'intersaison de son entraîneur Kevin Boussard, et de cadres de l'équipe, partis évoluer à un niveau supérieur (Rozier à Vauzelles, Savane et Gassama à



COACHING. Jean-Marc Tardivat a pris les rênes d'une équipe qui a enchaîné les mauvaises passes. PHOTO D'ARCHIVES FRED LONJON

Cosne), le club neversois confiait le coaching à Michaël Morais. Mais la mayonnaise n'a pas pris et Amara Diomandé lui succédait à la tête de l'équipe. Un intérim de courte durée, puisque ce dernier jetait l'éponge en février, après la perte de

cinq points au classement au titre de l'éthique, due à la suspension de 2 ans (dont 9 mois avec sursis) de Steven Da Silva. « Les échecs de cette saison sont liés à beaucoup de facteurs. Ça fait partie de la vie d'un club », relativise Jean-Marc Tardivat, qui a

repris les rênes de l'équipe. Malgré la descente qui se profile, Nevers Banlay, qui ne pourra pas recruter la saison prochaine, en raison d'une infraction avec le statut de l'arbitrage, veut positiver.

Le club neversois fête ses dix ans

« Le club veut continuer sa marche en avant avec une structuration plus approfondie », poursuit Jean-Marc Tardivat. « Notre fierté est d'avoir engagé huit équipes cette saison, avec 140 licenciés, associée au dynamisme d'un quartier de la ville qui est aujourd'hui en pleine transformation, grâce à nos politiques locaux. C'est également une fierté d'accompagner les jeunes du quartier dans leur passion qu'est le football ». Prochainement, Nevers Banlay fêtera ses dix ans d'existence. « Dix ans d'une grande réussite, et nous avons de grandes ambitions pour les dix prochaines années », note Abdelkader Chaouch, président depuis sa création. « Le club au quotidien essaie de remédier à l'amélioration de ses faiblesses. Cette année, cinq éduca-

teurs ont participé à une formation, et des actions avec nos partenaires ont été créées. Nos infrastructures mises à disposition par la Ville de Nevers ne cessent de s'améliorer, et sont essentielles au développement de l'association. Certes, tout n'est pas parfait au FCNB, mais les échecs sont souvent facteurs de rebonds, de remise en question et de projection sur l'avenir », ajoute Jean-Marc Tardivat. ■

LA FICHE

DECIZE (stade des Halles). **FC Decize-Nevers Banlay, 4-1 (3-1).** Arbitre : Olivier Sabot. Buts : pour Decize, Camil-Eddine (23^e, 29^e), Guilpain (45^e), Billardon (85^e) ; pour Nevers Banlay, Cadiot (17^e). Avertissements : à Decize, Forest (50^e) ; à Nevers Banlay, Touré (25^e), Madi (52^e), Keita (64^e). Exclusion temporaire : à Nevers Banlay, Savane (23^e). **FC Decize** : Hlupa - Roulet, Valence, Cordelier (cap), Guilpain, Forest, Daeron, Bondoux, Zahaf, Camil-Eddine, Billardon. Entraîneur : Thierry Sardo. **Nevers Banlay** : Dia - Madi, Touré, Savane (cap), Salmin, Treuillard, Keita, Zrifakh, Cadiot, Leon, Boudjeniba. Entraîneur : Jean-Marc Tardivat.

RÉGIONAL 2

FC NEVERS 2 STADE AUXERRE 1

VARENNES-VAUZELLES (stade des Seneys). **FC Nevers FC-Stade Auxerre, 2-1 (1-1).** Arbitre : M. Bray. Buts : pour le FC Nevers, Kouraogo (20^e), Diop (49^e) ; pour Stade Auxerre, Depardieu (10^e). Avertissements : au FC Nevers, Sajid (22^e) Karamoko (48^e) ; au Stade Auxerre, Diaz (90^e). **Nevers** : Ahouankpe - Ali, Sajid, Tawiah, Lagrib, Bilal, Mebangha (cap.), Konte, Himidi Karamoko, Diop. Entrés en jeu : Dansokho, Doumbouya, Kouraogo. Entraîneurs : Rachid El Edrissi et Marc Chérasse. **Rachid El Edrissi (entraîneur de Nevers)** : « On se fait peur tout seul en ratant deux occasions immanquables en première mi-temps. On doit tuer le match face à une très bonne équipe d'Auxerre. Le match a été très intéressant et je suis satisfait de mon équipe. Nous sommes dans une bonne dynamique avant le déplacement à Sens la semaine prochaine. » ■

LA CHARITÉ 2 SENS B 2

LA-CHAPELLE-MONTLINARD (stade André-Jomier). **La Charité-Sens B, 2-2 (0-1).** Arbitre : Paul Pennors. Buts : pour La Charité, Rakotonianina (69^e) et Diaw (90^e+5) ; pour Sens, (23^e et 85^e). **La Charité** : Michel - Nguessan, Sagna, Kanazoe, Bourahli, Diaw, Mas-haka, Tissier-Rivas, Ba, Rakotonianina, Ouled. Entré en jeu : Faubourg. **Kevin Boussard (co-entraîneur de La Charité)** : « On est dans le dur depuis qu'on sait qu'on ne pourra pas obtenir l'objectif de début de saison. L'équipe s'est un peu démobilisée. C'est un match que l'on aurait dû gagner. Il faut qu'on se fixe le podium comme objectif. » ■

Carrefour

POUR LES PROMOS,
C'EST DANS L'APPLI!

FACILITEZ-VOUS
LA VIE
TÉLÉCHARGEZ
L'APPLI



DU MARDI 8 AU LUNDI 21 AVRIL 2025

AIRFRYER /
FRITEUSE
SANS HUILE

Moulinex

149⁹⁹ €
79⁹⁹ €
dont 0,42 €
d'éco-participation



AirFryer / Friteuse sans huile Réf. : EZ855BF0

. Appareil polyvalent avec pré-programmes. Panier antiadhésif compatible lave-vaisselle. Garantie légale 2 ans

POUR TOUT ACHAT PAR CHÈQUE
DU MARDI 8 AU DIMANCHE 13 AVRIL 2025

PAYEZ EN JUIN*

Retrouvez également vos catalogues



En magasin



Carrefour.fr

*Offre réservée aux particuliers pour tout paiement par chèque entre le mardi 8 avril au dimanche 13 avril 2025 dont le montant sera débité de votre compte à partir du lundi 2 juin 2025. Offre valable sur simple demande lors du passage en caisse à raison d'un passage unique sur l'ensemble de l'opération. Offre valable sur l'ensemble du magasin, hors Carburant et Services (Drive, Billotterie, Services Financiers & Assurances, Voyages, Téléphonie, Cartes cadeaux, Locations de Véhicules, Carrefour Occasion) dans les hypermarchés Carrefour participants (voir liste sur carrefour.fr).

HANDBALL/PRÉNATIONALE F ■ Défaite (22-26) contre Longvic

Vauzelles subit la loi du plus fort

Malgré un match solide, les Vauzelliennes ont subi la loi de la réserve de Longvic (deuxième du championnat) possédant quelques joueuses ayant l'expérience de la Nationale 2 dans leur effectif.

Présentant une nouvelle fois un effectif limité à cause des absences de leur meilleure buteuse, Anaïg Lantier, et de leur capitaine, Léa Jaquet, le coach, Anthony Lantier, avait misé sur une alternance de défense 0-6 et 1-5 pour gêner les tireurs de loin adverses ou leur pivot en réussite dans le championnat.

Des joueuses adverses avaient l'expérience du niveau supérieur

En retard de trois buts à la mi-temps, les Vauzeliennes sont revenues à 1 but d'écart (14-15, 41^e) grâce à quelques beaux arrêts d'Alice Goby dans les buts. La blessure de Jeanne Aleyrangues (7 buts) à un quart d'heure de la fin du match a cassé la dynamique de l'équipe qui n'a ensuite plus été en mesure de refaire son retard.

« Les filles ont fait un bon match en étant respectueuses des consignes défensives mises en place », salue le tacticien vau-



DÉFAITE. Émilie Gerdy a inscrit 3 buts face à Longvic.

zellien. « Quelques joueuses adverses avaient l'expérience du niveau supérieur et cela s'est ressenti en fin de match sur des temps de jeu importants. Il nous aura manqué de notre côté un peu de tête pour gérer ce money time. » ■

LA FICHE

VARENNES-VAUZELLES (gymnase Maurice-Baquet). **Vauzelles-Longvic B, 22-26 (10-13). Arbitre : Dylan Haccoun.**
Vauzelles : Goby - Abrij, Aleyrangues (7), Bourdiaux Conte, Gerdy (3), Goin (2, cap.), Lemaître (5), Mardemoutou, Revel (5). Entraîneur : Anthony Lantier.

PRÉNATIONALE ■ Score de parité contre Saint-Marcel

Clamecy arrache le nul

Clamecy est allé, avec ses stripes, chercher les points du match nul face à Saint-Marcel. De quoi rester dans la course au maintien. Il reste quatre matches pour le concrétiser. Dans les cordes d'un groupe qui a affiché ce samedi, un bel état d'esprit.

« On a souffert face, comme à l'aller, face à une équipe rapide, avec des individualités très tranchantes », note Philippe Martial, le coach nord-nivernais. Toutefois ses filles n'ont jamais baissé les bras, face à un candidat direct pour le maintien. Malgré le fait qu'elles auront couru longtemps après le score. « On est en difficulté dès la première mi-temps et en retard à la pause (15-18). On ne trouve pas vraiment de solution en attaque », explique encore Philippe Martial. Qui par la suite a procédé à un remaniement salutaire.

« Notre avenir est plus que jamais entre nos mains »

Il n'aura manqué qu'un petit but. Au retour des vestiaires, Clamecy grignote son déficit. Mais en face, la Convention Saônoise réplique par beaucoup de vitesse. S'en suit un mano à mano, avec au bout du compte, dans les



CLAMECY. Louna Lebeault et les Clamecycoises ont réussi à arracher le match nul contre Saint-Marcel. PHOTO PIERRE DESTRADE

derniers instants, une balle de match de part et d'autre. Et, un ultime "rush" payant de la capitaine Mylène Michel, mais qui sera insuffisant pour la gagne. « Il nous aura manqué juste un but » Conçède Philippe Martial. Qui se souvient d'un match aller quasi identique. Cependant la satisfaction est là. « Le groupe a joué sur ses valeurs, sans contestation, avec abnégation et avec une grande solidarité. Je retiens un magnifique état d'esprit des filles. On joue-

ra dans quinze jours un match à notre portée chez nous, face à Longvic. Notre avenir est plus que jamais entre nos mains », conclut Le technicien nivernais. ■

LA FICHE

CLAMECY (gymnase Alain-Colas). **Clamecy/Convention Saônoise, 32-32 (15-18). Arbitre : Jérôme Yzorché.**
Clamecy : Ferriera, Gnocchi (12 arrêts) - Hennebert (3), Lebeault (2), Langlois, Manon Michel, Mylène Michel (cap., 4), Save (2), Millard (8), Peter (7), Vial (6). Entraîneur : Philippe Martial.

EXCELLENCE MASCULINE



VAUZELLES. Yanis Pannier a marqué 14 buts. PHOTO CHRISTOPHE MASSON

LE CREUSOT-TORCY 29

VAUZELLES 32

TORCY (salle du Lac). **Torcy-Vauzelles, 29-32 (14-14). Arbitre : Antoine Catelein.**

Vauzelles : Raymond - Bernard (4), Desmerger (8), Didier (1), Ezzine (1), Morin, Moutet (4), Pannier (14), Portetron.

Tarik Ezzine (entraîneur de Vauzelles) : « On est parti avec un effectif diminué à cause des absences, j'ai même dû remettre le short pour ce match. On a mis toute notre énergie

en défense et joué plus tranquille en attaque pour ne pas nous cramer. On peut retenir de ce match toute la variété de tirs de Yanis Pannier (14 buts) qui a pris ses responsabilités et la performance de Gaëtan Raymond qui a sorti des arrêts au bon moment. » ■

PAYS NUITON 33

NEVERS B 34

NUITS-SAINT-GEORGES (salle omnisports). **Pays Nuiton-Nevers B, 33-34 (17-19). Arbitre : Didier Ragnard.**

Nevers B : Fontaine - Marquis (3, cap.), Bernard (4), Braquehais (3), De Oliveira (2), Gary (9), Letort (4), Richard (9).

Fabien Champeau (entraîneur de Nevers B) : « Rencontre compliquée car nous sommes partis à huit chez un adversaire qui joue son maintien à chaque rencontre. Le maître mot était de jouer notre handball ce qui a été fait et plutôt bien fait. Un gardien peu en réussite de notre côté en première mi-temps permet à nos adversaires d'espérer un peu. En deuxième, nous continuons d'accélérer mais nos erreurs défensives nous jouent des tours et nous donnent une fin de match très serrée. Il aura fallu les deux dernières parades de notre gardien pour nous permettre de finir le match devant. Bravo à tous mes joueurs. » ■

HONNEUR MASCULINE

LA CHÂTILLONNAISE 36

CLAMECY 22

CHÂTILLON-SUR-SEINE (salle Désiré-Nisard). **La Châtillonnaise-Clamecy, 36-22 (18-8). Arbitres : Mohamed Antar et Yanisse Samad.**

Clamecy : Bouvart (1), Cougny, Etan Dedienne (8), Geenen (3), Hetroy (1), Moiroux (7), Lenormand (2, cap.), Hoerter.

David Dedienne (entraîneur de Clamecy) : « On part à huit avec une ribambelle d'absents. On savait presque que cela allait être mission impossible. On a joué avec les moyens du bord sans se décourager malgré une grosse domination de Châtillon, d'entrée. On va se concentrer sur notre prochain match, à domicile face au leader Meursault, avec pourquoi pas un gros coup de main à nos amis charitois. En tout cas pour nous, comme le maintien est assuré, ce sera notre match de gala. » ■

LA MACHINE 30

NEVERS C 34

LA MACHINE (gymnase Maurice-Rousseau). **La Machine-Nevers C, 30-34 (13-20). Arbitre : Pascal Lautram.**

La Machine : Jamet - Compot (5, cap.), Douarne (5), Duplessis (4), Revenu (1), Thevenet (2), Nicolas Walszewski (3), Sylvain Walszewski (10). Entraîneur : Cyril Pichon.

Nevers C : Goarnigou - Yvernault



VICTOIRE. Lahsen Boukhabza et les Charitois ont réussi à faire tomber Auxerre. PHOTO D'ARCHIVES CHRISTOPHE MASSON

(1, cap.), Bernard (8), Élie (10), Linarès (1), Poisson (8), Ritter (3), Thery (3).

Valentin Compot (capitaine de La Machine) : « On fait 15 bonnes premières minutes où la défense est efficace et où l'attaque se construit autour du collectif. Un faux rythme en défense et des

pertes de balles marquent la fin de la première période, à la faveur de Nevers. On revient avec de meilleures intentions, de meilleures attaques et une défense plus solide. Malheureusement, ce retour est trop tardif et ne nous permet pas de revenir au score. »

Bertrand Yvernault (capitaine de

Nevers C) : « Nous avons été trop attentistes sur le premier quart d'heure. Cependant, cela nous a permis de les observer, puis de maîtriser leurs atouts offensifs et d'appuyer là où ça fait mal en contre-attaque. Nos deux ailiers ont performé aussi en attaque placée, nous faisant naviguer devant au score. Les Machinois ont jeté leurs dernières forces dans la bataille dans les dix dernières minutes, à un moment où nous avons calé. Il a fallu gérer le temps. Ils n'avaient plus le droit à l'erreur, alors que nous avions plusieurs jokers en main. C'est passé et c'est un derby de plus en notre faveur, ça fait toujours du bien. » ■

AUXERRE 32

LA CHARITÉ 34

AUXERRE (gymnase Serge-Mésônès). **Auxerre-La Charité, 32-34 (12-17). Arbitre : Johan Ferrand.**

La Charité : Pietrangeli (cap.) - Abrij (3), Anas Boukhabza, Lahsen Boukhabza (2), Bounouara (10), El Fassih, Aïmen Gazani (6), Hamza Gazani (7), Rachid (5), Saadi, Touati (1).

Victorien Pietrangeli (entraîneur de La Charité) : « Un match où les joueurs ont été appliqués tout au long du match, en attaque comme en défense. C'est extrêmement agréable de voir des matches comme ceux-là ! Après ce week-end, la perspective d'une place sur le podium devient de plus tangible. » ■

BASKET-BALL/RÉGIONALE 2 MASCULINE ■ Père et fils acteurs du maintien de Varennes-Vauzelles, hier

Dans la famille Graillot, je voudrais

Au club de Varennes-Vauzelles depuis 48 ans, Pierre Graillot entraîne, à domicile, l'équipe de RM2, où jouent ses deux fils Gaëtan et Thibault. Hier, contre Prissé Mâcon, tous les trois ont participé au maintien du club (77-54).

Jéraud Mouchet

jeraud.mouchet@centrefrance.com

« **N**e dis rien ! », lance Pierre Graillot. Sur le terrain, Gaëtan, son fils, s'exécute. « On est deux fortes têtes. Il a un peu mon caractère. Un peu teigne », sourit le papa. « Je le protège car l'arbitre lui met une technique. Même s'il restait trois secondes, je ne voulais pas qu'il en prenne une autre (voir photo). Mais ça s'arrête là. »

Auteurs de 29 points contre Prissé Mâcon

« C'est dans l'intensité du match. À la maison, on oublie. On avance », enchaîne Thibault Graillot, frère de Gaëtan, et fils de Pierre.

Suivre les consignes du paternel, les meneur et arrière de Varennes-Vauzelles en ont l'habitude. Leur père est à l'ASAV depuis plus de quarante ans. « J'ai pris une licence à 8 ans. J'en ai 56. J'ai commencé à entraîner à 15 ans. »

Le coach de la RM2 a entraîné ses fils « en poussins. Je les ai lâchés en benjamins, avant de les re-



EN FAMILLE. « Thibault intérieure plus que moi », sourit Gaëtan Graillot (9), discutant avec son père et coach, Pierre Graillot (de dos), pendant que Thibault Graillot (6), écoute. PHOTO JÉRAUD MOUCHET

prendre en minimes et retrouvés en seniors », énumère le cantinier.

Tous les trois vivaient un moment crucial de la saison vauzelliennne, hier. Face à Prissé Mâcon (C), à domicile, les Nivernais devaient l'emporter pour se maintenir, face à un concurrent direct.

Une mission réussie par l'ASAV, dans un succès (77-54) auquel ont grandement participé Thibault et Gaëtan Graillot, auteurs respectivement de 14 et 15 points. « Tout ça nous fait vivre des moments ensemble. Des moments que l'on ne vivrait peut-être pas en dehors », assume Gaëtan Graillot, 27 ans, commercial dans la comp-

tabilité. « Avec Thibault, nous n'avons pas beaucoup de passions communes, si ce n'est la famille et le basket. Sur un terrain, il intérieorise davantage. Moi, j'ai toujours été plus extraverti sur le parquet qu'en dehors. »

« J'entraîne surtout une équipe »

La balle orange, les Graillot en parlent dans le privé, et ça concerne davantage la « NBA et l'Euroleague », précise Thibault Graillot, animateur au centre social de Donzy.

Côté le terrain, le cadet l'assure : « L'avantage quand tu es dans une famille expérimentée dans le basket, c'est que les con-

seils sont faciles d'accès. Mais il n'y a jamais eu de favoritisme. »

Et l'entraîneur de l'ASAV développe : « J'entraîne mes fils, mais surtout une équipe. Et avec ces derniers, ça s'est bien passé. En jeunes, les relations père-fils sont compliquées et des fois, on a tendance à être exigeant avec, mais ça s'est toujours bien passé. Franchement. Et en plus, on a eu des résultats. »

Si Pierre Graillot prétend n'avoir jamais fait transparaître « aux supporters et aux joueurs » sa filiation, Gaëtan Graillot tempère en souriant : « Il essaye mais le naturel revient vite. Si un de nous prend un coup ou se blesse, il va

réagir de manière plus importante. Il a ce réflexe naturel en tant que père. »

Sur le terrain, il n'y a pas que le style qui diffère les deux frères, mais aussi le jeu. « Il a plus de facilités à marquer rapidement. Moi, je suis plus un cou-teau suisse. Mais on a la même mentalité », confie Thibault Graillot, qui confie s'être comparé à son frère dans le passé : « Plus jeune, je n'avais pas le recul sur certaines choses. Je me comparais tout le temps. Mais chacun de nous deux à son style. Quand j'ai compris ça, j'ai joué plus naturellement. »

Passation

En parlant de filiation, Pierre Graillot, présent sur le banc seulement à domicile, refilera le bébé la saison prochaine à ses enfants et son neveu, Romain Moreau, auteur de 6 points hier et fils du président du club, Alain Moreau. « Je suis un peu usé. Ils prendront les reines », souligne le coach. Pour une affaire de famille pas près d'être terminée ■

LA FICHE

VARENNES-VAUZELLES (gymnase Auguste-Delaune). **Varennes-Vauzelles/Prissé Mâcon, 77-54 (19-8, 16-18, 23-12, 19-16).** **Varennes-Vauzelles.** Dinet, Le-maître (2), Thibault Graillot (14), Moreau (6), Guillaud (9), Gaëtan Graillot (15), Restoy (19), Gouffert (11), Matera (1), Jeau-neau. Entraîneur : Pierre Graillot.

RM3

COSNE B 88

MARSANNAY 69

COSNE-SUR-LOIRE (Cosec). **Cosne B-Marsannay, 88-69 (27-17, 16-16, 22-13, 23-23)** Arbitres : Luc Michalyszyn et Titouan Rameau.

Cosne B : Ezzaouia (12), Touhami (cap.) (2), Suppliau (8), Raclin (4), Sy (7), Robillard (2), Karpavicius (24), Gamaoun (9), Mongu (6), Essoh (14). Entraîneur : Nicolas Telbois.

Nicolas Telbois (entraîneur de Cosne B) : « Il n'y a pas grand-chose à dire. Marsannay s'est déplacé à cinq. Nous nous sommes mis au niveau de l'adversaire avec plus de bas que de hauts. Cela n'a pas été un grand match. On va dire que ce fut une rencontre de détente. Maintenant, nous voilà à être tout en haut du tableau, alors que, étant promus, nous ne jouions qu'avec le maintien pour seul objectif. Pour clore la saison régulière, nous jouons dimanche à Autun. On va jouer, après on verra... »

LA CHARITÉ B 127

CHÂLON 57

LA CHARITÉ-SUR-LOIRE (gymnase Georges-Picq). **La Charité B-Chalon, 127-57 (24-12, 22-11, 35-18, 36-16).** Arbitres : Lucien Marinaro et Hervé Vigeola.

La Charité : Le Breton (36), Planchon (4), Mbumbu (cap. 8), Renn (14), Capron (29), Bellio (6), Deschamps (3), Boukhabza (6), Matin-gou (16), Léger (5). Entraîneur : Alexis Genty.

Alexis Genty (entraîneur de La Charité B) : « Nous avons fait un gros match face à une qui s'est résignée assez vite. Le groupe a été renforcé par des éléments de l'équipe première. Nous avons été intraitables en défense et nous avons déroulé en attaque. Nous sommes évidemment dans le coup pour le sprint final. À commencer par une rencontre capitale au Breuil, la semaine prochaine. »

PRÉNATIONALE MASCULINE ■ Contre Jura Basket B (104-63)

Cosne a fait le spectacle

Défaits à l'aller par une réserve renforcée en lever de rideau de l'équipe première de Jura Basket, les Cosnois avaient à cœur de prendre leur revanche, samedi soir.

Ils l'ont fait, et avec la manière pour leur plus grand plaisir et celui des nombreux spectateurs présents au Cosec.

D'entrée, les locaux donnaient le ton, emballaient la rencontre et submergeaient des visiteurs dépassés qui ne pouvaient réagir.

Le coach visiteur prenait un premier temps mort mais rien n'y faisait (24-7).



COSNE. Danne Essoh. PHOTO D'ARCHIVES PIERRE DESTRADE

Mais un excès de confiance amenait les Cosnois à commettre bourdes sur bourdes et permettait aux Jurassiens de revenir dans le match, à la mi-temps (41-32).

Sermonnés aux vestiaires, les Nivernais retrou-

vaient leurs esprits, repartaient sur les bases du premier quart et reprenaient très vite le large (67-45) avant de lâcher les chevaux dans la dernière période. Les visiteurs accusaient le coup et baissaient les bras malgré quelques réactions, au grand désespoir de leur coach.

« On est restés sérieux »

Satisfait, certes, mais pas du genre à s'enflammer, l'entraîneur cosnois Benjamin Pataud restait les pieds sur terre : « C'est une belle victoire malgré un deuxième quart-temps très compliqué. En seconde mi-temps, on est resté sérieux, notamment en défense, et on s'est offert des possibilités de contres rapides. C'est bien, tout le monde s'est fait plaisir. Samedi prochain, ce sera autrement plus difficile chez l'un des favoris et co leader Nuits-Saint-Georges. » ■

PRÉNATIONALE FÉMININE ■ Victoire à Sens (71-83), hier

Les Vauzelliennes enchaînent !

Les Vauzelliennes, revigorées depuis quelques journées, ont éteint Sens-Paron (71-83), deuxième de la poule des Nivernaises, en Prénationale, hier.

Malgré un mauvais début de partie et un effectif de sept joueuses seulement, Vauzelles est montée en puissance au fil du match en s'engageant à fond dans une défense individuelle épuisante mais efficace.

Menées d'un point à la mi-temps (42-41), elles n'ont pas abdicué, à l'image de Solène Emmanuel, sacrifiée par le coach Ludovic Paris, pour défendre sur la shooteuse extérieure adverse, qui en était à 32 points inscrits à la fin du 3^e quart-temps.

L'intensité défensive de la jeune vauzelliennne a fait sortir de son match son adversaire, qui n'a plus marqué un point dans le dernier quart-temps, lais-



LÉNA BÉNÉDIT. 14 points.

sant les Vauzelliennes s'envoler vers la victoire.

« On s'offre une finale »

« Nous sommes partis avec une équipe diminuée, sans notre intérieur en forme du moment, Marion (Finot). Pauline Genevois, que j'ai appelée à la dernière minute, a réussi une très

grosse partie », se réjouissait l'entraîneur, Ludovic Paris, après la rencontre.

Sur ce match face au dauphin de la poule « chaque joueuse a tenu son rôle et ses consignes à la perfection », poursuit le technicien. « Peu d'équipes marqueront 83 points chez les deuxièmes, comme nous venons de le faire. On s'offre une finale pour le maintien contre Saint-Vit, la semaine prochaine. La victoire est impérative puisque nous jouons chez le leader lors de la dernière journée. » ■

LA FICHE

SENS (salle Sylvain-Duplechez). **Élan Sens-Paron-Vauzelles 71-83 (25-17, 17-24, 14-16, 15-26).** Arbitres : MM. Thélémaque, Lancelle. **Vauzelles :** Laurent (8), Rose Bénédit (24), Léna Bénédit (15), Emmanuel, Genevois (14), Gustin (Cap., 19), Petit (3). Entraîneur : Ludovic Paris.

LA FICHE

COSNE (cosec Marcel-Chevren). **Cosne-Jura Basket B, 104-63 (24-7, 17-25, 26-13, 37-18).** Arbitres : Sacha Pacaud et Simon Leuthreau. **Cosne :** Essoh (5), Babacar Diop (18, cap.), Ngoko (11), Godard (6), Sy (16), Bouhaya (3), Mongu (12), Cheikh Diop (33). Entraîneur : Benjamin Pataud.

NATATION/BFC ■ À Chalon-sur-Saône Douze médailles pour la Nièvre aux championnats régionaux



COLLECTIF. Les relais neversois ont été victorieux sur les quatre épreuves collectives lors de ces championnats.

Les championnats régionaux organisés à Chalon-sur-Saône, et qui se sont terminés hier, ont été positifs côté nivernais.

Les 31 nageuses et nageurs de la Nièvre ont participé à 25 finales A, 17 finales B et 5 finales C.

Les Nivernais se sont montrés offensifs notamment du côté neversois en remportant les quatre relais proposés. Que ce soit chez les messieurs ou chez les dames, le CN Nevers a remporté le 4x50 nage libre et le 4x50 4 nages.

Au niveau individuel, Gabriel Couraud s'est imposé sur le 400 m, le 800 m et le 1.500 m nage libre, réalisant les minima sur 800 m et 100 m nage libre, pour les championnats de France juniors, et améliorant le record de la Nièvre, vieux de quinze ans.

Victor Couraud, le grand frère, a terminé deuxième sur 200 m 4 nages et troi-

sième sur 200 m nage libre et sur 50 m dos. Étienne Garcin et Valentin Briffaud ont terminé troisièmes, respectivement sur 200 m 4 nages et 100 m papillon.

Des qualifications pour les France

Du côté des féminines, Axelle Moulenda-Perroy a pris la troisième place sur 50 m papillon et 50 m dos et a remporté le 100 m dos. Sa performance sur le 50 m dos lui permet d'accéder aux championnats de France N2. Côté charitois, Salomé Cortet finit troisième sur le 50 m brasse.

Un championnat satisfaisant donc pour la délégation nivernaise qui totalise deux titres en individuel, quatre titres en relais et six autres podiums.

Place désormais aux championnats de France juniors qui se dérouleront du 15 au 20 avril à Rennes (Ille-et-Vilaine). ■

EN BREF

TENNIS Rendez-vous à Dijon pour les champions de la Nièvre. Les championnats de la Nièvre jeunes, qualificatifs pour les Régionaux à Dijon (6, 7 et 8 mai), se sont achevés, hier, sur les courts du Centre Jacky-Terreau de Saint-Éloi.

Filles. 11-12 ans : Louise Gruyer (30/2, Vauzelles), seule inscrite qualifiée pour le Régional ; 13-14 ans : Lola Blondelle (30, La Charité) bat Roxane Beugnat (30/3, USO Nevers), 6/3, 6/4 ; 15-16 ans : finale en semaine entre Lalie Marceau (30, Vauzelles) et Marion Billard (30/1, Vauzelles) ; 17-18 ans : Jasmine Prin (30/2, ASPTT Nevers), seule inscrite. **Garçons.** 11-12 ans : Eden Ciron (15/4, ASPTT Nevers) bat Oscar Albaracin (30, ASPTT Nevers), 7-5, 6-1 ; 13-14 ans : Léo Pasqueriaud (15/4) remporte la poule de trois devant Charly Péloille (15/4, Decize) ; 15-16 ans : Mahé Péloille (15/4, Decize) bat Alexis Desloover (15/4, La Charité), 6-4, 6-2 ; 17-18 ans : Hugolin Sapor (2/6, Decize) bat Virgile Veneau (5/6, Cosne), 0-6, 6-3, 6-4. ■

FOOTBALL Payet approche de la vingtaine. Le classement des buteurs dans le groupe F de Cosne, à l'issue de la 21^e journée de National 3. **19 buts** : Payet (+2) (Romorantin) ; **13 buts** : Sacko (Chauvigny) ; **12 buts** : Lallias (Orléans B) ; **11 buts** : Tall (Chartres), Popineau (+2) (Romorantin) ; **10 buts** : Banzouzi (Orléans B) ; **9 buts** : Kalozafy (Cosne), Chergui (Vierzon) ; **8 buts** : Maanane (+2) (Bourges Moulon), Mondésir (Cosne)... ■

BASKET-BALL

NATIONAL

BETCLIC ÉLITE

La Rochelle 79 - Nancy 88
Dijon 97 - Bourg-en-Bresse 95
Elan Chalon 105 - Cholet 72
Limoges 80 - Strasbourg 87
Monaco 89 - Nanterre 74
Gravelines 104 - Le Portel 80
Lyon-Villeurbanne 81 - St-Quentin 75
Paris Basket 106 - Le Mans 103

	% V	Pts	J.	G.	P.	p.	c.
1. Monaco	79,2	43	24	19	5	2131	11858
2. Paris Basket	75,0	42	24	18	6	2262	2041
3. Lyon-Villeurbanne	75,0	42	24	18	6	2160	1973
4. Cholet	70,8	41	24	17	7	2047	1951
5. Bourg-en-Bresse	66,7	40	24	16	8	2138	1975
6. Le Mans	54,2	37	24	13	11	2080	1993
7. Nancy	50,0	36	24	12	12	2048	2106
8. St-Quentin	50,0	36	24	12	12	1864	1895
9. Dijon	45,8	35	24	11	13	2018	2057
10. Elan Chalon	45,8	35	24	11	13	2056	2101
11. Nanterre	41,7	34	24	10	14	2026	2056
12. Strasbourg	41,7	34	24	10	14	1939	2022
13. Gravelines	33,3	32	24	8	16	1874	1991
14. Limoges	33,3	32	24	8	16	1921	2053
15. Le Portel	25,0	30	24	6	18	1759	1971
16. La Rochelle	12,5	27	24	3	21	1747	2027

NATIONALE MASCULINE 3

Agde 88 - Montaille 83
CLAR Lyon 63 - Andrézieux (B) 71
Montélimar 100 - Poligny Jura 77
Montmorot 86 - La Charité 81
Prissé-Mâcon (B) 87 - Toulouges 73
Rhône Sud 59 - Castelnau 70
Tain-Tournon 106 - Tarare 80

	Pts	J.	G.	P.	p.	c.
1. La Charité	37	21	16	5	1753	1533
2. Agde	35	21	14	7	1642	1512
3. Tarare	35	21	14	7	1759	1721
4. Montélimar	34	21	13	8	1631	1515
5. Tain-Tournon	34	21	13	8	1775	1663
6. Toulouges	32	21	11	10	1675	1602
7. Prissé-Mâcon (B)	32	21	11	10	1623	1593
8. Andrézieux (B)	32	21	11	10	1661	1656
9. Castelnau	32	21	11	10	1600	1649
10. Montmorot	31	21	11	10	1681	1739
11. Montaille	30	21	9	12	1787	1811
12. Rhône Sud	28	21	7	14	1576	1770
13. CLAR Lyon	25	21	4	17	1527	1738
14. Poligny Jura	24	21	3	18	1568	1756

PROCHAINE JOURNÉE

Samedi 12 avril, à 20 heures : Castelnau c. Andrézieux (B), La Charité c. Montélimar, Montaille c. Montmorot, Poligny Jura c. Prissé-Mâcon (B), Rhône Sud c. Tain-Tournon, Tarare c. Agde, Toulouges c. CLAR Lyon.

BOURGOGNE

PRÉ-NATIONALE MASCULINE

Belfort 131 - Montmorot (B) 51
Cosne 104 - Lons-le-Saunier (B) 63
CSL Dijon 85 - Auxonne 97
Curgy 79 - Nuits-St-Georges 70
La Motte Vesoul 90 - Elan Chalon 79
St-Apollinaire 60 - Montceau 87
St-Rémy 66 - DA Dijon (B) 63

	Pts	J.	G.	P.	p.	c.
1. La Motte Vesoul	39	21	18	3	1843	1433
2. Nuits-St-Georges	37	20	17	3	1686	1321
3. Montceau	36	21	15	6	1735	1531
4. Auxonne	35	20	15	5	1669	1372
5. Cosne	34	21	13	8	1492	1367
6. Elan Chalon	30	21	9	12	1567	1470
7. Lons-le-Saunier (B)	30	21	10	10	1524	1625
8. Curgy	30	20	10	10	1442	1575
9. St-Rémy	29	21	8	13	1566	1508
10. Belfort	29	20	9	11	1471	1496
11. DA Dijon (B)	27	20	7	13	1425	1467
12. St-Apollinaire	27	21	6	15	1349	1642
13. CSL Dijon	23	20	4	15	1261	1526
14. Montmorot (B)	23	21	2	19	1305	2002

PROCHAINE JOURNÉE

Vendredi à 11 avril, à 20 h 30 : Elan Chalon c. St-Apollinaire. Samedi 12 avril, à 17 h 15 : DA Dijon (B) c. CSL Dijon. A 20 heures : Lons-le-Saunier (B) c. La Motte Vesoul, Montceau c. St-Rémy, Montmorot (B) c. Curgy, Nuits-St-Georges c. Cosne. A 20 h 30 : Auxonne c. Belfort.

PRÉ-NATIONALE FÉMININE

DA Dijon 73 - CTC Val Mâconnais (C) 36
Monetau-Vermenton 47 - Chenôve (B) 51
Montceau 64 - Elan Chalon 68
Saint-Vit 59 - Fontaine 54
Sens-Paron 71 - Vauzelles 83

	Pts	J.	G.	P.	p.	c.
1. DA Dijon	32	16	16	0	1218	787
2. Chenôve (B)	26	10	6	4	942	953
3. Montceau	25	16	9	7	992	985
4. Sens-Paron	25	16	9	7	1008	1033
5. Elan Chalon	24	16	8	8	986	926
6. Fontaine	24	16	8	8	996	976
7. CTC Val Mâconnais (C)	21	16	5	11	906	1007
8. Vauzelles	21	16	5	11	1086	1197
9. Saint-Vit	21	16	5	11	784	884
10. Monetau-Vermenton	21	16	5	11	860	1030

PROCHAINE JOURNÉE

Dimanche 13 avril, à 13 heures : Vauzelles c. Saint-Vit. A 15 h 30 : CTC Val Mâconnais (C) c. Monetau-Vermenton, DA Dijon c. Fontaine, Elan Chalon c. Sens-Paron, Montceau c. Chenôve (B).

RÉGIONALE MASCULINE 2

	Pts	J.	G.	P.	p.	c.
Fontaine 68 - Chagny 50						
St-Apollinaire (B) 71 - CSL Dijon (B) 63						
Vauzelles 77 - Prissé-Mâcon (C) 54						
1. Fontaine	30	15	15	0	1313	855
2. JDA Dijon	28	15	13	2	1146	927
3. Chagny	23	15	8	7	1059	1013
4. St-Apollinaire (B)	23	15	8	7	1014	1062
5. Vauzelles	21	15	6	9	1034	1142
6. St-Rémy (B)	20	15	5	10	948	1077
7. Prissé-Mâcon (C)	20	16	4	12	971	1109
8. CSL Dijon (B)	20	15	5	10	917	1048
9. Monetau-Héry (B)	19	15	4	11	1032	1201

REGIONALE MASCULINE 3

	Pts	J.	G.	P.	p.	c.
Cosne (B) 88 - Marsannay 69						
Curgy (B) 87 - Le Breuil 60						
La Charité (B) 127 - Chalon 57						
Vermenton 71 - Autun 75						
1. La Charité (B)	28	15	13	2	1215	1055
2. Cosne (B)	28	15	13	2	1261	1002
3. Le Breuil	27	15	12	3	1274	944
4. Chalon	22	15	7	8	1203	1263
5. Sens-Paron	22	15	7	8	987	1008
6. Curgy (B)	21	15	6	9	1004	1158
7. Marsannay	20	16	4	12	1170	1110
8. Autun	18	15	3	12	969	1337
9. Vermenton	17	15	3	11	912	1118

REGIONALE FÉMININE 2

	Pts	J.	G.	P.	p.	c.
Palings 71 - Chagny 47						
Monetau-Héry 25 - Lons-le-Saunier (C) 74						
1. Lons-le-Saunier (C)	10	5	5	0	286	171
2. Palings	8	5	3	2	278	224
3. Chagny	7	5	2	3	245	258
4. As. Bis. Vauv. Bask.	6	4	2	2	211	197
5. Monetau-Héry	5	5	0	5	158	328

Chalon 41 - Montmorot 34
Pontarlier 62 - DA Dijon (B) 48

	Pts	J.	G.	P.	p.	c.
1. Pontarlier	9	5	4	1	308	285
2. DA Dijon (B)	8	5	3	2	283	249
3. Chalon	8	5	3	2	282	286
4. Montmorot	7	5	2	3	253	257
5. EBF Nevers	4	4	0	4	224	273

U20 MASCULINS

Besançon 95 - Marzy 79
CTC Joigny 61 - Chalon 56
DA Dijon 53 - Dijon 49
Monetau-Héry 66 - St-Rémy 85

	Pts	J.	G.	P.	p.	c.
1. CTC Joigny	28	15	13	2	1279	954
2. St-Rémy	28	15	13	2	1212	972
3. Dijon	24	15	8	6	999	926
4. Besançon	23	15	9	6	1053	921
5. DA Dijon	23	15	7	7	966	891
6. Monetau-Héry	22	15	7	8	910	985
7. Chalon	21	15	7	7	1047	980
8. Beaugny	19	14	5	9	967	1019
9. Dijon (B)	16	14	2	12	817	1205
10. Marzy	14	15	0	14	812	1209

U18 FÉMININES

Chenôve (B) 53 - Lons-le-Saunier 73
CTC Val Mâconnais (B) 66 - Elan Chalon 51
Fourchambault-Nevers 66 - Champagnole 56
Marsannay 47 - Palings 50

	Pts	J.	G.	P.	p.	c.
1. CTC Val Mâconnais (B)	26	14	12	2	853	658
2. Elan Chalon	25	13	12	1	969	630
3. Fourchambault-Nevers	23	13	9	4	802	695
4. Palings	20	13	7	6	750	702
5. Lons-le-Saunier	19	13	7	6	848	725
6. Champagnole	19	14	5	9	739	806
7. Marsannay	17	13	4	9	747	740
8. Chenôve (B)	16	14	2	12	660	999
9. Fontaine	13	13	1	11	620	1033

NIÈVRE

PRÉRÉGIONAL MASCULINS

Dornes Basket - La Charité (C) (Non Parvenu)
Coulanges 72 - Fourchambault-Nevers 62
Pougues 90 - Coulanges (B) 31
Pougues (B) 56 - Marzy 68
Vauzelles (B) 64 - Marzy (B) 53

	Pts	J.	G.	P.	p.	c.
1. Pougues	24	13	11	2	1101	678
2. Marzy	24	12	12	0	919	619
3. Coulanges	21	13	8	5	873	749
4. La Charité (C)	19	11	8	3	923	701
5. Dornes Basket	18	11	7	4	684	686
6. Fourchambault-Nevers	17	13	5	8	868	915
7. Vauzelles (B)	16	12	4	8	732	865
8. Marzy (B)	16	12	4	8	720	831
9. Pougues (B)	16	13	3	10	723	989
10. Coulanges (B)	13	13	0	13	545	1025

HANDBALL

NATIONAL

FOOTBALL

NATIONAL

NATIONAL

Boulogne 1 - Rouen 2
Bourg-en-Bresse 1 - Valenciennes 0
Châteauroux 2 - Villefranche 2
Dijon 0 - Concarneau 1
Le Mans 1 - Aubagne 1
Paris 13 2 - Nancy 2
Quevilly-Rouen 0 - Nîmes 1
Sochaux 0 - Versailles 0

	Pts	J.	G.	N.	P.	p.	c.
1. Nancy.....	49	26	15	4	7	40	23
2. Boulogne.....	47	26	13	8	5	37	28
3. Le Mans.....	45	26	13	6	7	35	26
4. Orléans.....	39	26	10	9	7	37	31
5. Bourg-en-Bresse.....	38	26	10	8	8	22	22
6. Dijon.....	37	26	9	10	7	26	24
7. Valenciennes.....	37	27	9	10	8	31	30
8. Aubagne.....	35	26	10	5	11	31	27
9. Rouen.....	34	27	8	10	9	34	31
10. Concarneau.....	34	27	9	7	11	36	40
11. Sochaux.....	32	26	6	14	6	24	23
12. Villefranche.....	32	27	7	11	9	28	32
13. Versailles.....	30	27	6	12	9	33	37
14. Quevilly-Rouen.....	30	26	8	6	12	25	32
15. Paris 13.....	28	26	6	10	10	26	32
16. Nîmes.....	27	27	6	9	12	22	29
17. Châteauroux.....	25	26	6	7	13	31	51

PROCHAINE JOURNÉE

Vendredi 11 avril, à 19 h 30 : Aubagne c. Paris 13, Concarneau c. Boulogne, Nancy c. Châteauroux, Orléans c. Le Mans, Rouen c. Bourg-en-Bresse, Valenciennes c. Quevilly-Rouen, Versailles c. Dijon, Villefranche c. Sochaux.

NATIONAL 3

POULE F

Chauvigny 0 - Chartres 0
Cosne 1 - Ouest Tourangeau 1
Montlouis 1 - Châteauroux (B) 0
Orléans (B) 0 - Avoine-Chinon 1
Vierzon 5 - Vineuil 2
Bourges Moulon 2 - Romorantin 4
Châteauneuf 6 - Châtellerault 0

	Pts	J.	G.	N.	P.	p.	c.
1. Chartres.....	44	21	13	5	3	35	19
2. Montlouis.....	42	21	13	3	5	27	18
3. Cosne.....	37	21	11	4	6	39	31
4. Orléans (B).....	36	21	11	3	7	44	35
5. Romorantin.....	35	21	11	2	8	45	35
6. Vierzon.....	30	21	10	7	3	47	29
7. Chauvigny.....	30	21	7	9	5	27	27
8. Ouest Tourangeau.....	27	21	7	6	8	31	29
9. Châtellerault.....	22	21	6	4	11	25	35
10. Châteauneuf.....	21	21	6	4	11	26	42
11. Bourges Moulon.....	21	21	6	3	12	29	34
12. Avoine-Chinon.....	19	21	3	10	8	20	25
13. Châteauroux (B).....	19	21	5	4	12	19	30
14. Vineuil.....	17	21	5	2	14	17	42

PROCHAINE JOURNÉE

Samedi 12 avril, à 18 heures : Chartres c. Châteauneuf, Châtellerault c. Orléans (B), Romorantin c. Chauvigny, Vineuil c. Cosne. A 18 h 30 : Avoine-Chinon c. Vierzon. A 19 heures : Montlouis c. Bourges Moulon. Dimanche 13 avril, à 15 heures : Châteauroux (B) c. Ouest Tourangeau.

LIGUE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

RÉGIONAL 1

POULE A

FC Sens 2 - Garchizy 1
Ornans 0 - La Chapelle 3
Saint-Marcel 5 - Beaune 0
Vauzelles 4 - Is-Selongey 2
Besançon (B) 3 - Fauverney 2
Jura Dolais (B) 3 - Champagnole 0
Saint-Vit 0 - Dijon USC 0

	Pts	J.	G.	N.	P.	p.	c.
1. Dijon USC.....	41	19	12	5	2	42	17
2. FC Sens.....	33	19	10	3	6	31	24
3. Ornans.....	33	19	9	6	4	38	33
4. Saint-Marcel.....	32	19	9	5	5	31	21
5. Besançon (B).....	31	19	8	7	4	37	21
6. Is-Selongey.....	31	19	9	6	4	27	22
7. Vauzelles.....	29	19	9	2	8	23	28
8. Garchizy.....	29	18	8	5	5	37	26
9. La Chapelle.....	28	18	8	4	6	37	18
10. Champagnole.....	20	19	6	2	11	26	25
11. Jura Dolais (B).....	20	19	6	2	11	30	41
12. Saint-Vit.....	18	19	5	3	11	17	30
13. Beaune.....	12	19	3	3	13	10	48
14. Fauverney.....	10	19	3	1	15	20	52

PROCHAINE JOURNÉE

Samedi 12 avril, à 18 heures : Champagnole c. La Chapelle, Is-Selongey c. Saint-Vit. A 19 heures : Beaune c. Vauzelles. A 19 h 30 : Dijon USC c. FC Sens. Dimanche 13 avril, à 15 heures : Fauverney c. Ornans, Garchizy c. Besançon (B), Jura Dolais (B) c. Saint-Marcel.

RÉGIONAL 2

POULE A

Decize 4 - Nevers Banlay 1
Auxerre (C) 8 - Avallion 0
FC Nevers 2 - Stade Auxerre 1
La Charité 2 - Sens (B) 2
Longvic 2 - Ent. Villages 2
Migennes B 4 - Is-Selongey (B) 3

	Pts	J.	G.	N.	P.	p.	c.
1. Auxerre (C).....	38	16	12	2	2	54	16
2. FC Nevers.....	32	15	10	2	3	32	15
3. Decize.....	30	16	9	3	4	30	13
4. Avallion.....	28	16	8	4	4	31	24
5. La Charité.....	27	16	8	3	5	34	24
6. Longvic.....	24	16	7	3	6	32	33
7. Is-Selongey (B).....	23	16	7	2	7	32	34
8. Ent. Villages.....	20	15	6	2	7	27	24
9. Stade Auxerre.....	19	15	6	1	8	34	26
10. Migennes B.....	13	15	4	1	10	23	49
11. Sens (B).....	8	16	2	2	12	16	47
12. Nevers Banlay.....	2	16	2	1	13	23	63

RÉGIONAL 3

POULE A

Fourchambault 1 - Nevers-Challuy 3
Garchizy (B) 6 - Cerisiers 2
La Machine 2 - Paron 6
Saint-Benin 0 - Vauzelles (B) 3
Saint-Florentin 0 - Gurgy 1
Sens FP 2 - Appoigny 2

	Pts	J.	G.	N.	P.	p.	c.
1. Appoigny.....	39	16	12	3	1	37	13
2. Nevers-Challuy.....	38	16	11	5	0	28	11
3. Gurgy.....	32	16	10	2	4	44	19
4. Vauzelles (B).....	31	16	9	4	3	39	22
5. Saint-Florentin.....	25	16	8	1	7	37	24
6. Sens FP.....	22	16	6	4	6	27	29
7. Garchizy (B).....	20	15	6	3	5	25	24
8. La Machine.....	19	16	6	1	9	27	36
9. Cerisiers.....	18	16	5	3	8	31	40
10. Paron.....	18	15	5	3	7	36	36
11. Fourchambault.....	5	16	1	2	13	10	47
12. Saint-Benin.....	1	16	0	1	15	6	46

PROCHAINE JOURNÉE

Samedi 12 avril, à 18 heures : Vauzelles (B) c. Fourchambault. Dimanche 13 avril, à 15 heures : Appoigny c. Saint-Benin, Cerisiers c. La Machine, Gurgy c. Garchizy (B), Nevers-Challuy c. Saint-Florentin, Paron c. Sens FP.

POULE B

Chalon (B) - Fontaine (B) (Non Parvenu)
Châtillon Col. 5 - Magny 1
Clamecy 1 - St-Marcel (B) 1
Is-Selongey (C) 1 - Joigny 0
Saint-Georges 0 - AJ Auxerre (D) 0
Stade Auxerre (B) 3 - Cosne (B) 2

	Pts	J.	G.	N.	P.	p.	c.
1. Châtillon Col.....	33	16	11	0	5	40	26
2. Cosne (B).....	26	16	8	2	6	33	19
3. Joigny.....	26	16	8	2	6	22	34
4. Chalon (B).....	25	15	7	4	4	33	14
5. AJ Auxerre (D).....	23	16	6	5	5	33	32
6. Fontaine (B).....	22	15	7	1	7	22	21
7. Stade Auxerre (B).....	22	16	6	4	6	24	30
8. St-Marcel (B).....	21	16	6	3	7	37	31
9. Clamecy.....	20	16	5	5	6	22	23
10. Saint-Georges.....	19	16	5	4	7	24	25
11. Magny.....	19	16	5	4	7	26	34
12. Is-Selongey (C).....	11	16	3	2	11	15	42

PROCHAINE JOURNÉE

Samedi 12 avril, à 18 heures : St-Marcel (B) c. Chalon (B). Dimanche 13 avril, à 15 heures : AJ Auxerre (D) c. Châtillon Col., Cosne (B) c. Clamecy, Fontaine (B) c. Is-Selongey (C), Joigny c. Saint-Georges, Magny c. Stade Auxerre (B).

POULE C

Dijon USC (B) 4 - Quetigny (B) 0
Bourbon-Lancy 0 - Decize (B) 1
La Clayette 3 - Paray (B) 1
Montceau (B) 4 - Sud-Nivernais 1
Saint-Sernin (B) 0 - Digoin 0
Sud Foot 3 - Sanvignes 1

	Pts	J.	G.	N.	P.	p.	c.
1. Digoin.....	35	16	10	5	1	30	14
2. Dijon USC (B).....	31	15	10	1	4	40	21
3. Bourbon-Lancy.....	24	15	6	6	3	26	20
4. Montceau (B).....	24	16	7	3	6	33	22
5. Sud Foot.....	22	16	5	7	4	31	29
6. Decize (B).....	22	16	6	4	6	16	18
7. Sanvignes.....	22	16	7	1	8	21	29
8. La Clayette.....	19	16	4	7	5	32	32
9. Paray (B).....	17	16	5	2	9	18	27
10. Sud-Nivernais.....	16	16	3	7	6	20	31
11. Quetigny (B).....	16	16	5	1	10	17	28
12. Saint-Sernin (B).....	13	16	3	4	9	11	24

PROCHAINE JOURNÉE

Samedi 12 avril, à 18 heures : Paray (B) c. Sud Foot, Quetigny (B) c. Bourbon-Lancy. A 18 h 30 : Decize (B) c. La Clayette. Dimanche 13 avril, à 15 heures : Digoin c. Dijon USC (B), Sanvignes c. Montceau (B), Sud-Nivernais c. Saint-Sernin (B).

U18 - RÉGIONAL 1

AJ Auxerre 6 - Chalon 3
Fontaine 1 - Grandvillars 2
Gueugnon 1 - ASPTT Dijon 1
Pontartier - Cosne (forfait)
Saint-Apollinaire 2 - UF Mâcon 3
Vesoul 0 - Jura Dolais 4

	Pts	J.	G.	N.	P.	p.	c.
1. ASPTT Dijon.....	36	16	10	6	0	51	19
2. Pontartier.....	34	16	10	4	2	35	14
3. Gueugnon.....	32	16	10	2	4	31	25
4. AJ Auxerre.....	31	16	9	4	3	48	25
5. UF Mâcon.....	30	16	9	3	4	49	26
6. Grandvillars.....	26	16	8	2	6	28	30
7. Jura Dolais.....	17	16	5	3	8	31	32
8. Fontaine.....	15	16	4	3	9	26	32
9. Saint-Apollinaire.....	14	16	4	2	10	20	43
10. Vesoul.....	13	16	3	4	9	23	40
11. Cosne.....	10	16	2	5	8	20	38
12. Chalon.....	8	16	2	2	12	21	53

U18 R2

POULE A

Chevigny 0 - UF Mâcon (B) 1
Vauzelles 1 - Paray 1
Beaune 1 - Fontaine (B) 0
Montceau 2 - Sens 3
Stade Auxerre 5 - Louhans-Cuseaux 0

	Pts	J.	G.	N.	P.	p.	c.
1. UF Mâcon (B).....	32	15	9	5	1	31	6
2. Sens.....	26	15	7	5	3	33	27
3. Louhans-Cuseaux.....	26	14	8	2	4	33	23
4. Montceau.....	21	15	6	3	6	24	28
5. Paray.....	21	14	5	6	3	16	16
6. Vauzelles.....	20	15	5	5	5	34	22
7. Fontaine (B).....	19	15	5	4	6	30	35
8. Stade Auxerre.....	17	14	5	2	7	21	21
9. Beaune.....	14	14	4	2	8	23	35
10. Chevigny.....	13	15	3	4	8	24	34
11. Chalon (B).....	12	14	4	0	10	17	39

U16 RÉGIONAL 2

POULE A

Cosne 3 - Stade Auxerre 1
Is-Selongey 2 - Beaune 4
Sens 2 - Saint-Apollinaire 1
UF Mâcon 5 - Saint-Marcel 1
Marsannay 1 - Montceau 3
Paron 0 - Vauzelles 2

	Pts	J.	G.	N.	P.	p.	c.
1. UF Mâcon.....	48	16	16	0	0	78	12
2. Montceau.....	35	16	11	2	3	26	14
3. Vauzelles.....	33	16	11	0	5	47	25
4. Cosne.....	28	16	9	1	6	40	26
5. Sens.....	22	16	6	4	6	31	33
6. Saint-Apollinaire.....	21	16	6	3	7	28	35
7. Stade Auxerre.....	21	15	6	3	6	22	30
8. Marsannay.....	19	16	6	1	9	24	39
9. Is-Selongey.....	17	16	5	2	9	36	54
10. Beaune.....	13	16	4	1	11	27	44
11. Saint-Marcel.....	12	16	3	3	10	27	45
12. Paron.....	6	15	2	0	13	19	48

U15 - RÉGIONAL 2

POULE A

Paron 1 - AFGP 58 2
Saint-Apollinaire 5 - Fontaine 0
Sens Jeune 5 - Stade Auxerre 2

	Pts	J.	G.	N.	P.	p.	c.
1. Sens Jeune.....	12	5	4	0	1	17	9
2. Saint-Apollinaire.....	12	5	4	0	1	17	6
3. Paron.....	9	5	3	0	2	8	7
4. AFGP 58.....	7	5	2	1	2	7	11
5. Fontaine.....	3	5	1	0	4	3	12
6. Stade Auxerre.....	1	5	0	1	4	6	13

RUGBY / CHAMPIONS CUP (8^{ES} DE FINALE) ■ Les deux clubs français ont rejoint Toulon et Castres en quarts

Toulouse et Bordeaux dans la douleur

Le Stade Toulousain, tenant du titre et vainqueur de Sale (38-15), et l'Union Bordeaux-Bègles, venue à bout de l'Ulster (43-31), se sont qualifiés hier pour les quarts de finale de Champions Cup.

Les quarts de finale de la plus prestigieuse des compétitions européennes verront un quart de finale franco-français à Mayol dimanche prochain (16 heures) entre Toulon et Toulouse, alors que Bordeaux-Bègles recevra les Irlandais du Munster samedi (16 heures).

La blessure de Capuozzo, le record de Penaud

Toulouse a réalisé un de ses moins bons matches de la saison et a fait la différence en deuxième période pour s'assurer de la qualification. Mais le manager Ugo Mola pourra déplorer un jeu brouillon, et surtout la blessure de son ailier Ange Capuozzo, sorti sur une civière après s'être blessé à la jambe droite en inscrivant un essai en toute fin de match.



ESSAIS. Damian Penaud a égalé le record de Chris Ashton et pourra tenter de le battre en quart. PHOTO ROMAIN PERROCHEAU / AFP

LE POINT

8^{ES} DE FINALE. Déjà joué : Northampton 46 - Clermont 24, Toulon 72 - Saracens 42, Leinster 62 - Harlequins 0, Castres 39 - Trévise 37, La Rochelle 24 - Munster 25, Glasgow 43 - Leicester 19. **Hier :** Bordeaux-Bègles 43 - Ulster 31, Toulouse 38 - Sale 15.

QUARTS DE FINALE. 11 avril : Leinster - Glasgow (21 heures). **12 avril :** Bordeaux-Bègles - Munster (16 heures), Northampton - Castres (18 h 30). **13 avril :** Toulon - Toulouse (16 heures).

LES FICHES

BORDEAUX-BÈGLES 43 ULSTER 31

BORDEAUX (stade Jacques-Chaban-Delmas). Mi-temps : 28-14. Specta-

teurs : 32.215. Arbitre : M. Murphy (Irl.). **Les points.** Bordeaux-Bègles : 6 essais, Penaud (7'), Tameifuna (16'), Coleman (21'), Buros (40'), Lamothe (51'), Janse Van Resburg (71') ; 1 pénalité, Lucu (47') ; 5 transformations, Carbery (7', 16', 21', 40'), Jallibert (71'). Ulster : 5 essais, O'Toole (29'), Mccann (37'), Timoney (56'), Ward (64', 76') ; 3 transformations, Cooney (29', 37'), Doak (76').

TOULOUSE 38 - SALE 15

TOULOUSE (Stadium). Mi-temps : 10-15. Arbitre : M. Grove-White (Eco.). Spectateurs : 31.737.

Les points. Toulouse : 5 essais, Willis (2), Cros (46'), J. Marchand (59') ; 1 pénalité (36') et 5 transformations, Ramos. Sale : 2 essais, L. James (5'), Hill (30') ; 1 pénalité (22') et 1 transformation (30'), Ford.

Bousculés dans le premier acte, les Rouge et Noir ont manqué de justesse mais ont su réagir pour inverser la tendance et étouffer leurs adversaires en deuxième période.

L'UBB a, elle, obtenu sa qualification au terme d'un match prolifique remporté face à l'Ulster, marqué par 11 essais dont six pour les Bordelo-Béglais, vainqueurs 43-31.

Incarnation de la force de frappe de l'UBB, l'ailier Damian Penaud a inscrit son 11^e essai dans cette édition de la Champions Cup, égalant le record détenu jusque-là par l'ailier anglais Chris Ashton avec les Saracens en 2013-2014. Il a bien lancé les siens lors d'une entame idéale, les Girondins menant 21-0 après 21 minutes, mais les joueurs de Belfast n'ont jamais abdiqué, parvenant à réduire l'écart à la pause (28-14).

Sans l'autre flèche Bielle-Biarrey, laissé au repos, les hommes de Yannick Bru ont alterné le très bon et des errements coupables, permettant à l'Ulster de toujours rester en vie. Malgré quelques frayeurs dans les derniers instants, les joueurs de l'UBB ont tenu bon et attendent désormais la « Red Army » du Munster. ■

Un parachutiste a frôlé le pire avant le match de Toulouse



ACCIDENT. Le drame a été évité. PHOTO VALENTINE CHAPUIS/AFP

Le coup d'envoi de Toulouse-Sale a été retardé de quarante minutes hier après qu'un parachutiste, qui devait apporter le ballon, a dû être décroché du toit du stade.

Cinq minutes avant le début du match, dont le coup d'envoi était prévu à 16 heures, une rafale de vent a dévié le parachutiste de l'armée de l'air de sa trajectoire, l'entraînant vers le toit où sa toile s'est prise dans la structure métallique du Stadium de Toulouse. Un camion de pompiers équipé d'une nacelle a été dépêché sur place une grosse vingtaine

de minutes plus tard, pour hisser deux hommes à la hauteur du parachutiste, afin de le décrocher et le mettre en sécurité.

Le militaire, finalement indemne, était suspendu au toit du stade, une vingtaine de mètres au-dessus du sol, avant que stadiers et secouristes ne s'affairent pour positionner des matériaux amortissants ainsi qu'une bâche en-dessous de lui.

Les spectateurs assis dans la tribune en-dessous ont été évacués, avant de retrouver leur place pour le coup d'envoi, donné à 16h40. ■

FORMULE 1 / GRAND PRIX DU JAPON ■ Le champion du monde a su contenir les McLaren à Suzuka, hier

Un week-end au presque parfait pour Max Verstappen

Impérial ! Le quadruple champion du monde en titre de F1 Max Verstappen (Red Bull) a frôlé la perfection ce week-end au Japon avec une pole position incroyable samedi et un succès tout en maîtrise hier face à des McLaren impuissantes.

Alors qu'on pensait le Néerlandais au crépuscule de sa domination, il a démontré au Pays du Soleil Levant qu'il était encore le meilleur pilote de la grille et qu'il n'abandonnerait pas sa couronne sans combattre. Après avoir arraché magistralement la pole position pour seulement douze millièmes de seconde à la surprise générale samedi, « Mad Max » a dominé le Grand Prix sans trembler hier à Suzuka, ne laissant aucune chance au Britannique Lando Norris et à l'Australien Oscar Piastri.

« C'était une course plaisante. J'ai eu deux voitures oranges dans mes rétroviseurs durant toute la course et j'ai dû pousser en permanence, notamment durant les vingt derniers tours. Je suis très fier de



PILOTAGE. Sans avoir la meilleure monoplace du plateau, Max Verstappen a franchi la ligne en tête. PHOTO SHUJI KAJIYAMA / AFP

ma course et de mon week-end. Je n'ai fait aucune erreur et j'ai maximisé le potentiel de la voiture », a souligné Verstappen.

Auteur d'un bon départ, le quadruple tenant du titre n'a jamais été inquiété par Norris, si ce n'est lors du changement de pneus. A la sortie des stands, le Britannique a tenté de dépasser le leader par la droite alors qu'il n'avait pas la place de le faire et il a été contraint de rouler dans l'herbe, perdant un temps précieux qu'il n'a ensuite jamais pu combler.

« L'herbe était un peu haute donc Lando (Norris) s'est assuré de la couper à la perfection », a plaisanté le Néerlandais.

Norris garde la tête du championnat du monde mais ne compte plus qu'un seul point d'avance sur Verstappen, qui a décroché la 64^e victoire de sa carrière.

Derrière cette lutte entre Verstappen et les McLaren, le Monégasque Charles Leclerc (Ferrari) a conservé sa 4^e place de départ devant les deux Mercedes du Britannique George

Russell et de l'Italien Andrea Kimi Antonelli. Le septuple champion du monde britannique Lewis Hamilton (Ferrari) a terminé 7^e et a été le seul pilote du Top 10 sur la grille à grappiller une place.

Hadjar, premiers points

Pour son premier Grand Prix à bord d'une monoplace Red Bull après avoir remplacé le Néo-Zélandais Liam Lawson, évincé après seulement deux courses, le Japonais Yuki Tsunoda a terminé seulement 12^e malgré le soutien inconditionnel de quelque 115.000 supporters présents autour du circuit.

Côté rookies, le Français Isack Hadjar (Racing Bulls), parti 7^e, a terminé 8^e et a ainsi inscrit les quatre premiers points de sa carrière en F1.

En bas du tableau, Alpine n'a toujours pas réussi à ouvrir son compteur et reste la seule des dix écuries du paddock à n'avoir pas encore inscrit le moindre point. « Il nous a encore manqué du rythme en course », a expliqué Pierre Gasly, parti 11^e et arrivé 13^e. ■

LES CLASSEMENTS

GP DU JAPON. 1. Verstappen (PB/Red Bull), 1h22'06"983 ; 2. Norris (GB/McLaren), à 1"423 ; 3. Piastri (Aus./McLaren), à 2"129 ; 4. Leclerc (Mon./Ferrari), à 16"097 ; 5. Russell (GB/Mercedes), à 17"362 ; 6. Antonelli (Ita./Mercedes), à 18"671 ; 7. Hamilton (GB/Ferrari), à 29"182 ; 8. Hadjar (Fra./Racing Bulls), à 37"134 ; 9. Albon (Tha./Williams), à 40"367 ; 10. Bearman (GB/Haas), à 54"529 ... 13. Gasly (Fra./Alpine), à 1'02"122 ... 18. Ocon (Fra./Haas), à 1'23"438 ...

CHAMPIONNAT. Pilotes. 1. Norris, 62 ; 2. Verstappen, 61 ; 3. Piastri, 49 ; 4. Russell, 45 ; 5. Antonelli, 30 ; 6. Leclerc, 20 ; 7. Albon, 18 ; 8. Hamilton, 15 ; 9. Ocon, 10 ; 10. Stroll, 10 ... 13. Hadjar, 4 ...

Constructeurs. 1. McLaren, 111 ; 2. Mercedes, 75 ; 3. Red Bull, 61 ; 4. Ferrari, 35 ; 5. Williams, 19 ; 6. Haas, 15 ; 7. Aston Martin, 10 ; 8. Racing Bulls, 7 ; 9. Kick Sauber, 6 ; 10. Alpine, 0.

Résultats des tirages du dimanche 6 avril 2025

Tirage du midi

10 11 16 18 20 21 23 27 33 35

36 37 39 40 43 50 53 57 58 68

MULTIPLIEUR
x 2

JOKER+
4 575 512

Tirage du soir

4 8 13 17 21 25 26 28 35 41

42 44 46 47 49 50 51 61 65 70

MULTIPLIEUR
x 3

JOKER+
9 305 971

Résultats et informations :
Application FDJ
3256
Service 0 20 4 1 min
* p. 100 appel
fdj.fr

➔ RAPIDO

HOCKEY SUR GLACE. Ligue Magnus. Grenoble est devenu champion de France pour la 9^e fois en battant Angers 6 à 2 dans le match 5 de la finale devant son public. Les Brûleurs de loupes ont gagné la série 4 à 1.

FOOTBALL. Angleterre. Le leader Liverpool, à qui le titre semble promis, a refermé une série de 26 matches sans défaite en championnat, hier, à Fulham (3-2), dans une journée qui

a condamné la lanterne rouge Southampton à la relégation, et qui a vu Manchester City ne ramener qu'un nul (0-0) de court voyage chez United.

CYCLISME. Tour de France. Un an après les JO de Paris, la côte de la Butte Montmartre accueillera le peloton du Tour. Selon *Le Parisien*, la dernière étape effectuera trois passages avant l'arrivée traditionnelle sur les Champs-Élysées.

ÉQUITATION. Saut d'obstacles. Le cavalier français Julien Epaillard, et son

hongre Donatello D'Auge, a remporté la finale de Coupe du monde qui s'est achevée à Bâle (Suisse) hier. C'est le premier succès français depuis 21 ans.

TENNIS. Monte-Carlo. Après plus de 2 h 30 d'un combat épique, le Français Richard Gasquet, bientôt 39 ans, a éliminé hier Matteo Arnaldi (39^e) au 1^{er} tour du Masters 1000 monégasque. Demi-finaliste du tournoi en 2005, l'ex n°7 mondial (aujourd'hui 148^e) l'a emporté 6-3, 4-6, 6-4, signant sa première victoire depuis 2018 sur la terre battue monégasque.



CYCLISME / TOUR DES FLANDRES ■ Le Slovène a été exact au rendez-vous, hier

Le très grand huit de Pogacar

Tadej Pogacar a continué d'écrire la légende du cyclisme en remportant hier le Tour des Flandres, sa huitième victoire dans un Monument, à seulement 26 ans.

On attendait un grand combat avec Mathieu van der Poel, le vainqueur sortant et lauréat de Milan-Sanremo il y a deux semaines. Il a eu lieu et c'est Tadej Pogacar qui a plié le match par KO dans les monts des Flandres après une course intense et tactique, devant plus d'un million de spectateurs.

Offensif comme toujours, le Slovène a multiplié les accélérations dans les cinquante derniers kilomètres pour s'imposer en solitaire avec 1'01 d'avance sur un groupe de cinq poursuivants réglé au sprint par le Danois Mads Pedersen devant Van der Poel et deux Belges, un Wout Van Aert retrouvé, et Jasper Stuyven.

« Le but était de durcir la course au maximum. J'ai dû y aller à fond dans chaque montée. C'était juste une journée parfaite », a réagi le leader d'UAE, visage craмоisi après une débauche d'énergie totale sous un soleil éclatant.

Déjà vainqueur du Ronde en 2023, il a fait la différence exactement là où il l'avait prévu, dans la troisième et dernière ascension du Vieux Quaremont, le Mont pavé le plus stratégique de cette 109^e édition, la plus rapide de l'histoire (44,99 km/h).

Mètre après mètre, il y a décroché Van der Poel, peut-être légèrement dimi-



SOLITAIRE. Tadej Pogacar a signé un numéro dont il a le secret. PHOTO DIRK WAEM / BELGA / AFP

nué par une chute à mi-course et qui a été « malade et sous anti-biotiques pendant trois jours dans la semaine », selon son manager Christoph Roodhooft. Le Néerlandais a même peiné à suivre Wout Van Aert sur la fin.

Et maintenant Paris-Roubaix !

« C'était le plan et on l'a exécuté à la perfection, malgré toute la malchance qu'on a connu pendant la course », a commenté « Pogi » qui a été rapidement privé de tous ses coéquipiers (Narvaez, Wellens, Politt...) après une succession de chutes.

Basculant au sommet de la dernière difficulté, le terrible Paterberg, avec 25 secondes d'avance, il restait à Pogacar encore treize kilomètres à parcourir, dont neuf avec vent de face, un défi redoutable pour un coureur seul. « Franchement j'espérais qu'on recolle sur lui. On était quatre et lui était seul face au vent.

Mais il joue dans une autre Ligue que nous », a commenté Pedersen qui doit se contenter de ce nouveau podium sur un Monument.

Pogacar, lui, en compte désormais huit (en seulement 17 participations !) dans sa besace, un de plus que Van der Poel. Il rejoint le Belge Rick Van Looy, qui avait remporté sa dernière grande classique en 1965, à la 6^e place au palmarès de tous les temps.

Il devient le deuxième coureur après Eddy Merckx à avoir gagné deux fois le Tour de France et le Tour des Flandres, deux courses souvent considérées comme incompatibles tellement elles requièrent des qualités différentes. Mais Pogacar est, comme l'était Merckx,

un champion tous terrains, qui gagne partout et presque tout le temps : déjà 93 victoires au total.

Son prochain défi, dès dimanche prochain, est à sa démesure : Paris-Roubaix et ses six millions de pavés beaucoup plus rudes encore que ceux du Ronde et dont le parcours très plat ne favorise pas du tout son gabarit. Il y a retrouvera Mathieu Van der Poel, double vainqueur sortant. « Aujourd'hui, je suis content de mon podium. J'étais à la limite très tôt, la chute ne m'a pas aidé. Sur Paris-Roubaix, ce sera différent », a commenté le Néerlandais.

Gagner serait un exploit incommensurable. Mais avec Pogacar, on ne peut être sûr de rien. ■

■ Ferrand-Prévoit était tout près

La Belge Lotte Kopecky a remporté son 3^e Tour des Flandres femmes hier, en s'imposant au sprint devant la Française Pauline Ferrand-Prévoit. Elle a réglé sur la ligne un groupe de quatre pour s'imposer, en montrant son biceps. Les quatre coureuses étaient parties dans le Vieux Quaremont où Tadej Pogacar avait également fait la différence chez hommes, lui aussi avec le maillot de champion du monde. La 2^e place de « PFP » est une belle performance alors qu'elle fait son retour sur la route cette saison après avoir tout gagné en VTT.

FOOTBALL / LIGUE 1 (28^e JOURNÉE) ■ Hier

L'OM se rassure, Strasbourg dans le top 4, Le Havre respire

Marseille a rebondi contre Toulouse (3-2) hier pour sortir d'une semaine tendue, hier, en clôture de la 28^e journée, qui a vu Strasbourg se hisser dans le top 4 et Le Havre au-dessus de la zone rouge.

L'OM jouait très gros après son déplacement raté en Champagne le weekend dernier (défaite 3-1 à Reims), qui avait mis le feu au vestiaire l'espace de 48 heures. L'entraîneur Roberto De Zerbi semblait à un tournant de son bail marseillais. Le match d'hier n'a pas éteint tous les doutes au vu des nombreuses imprécisions des Phocéens, mais l'essentiel a été atteint. Le boulet de canon en lucarne de Mason Greenwood au retour des vestiaires, pour faire passer son équipe devant, restera l'une des images de la journée. Adrien Rabiot a aussi réalisé une belle reprise pour le break (3-1). Marseille profite du faux pas monégasque samedi et reprend la deuxième place.

Strasbourg, de son côté, ne s'arrête plus, grâce aux principes de jeu développés par le jeune entraîneur anglais Liam Rosenior et parfaitement appliqués par les joueurs. Cette bonne forme n'est pas une passade : le RCSA a gagné 11 de ses 14

derniers matches de L1 !

Hier cependant, la victoire 1-0 a été poussive, avec un but dès la 4^e minute d'Ismaël Doukouré, tenu dans la douleur au gré de parades de Djordje Petrovic, décidément l'un des tous meilleurs gardiens de la saison. Une rencontre achevée dans la confusion et la tension qui ont coûté un carton rouge à Cédric Kipré côté rémois et à Diego Moreira côté strasbourgeois. Les Champenois sont barragistes avec 26 points.

« Il faut arrêter d'espérer »

Car Le Havre a profité de l'extrême faiblesse de Montpellier pour s'offrir une victoire (2-0, buts de Kechta et Touré en première période) qui fait du bien mentalement, mais aussi au classement. Les hommes de Didier Digard remontent à la 15^e place. De leur côté les Montpelliérains semblent avoir lâché et s'enfoncent un peu plus vers la Ligue 2. « Il faut arrêter d'espérer », a avoué l'entraîneur Jean-Louis Gasset.

Pour sa part, Rennes a concédé une défaite frustrante dans les derniers instants au Roazhon Park (1-0), face à Auxerre, toujours aussi étonnant. ■

MARSEILLE 3 - TOULOUSE 2

MARSEILLE (stade Vélodrome). Mi-temps : 1-1. Arbitre : M. Pignard. Spectateurs : 64.320.

Buts. Marseille : Suazo (21^e, c.s.c.), Greenwood (57^e), Rabiot (64^e) ; Toulouse : Magri (29^e), Siero (76^e).

Avertissements. Marseille : Greenwood (24^e), Nadir (90^e) ; Toulouse : Babicka (33^e), Magri (56^e), Casseres (68^e).

LENS 1 - SAINT-ETIENNE 0

LENS (stade Bollaert-Delelis). Mi-temps : 0-0. Arbitre : M. Lissorgue.

But. Lens : Koyalipou (75^e).

Avertissements. Lens : Machado (19^e), Medina (30^e), Ojediran (87^e) ; Saint-Etienne : Maçon (32^e), Bouchouari (65^e).

MONTPELLIER 0 - LE HAVRE 2

MONTPELLIER (stade de la Mosson). Mi-temps : 0-2. Arbitre : M. Bastien.

Buts. Le Havre : Kechta (3^e), A. Touré (33^e). **Avertissements.** Montpellier : Khazri (90^e+1) ; Le Havre : Gorgelin (90^e+1).

Exclusion. Montpellier : Meité (90^e+6).

REIMS 0 - STRASBOURG 1

REIMS (stade Auguste-Delaune). Mi-temps : 0-1. Arbitre : M. Turpin.

But. Strasbourg : Doukouré (4^e). **Avertissements.** Reims : Koné (43^e), Ito (90^e) ; Strasbourg : Bakwa (60^e), Santos (84^e).

Exclusions. Reims : Kipré (90^e+7) ; Strasbourg : Moreira (90^e+7)

RENNES 0 - AUXERRE 1

RENNES (Roazhon Park). Mi-temps : 0-0. Arbitre : M. Batta.

But. Auxerre : Jubal (89^e).

LIGUE 1

Hier :

Lens 1 - Saint-Étienne 0
Montpellier 0 - Le Havre 2
Reims 0 - Strasbourg 1
Rennes 0 - Auxerre 1
Marseille 3 - Toulouse 2

Déjà joués :

Nice 1 - Nantes 2
Brest 2 - Monaco 1
Lyon 2 - Lille 1
PSG 1 - Angers 0

	Pts	J.	G.	N.	P.	p. c.
1. PSG	74	28	23	5	0	80 26
2. Marseille	52	28	16	4	8	57 38
3. Monaco	50	28	15	5	8	54 35
4. Strasbourg	49	28	14	7	7	46 35
5. Lyon	48	28	14	6	8	54 38
6. Nice	47	28	13	8	7	52 35
7. Lille	47	28	13	8	7	42 30
8. Brest	43	28	13	4	11	44 43
9. Lens	42	28	12	6	10	32 30
10. Auxerre	38	28	10	8	10	39 39
11. Toulouse	34	28	9	7	12	37 36
12. Rennes	32	28	10	2	16	38 38
13. Nantes	30	28	7	9	12	33 47
14. Angers	27	28	7	6	15	26 46
15. Le Havre	27	28	8	3	17	31 57
16. Reims	26	28	6	8	14	29 42
17. Saint-Étienne	23	28	6	5	17	28 64
18. Montpellier	15	28	4	3	21	21 64

LES CLASSEMENTS

Messieurs. 1. Pogacar (Slo./UAE Team Emirates), 5h58'41" ; 2. Pedersen (Dan./Lidl-Trek), à 1'01" ; 3. Van der Poel (PB/Alpecin-Deceuninck), à 1'01" ; 4. Van Aert (Bel./Visma Lease a Bike), à 1'01" ; 5. Stuyven (Bel./Lidl-Trek), à 1'04" ... 16. Paret-Peintre (Fra./Decathlon AG2R La Mondiale), à 2'19" ...

Dames. 1. Kopecky (Bel./SD Worx), 4h24'34 ; 2. Ferrand-Prévoit (Fra./Visma Lease a Bike), à même temps ; 3. Lippert (All./Movistar), m.t. ; 4. Niewiadoma (Pol./Canyon/sram), à 1" ; 5. Pienaar (Mau./AG Insurance - Soudal Team), à 1'13 ...

L'ÉTUDE DU JOUR

File au Poteau s'est imposé dès sa rentrée et son mentor dit qu'il a encore progressé. Il est ainsi en droit de viser la gagne. Il s'était classé notamment 3e du Prix André Adèle, en fin d'année à cette valeur, à Auteuil. Il a déjà gagné deux fois ici. Jamais 2 sans 3 ? Guillaume Macaire a les ingrédients pour gagner cette course et présente avec des ambitions **II Y A. NOTRE PRONO : 7-2-4-11-12-5-6-9**

NOS CONFRÈRES ONT VU

3601	4	7	12	3	6	11	1	2
Confidentiel	6	7	5	2	3	11	10	4
DNA	4	6	7	5	11	2	12	14
Equidia	7	5	4	16	6	2	3	14
France Antilles Courses	5	4	11	7	1	2	12	13
Geny Courses	7	14	2	5	4	11	13	3
Geny.com	2	7	11	6	4	5	12	13
La Gazette des Courses	2	6	7	5	4	14	12	13
La Provence	7	2	5	4	14	3	12	10

Le Dauphiné Libéré	11	4	7	5	12	14	16	6
Le Parisien	4	14	5	2	1	11	7	13
Le Progrès de Lyon	4	7	11	13	15	5	2	6
Le Républicain Lorrain	14	2	5	4	13	11	7	6
Ouest France	4	11	2	6	5	7	15	1
Paris Turf	5	4	11	7	1	2	12	13
Paris-turf.com	11	4	7	2	5	12	14	3
Turfomania Mélodie	2	6	7	11	5	3	1	8
Week-End	7	14	11	4	2	3	5	13
Week-End.com	7	6	2	10	11	4	12	5
ZoneTurf	11	7	4	5	2	3	12	6

RÉCAPITULATIF

1	6 x	7	20 x	13	9 x
2	19 x	8	1 x	14	10 x
3	9 x	9	0 x	15	2 x
4	19 x	10	3 x	16	2 x
5	19 x	11	17 x		
6	13 x	12	11 x		

Les courses → Compiègne

LMT - 07.04.25

RÉUNION 1 ■ Aujourd'hui à Compiègne

File au Poteau vise la gagne

4 ■ 13H55 - PRIX DE LA ROCHELLE

STEEPLE-CHASE - Handicap divisé (+8, +10) - Première épreuve
5 Ans et plus - 110.000€ - 3.800m - Corde à gauche - 16 partants.

N°	CHEVAUX	SAR	POIDS	JOCKEYS	ENTRAÎNEURS	PROPRIÉTAIRES	GAINS	COTES PB
1	JINGLE DENUO	H6b	72	C. Riou	J. Delaunay	Mme L. Denuault	144.510	17/1
2	IL Y A	F5b	72	K. Dubourg	Lageneste & Macaire (s)	Ecurie H.et P.Pilarski	131.670	10/1
3	CELTIC WARRIOR	H7b	71	A. Zuliani	D. Sourdeau de Beauregard	Mme H. Devin	69.955	32/1
4	ALERIC	H6b	71	T. Beaurain	Fab. Foucher	Ecurie R.E	77.475	8/1
5	JANE DE LA BRUNIE	F6bf	71	L. Zuliani	Lageneste & Macaire (s)	J. Crouzillac	167.725	6/1
6	GIACOSA	H7al	71	N. Gauffenic	N. George & A.Zetterholm	Mme N. Halsall	67.082	12/1
7	FILE AU POTEAU	H7b	70	L. Philippon	M. Rolland (s)	Mme H. Devin	173.820	5/1
8	KIROGA	F5b	69,5	O. Jouin	D. Sourdeau de Beauregard	Mme C. Baeyens	76.905	35/1
9	STERNKRANZ ☐	H11bf	69	J. Bartos	J. Vana Jr	Scuderia Aichner	242.855	48/1
10	KINGPARK	H5b	68,5	J. Reveley	J-Ph. Dubois	Mlle V. Dubois	63.345	16/1
11	INSIDE MONTLIOUX ☒	H8b	68	T. Chevillard	Brian Beaunez	Mme C. Predignac	303.740	9/1
12	IORANA VALLIS	F7bf	68	D. Thomas	Mme L. Carberry	Mme A.-N. Dutertre	195.140	13/1
13	KEED D'AMIS ☐	H5bf	68	G. Ré	A.&F. Chaillé-Chaillé & Pamart (s)	Mme L. Carpiér	68.640	32/1
14	HIPSTER PARADISE	H8b	68	A. Chesneau	Y. Fouin	SCEA des Sens	157.935	25/1
15	DREAMMY BELL	F6b	68	F. de Giles	P. Quinton	Ecurie des Dunes	99.130	28/1
16	INSTAR DE RÊVE ☐	H7gr	66	T. Andrieux	N. George & A.Zetterholm	Ecurie High Heels Racing	176.435	14/1

(E) Ecuries - Oeillères ☐ : portent des oeillères ☐ : oeillères australiennes ☒☒ : pour la 1^{ère} fois

LE CHOIX DE NATHALIE DESOUTER

- 4 ALERIC
12 IORANA VALLIS
7 FILE AU POTEAU
3 CELTIC WARRIOR
6 GIACOSA
11 INSIDE MONTLIOUX
1 JINGLE DENUO
2 IL Y A



LE CHOIX DE NICOLAS B. DE BALANDA

- 7 FILE AU POTEAU
11 INSIDE MONTLIOUX
14 HIPSTER PARADISE
4 ALERIC
2 IL Y A
3 CELTIC WARRIOR
5 JANE DE LA BRUNIE
13 KEED D'AMIS



bonne position, il reste sur une 2e place ici, derrière un bon cheval. De retour dans les handicaps et compte un échec dans cet événement en 2023. Porte un kilo de moins, du pour et du contre.

15. DREAMMY BELL

Th 1h (24) 5h 6s As

Masterstroke et Dreammy
A 3 ans, elle s'était imposée dans un Groupe III, mais a ensuite été arrêtée jusqu'à janvier de ses 5 ans. Au premier semestre 2024 elle est bien revenue, avant de montrer du bon et du moins bon. Tombée en dernier lieu, tâche pas évidente.

16. INSTAR DE RÊVE

As (24) 3s 8h 5h 8h

Crillon et Unike de Rêve
A Cagnes, il a alterné le bon et le moins bon. Il s'est notamment placé d'un handicap le 30/12, mais a aussi connu un échec à ce niveau. Arrêté dans le Grand Prix, le 5/01, il n'a pas été revu depuis. Pas simple.

1. JINGLE DENUO

8s 1s (24) 6h 1s 9s

Magnetijim et Saison des Pluies
Il s'était littéralement baladé le 8/01 dans un quinté à Pau. Avec 4 kilos de plus, il n'a pas pu répéter dans la foulée (difficile de revenir ce jour-là) et a été mis au repos. Il effectue une rentrée, mais Attention.

2. IL Y A

2h Ts 2h (24) Ts 2h

Pastorius et Inaya
Elle a remporté son handicap en steeple le 2/10, avant de connaître deux chutes en steeple. Elle vient de montrer sa forme en haies et a ainsi repris du moral, en étant 2e. Des moyens et entourage confiant. On garde.

3. CELTIC WARRIOR

(24) 5s 4h 1s (22) 5s 2s

Doctor Dino et Celtic Air
A 7 ans, avec 10 courses il est tout neuf et a été arrêté 2 ans entre 2022 et 2024. Lauréat dès son retour devant Ain't Got Wings, il a ensuite marqué le pas après cette rentrée. Des moyens et bien sur la fraîcheur. Méfiance.

4. ALERIC

3s 6s 1s (24) 10h 2h

Joshua Tree et Flaminga Trep
Son entraîneur a visé cette épreuve et il vient de faire un bon début sur ce steeple, en étant devancé par deux chevaux de groupe. 6e auparavant d'un quinté, à Pau, mais semble progresser dans cette discipline. On force.

5. JANE DE LA BRUNIE

4h 1h (24) 7s 1s 2h

Bathyrhon et Chitta
Elle s'est imposée sur cette piste le 29/11, avant d'être mise au repos après un échec à Pau. Lauréate pour sa rentrée, elle n'a

pas démérité ensuite en haies (4e). Elle débute handicap en steeple avec du poids. Affaire d'impression.

6. GIACOSA

1s 2h (24) 7h 11h 3h

Shantou et Ma Prétention
En dernier lieu, il a signé des débuts victorieux dans les handicaps en steeple, en province. Pénalisé de 9 livres, il semble progresser et va devant. La piste de Compiègne devrait lui convenir, il s'endurcit et peut répéter.

7. FILE AU POTEAU

1h (24) 2s 3s 1s 8h

Doctor Dino et Turboka
Il a fini la saison par une 2e place dans un quinté en steeple. Après un repos cet hiver, il a gagné d'entrée à Lyon-Parilly et revient ici à ce niveau avec ambitions. Régulier, il compte 2 succès à Compiègne. A l'arrivée.

8. KIROGA

7s 6s (24) 7s 1s 1s

Voildenuo et Adveniat
Depuis un succès sur cette piste, dans une Classe 2 pour AQP5 bien composée, elle a trouvé des tâches peu évidentes. Elle débute dans les handicaps, sa valeur est élevée et peu d'expérience des pelotons touffus. Pas d'emballement.

9. STERNKRANZ

Ah 3s (24) 9h 1s 10s

Kamsin et Sternstunde
Bien connu, il a du métier à 11 ans. Bon 3e pour son retour en steeple à Cagnes cet hiver. Il vient de faire une rentrée nécessaire en haies et va rebondir. Il devrait s'adapter à Compiègne et à cette valeur vise une petite place.

10. KINGPARK

6s (24) 1s 2s 2s 1h

Waldpark et Queen Maia
Globalement constant, il a été régulier au second semestre 2024 mais dans des lots moyens. Décevant en dernier lieu à Auteuil dans une Classe 1, il débute dans les handicaps en steeple et avait échoué en haies. Ne nous tente pas.

11. INSIDE MONTLIOUX

2s 4s (24) 1s 5h 12h

Tiberius Caesar et Mermaids Quay
A l'arrivée de ses deux courses en steeple à Compiègne. Il a réalisé un bon meeting de Pau, avec deux places à ce niveau. Il a repris de la fraîcheur et il est bien ainsi. Il aime galoper en bonne position. On garde haut.

12. IORANA VALLIS

6h 1h (24) As 9s 8s

Martaline et Quora Vallis
Reçue 2sur3 sur ce steeple. Elle n'a pas démérité ici, en haies, en dernier lieu (6e). Avait remporté son quinté le 01/06/24, en valeur 57...et avait gagné ce quinté en 2023 également en 57. Ici en 58, on y croit.

13. KEED D'AMIS

6s 8h (24) 4s 1s 9h

Beaumec de Houelle et Vervysland
Bien battu le 24/02 pour sa rentrée il avait été mené offensivement, dans la foulée il vient de conclure dernier ici-même, sans démeriter. Lauréat ici le 2/11 puis 4e de listed. Il débute handicap en steeple, mais réveil attendu.

14. HIPSTER PARADISE

2s (24) 16h 8h 4s Ts

American Devil et Balnutz
Capable de rapidement galoper en

LES AUTRES ÉPREUVES

Terrain : très souple - Temps : ensoleillé - 15°C

1 ■ PRIX JACQUES DE VIENNE

12H - COUPLÉS - TRIO - SUPER4

Cross country - Classe 3 - 5 Ans et plus

26.000€ - 4.700m - Corde à gauche

N°	CHEVAUX	SA	POIDS	JOCKEYS
1	Illico ☐	H7	73	J. Reveley
2	Grandgador	H9	73	K. Dubourg
3	St Régis Olivier ☐	H8	68	M. Zuliani
4	Donne Le Change	H12	71	P. Dubourg
5	Ironie du Lac	F8	71	T. Beaurain
6	Hillico Conti	H8	70	D. Thomas
7	Mare Sol	F6	70	F. de Giles
8	Brunch Royal	H12	68	J. Bartos
9	Belabra	F5	67	B. Gelhay

■ Notre choix : 2 - 4 - 1 - 5 - 6

2 ■ PRIX LA NOUBA

12H35 - COUPLÉS - TRIO - SUPER4

Steeple-Chase - Classe 2 - Femelles - 4 et 5 Ans - 59.000€ - 3.450m

N°	CHEVAUX	SA	POIDS	JOCKEYS
1	Litote du Lannier	F5	67	A. Lepage
2	Ci Ppo Ra	F5	69	B. Le Clerc
3	Galaxie d'Ainay	F5	69	O. Jouin
4	Kool And Girly	F5	69	B. Gelhay
5	Apaniwa	F5	69	J. Charron
6	Tide of Dreams	F4	67	F. de Giles
7	Lady As	F4	65	T. Beaurain
8	Pépète Bleue	F4	65	L. Zuliani

■ Notre choix : 6 - 5 - 8 - 3 - 2

3 ■ PRIX DES CADETTES

13H10 - COUPLÉS - TRIO - 2/4 - MINI MULTI

Haies - Classe 2 - Femelles - 3 Ans - 55.000€ - 3.200m - Corde à gauche

N°	CHEVAUX	SA	POIDS	JOCKEYS
1	Mary Shelley	F3	67	L. Zuliani
2	Xena du Moun	F3	67	K. Dubourg
3	Tigress du Berlais	F3	66	L. Philippon
4	Lovey Wild	F3	66	L.-P. Bréchet
5	Nehiat	F3	66	NON PARTANTE
6	Victrix du Mesnil	F3	66	B. Le Clerc
7	Just Happy	F3	66	T. Beaurain
8	Zahra Dodville	F3	66	T. Chevillard
9	Etymologie	F3	66	F. de Giles
10	Magic Trillion	F3	66	A. Zuliani
11	Noémie de la Vis	F3	66	B. Lestrade

■ Notre choix : 2 - 3 - 8 - 1 - 9 - 11

5 ■ PRIX D'AUMAËLE

14H30 - COUPLÉS - TRIO - 2/4 - MINI MULTI

Haies - Classe 3 - 5 Ans et plus - 53.000€ - 3.800m - Corde à gauche

N°	CHEVAUX	SA	POIDS	JOCKEYS
1	Sambrillon	F9	69	K. Ouvrier
2	Undéniable Alibi	H6	67	Q. Samaria
3	Scotar	H8	69	F. de Giles
4	Captain du Berlais	H6	67	Mme B. Frost
5	In Love ☐	H7	68	J. Reveley
6	Polyrisk	H6	67	Thomas Gillet
7	Master Nonantais ☐	H7	68	T. Chevillard
8	Incollable	H7	68	N. Gauffenic
9	Bahiosun	H7	64	A. Blais
10	Ches Demonmirail ☒	H7	64	Mlle L. Neprasova
11	Eygolières	H5	63	J. Philippe

■ Notre choix : 8 - 5 - 2 - 3 - 4 - 7

HIER À PARISLONGCHAMP

10 - 12 - 13 - 3 - 2

Terrain : bon souple - Temps : ensoleillé

■ TIERCÉ (1€)

Ordre 181,70€

Désordre 31,10€

■ QUARTÉ+ (1,50€)

Ordre 1.458,90€

Désordre 130,95€

Bonus 15,45€

■ QUINTÉ+ (2€)

Ordre 14.506,20€

Ordre sans Tirelire 6.143,40€

Désordre 96,40€

Bonus 4sur5 7,40€

Bonus 3 6,40€

■ MULTI (3€)

Multi en 4 chevaux 1.197,00€

Multi en 5 chevaux 239,40€

Multi en 6 chevaux 79,80€

Multi en 7 chevaux 34,20€

■ 2SUR4 (3€) : 20,40€

1 ■ PRIX JIGNÉ (TOUS COURU)

1. 1 Daryz (M. Barzalona)

2. 4 Wanderlust (A. Pouchin)

3. 2 Aldique (C. Demuro)

4. 5 Dark Summit (M. Guyon)

Rapport pour 1€ : Simples Gt : (1) : 2,90€ - Pl : (1) : 1,40€ - Pl : (4) : 1,50€ - Pl : (2) : 1,90€ - Couplé : Gt : (1-4) : 9,30€ - Pl : (1-4) : 2,70€ -

Pl : (1-2) : 3,00€ - Pl : (4-2) : 3,60€.

Trio : Gt : (1-4-2) : 6,60€.

Super 4 : Gt : (1-4-2-5) : 82,10€.

2 ■ PRIX DE CHAILLOT (TOUS COURU)

1. 5 Sunly (C. Soumillon)

2. 4 Ame d'Or (A. Lemaitre)

3. 6 Silaway (A. Madamet)

4. 9 Seine (M. Guyon)

Rapport pour 1€ : Simples Gt : (5) : 5,40€ - Pl : (5) : 2,20€ - Pl : (4) : 3,10€ - Pl : (6) : 7,10€.

Couplé : Gt : (5-4) : 28,70€ - Pl : (5-4) : 11,00€ - Pl : (5-6) : 21,20€ - Pl : (4-6) : 25,60€.

Trio : Gt : (5-4-6) : 198,10€.

Super 4 : Gt : (5-4-6-9) : 4.441,50€.</

→ TEMPS FORTS DE L'ACTU

AUJOURD'HUI. Politique. Discussion, en deuxième lecture, de la proposition de loi visant à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales afin de garantir la vitalité démocratique, la cohésion municipale et la parité.

MARDI. Procès Sarkozy. M^{es} Jean-Michel Darrois et Christophe Ingrain, avocats de Nicolas Sarkozy, auront une pression maximale en clôturant le bal des plaidoiries de la défense. Sept ans de prison ont été requis contre leur

client.

JEUDI. Assemblée nationale. La commission des affaires sociales examine les propositions de loi relative aux soins palliatifs et d'accompagnement et relative à la fin de vie.

VENDREDI. Culture. Le Festival du Livre de Paris fait son grand retour au Grand Palais, avec le Maroc en invité d'honneur !

EMPLOI. France Travail organise une conférence de presse pour l'annonce officielle des besoins en main-d'œuvre



2025.

SAMEDI. Loisirs. 38^e Rencontres internationales de Cerfs-Volants avec un pavillon immersif dédié à la Colombie (jusqu'au 21 avril).

Culture. 50^e anniversaire du décès de Joséphine Baker. En 2021, près de cinquante ans après sa mort, elle entre au Panthéon, devenant ainsi la sixième femme et la première femme noire à rejoindre le « temple ».

DIMANCHE. Classique. Tadej Pogacar s'apprête à disputer Paris-Roubaix, l'Enfer du Nord, pour la première fois.

France & Monde → Actualités

POLITIQUE ■ Après la condamnation de Marine Le Pen, le parti a rassemblé ses soutiens hier à Paris

« Une chasse aux sorcières » pour le RN



MOBILISATION. 7.000 participants au meeting du RN et 5.000 à la manifestation de la gauche, selon la police. Le RN tablait officiellement sur 8.000 à 10.000 personnes. PHOTO AFP/JULIEN DE ROSA

La cheffe de file de l'extrême droite française Marine Le Pen, condamnée à une peine d'inéligibilité qui pourrait lui barrer la route de la prochaine présidentielle de 2027, a dénoncé hier « une décision politique » et « une chasse aux sorcières » devant quelques milliers de partisans rassemblés à Paris.

AFP

« C'est n'est pas une décision de justice, c'est une décision politique » qui a « non seulement bafoué l'État de droit, mais aussi l'État de démocratie », a-t-elle lancé devant les Invalides, monument emblématique de Paris qui abrite le tombeau de Napoléon. Nombre de ses soutiens brandissaient des drapeaux français.

Se disant victime d'une « chasse aux sorcières » – terme utilisé par Donald Trump pour lui mar-

quer son soutien – elle a réfuté tout « esprit de sédition ».

« Nous ne demandons pas d'être au-dessus des lois, mais pas au-dessous des lois », a-t-elle encore dit, promettant de ne « rien » lâcher.

Avant elle, son dauphin Jordan Bardella, président du Rassemblement national (RN), avait

fustigé la décision « scandaleuse » du tribunal judiciaire de Paris, se félicitant de la présence de 10 000 sympathisants, alors que la place devant les Invalides était loin d'être remplie.

« Martin Luther King »

D'ici l'été 2026, la cour d'appel de Paris doit se prononcer sur le

sort de la triple candidate à l'élection présidentielle, condamnée en début de semaine à quatre ans de prison dont deux ferme, ainsi qu'à une peine d'inéligibilité immédiate de cinq ans pour détournement de fonds dans une affaire concernant des assistants parlementaires européens.

Marine Le Pen, encore députée, est présentée comme l'une des favorites de la prochaine présidentielle.

Plus tôt, Marine Le Pen avait même invoqué le combat pour les droits civiques aux États-Unis du pasteur Martin Luther King Jr. « Notre combat (...) sera (...) un combat pacifique, un combat démocratique. Nous prendrons exemple sur Martin Luther King qui a défendu les droits civiques », car « ce sont les droits civiques des Français aujourd'hui qui sont mis en cau-

L'ÉDITORIAL

SÉBASTIEN COURATIN

sebastien.couratin@centrefrance.com



Pirate d'eau saumâtre

Ce n'est pas tout à fait le retour de la flibuste de 1974, quand Le Pen père arraisonnait le débat public policé des 70's, bandeau sur l'œil. Gonflant sous les alizés de l'Amérique trumpiste, des leaders souverainistes européens et d'une fachosphère hystérique sur les réseaux, la fronde de Marine Le Pen et du RN contre la justice croise de plus en plus sous pavillon corsaire et antisystème. Fini le séjour prolongé de 15 ans dans le bain exfoliant de la dédramatisation. Hier, en faisant l'appoint de ses soutiens, à Paris, la cheffe de file du RN a remis quelques pelletées dans le tender de l'évangile complotiste, en livrant à la vindicte cette justice qui a l'heur de briser les destins nationaux, quand elle n'était jamais assez dure en 2013, dit l'intéressée, pour curer à grandes eaux d'exemplarité les écuries d'Augias, après l'affaire Cahuzac. Qu'importent les variations de cap, pourvu que la lame de fond progresse. Un sondage Elabe la crédite encore de 32 à 36 % d'intentions de vote. À bâbord toute, certaines vigies inspirées doivent regretter d'avoir subordonné le bras de la justice au fait du seul peuple souverain. Car le meilleur candidat pour la « chasse aux sorcières », en 2027, porte peut-être l'hermine.

se », avait-elle déclaré par visioconférence aux congressistes de la Lega italienne, le parti anti-immigration de Matteo Salvini, réunis à Florence.

Marine Le Pen a été soutenue par des dirigeants étrangers illibéraux et proches de l'extrême droite. Le président américain Donald Trump et son vice-président JD Vance ont notamment dénoncé une prétendue « chasse aux sorcières » menée par des dirigeants européens « gauchistes ».

■ « Tu voles, tu paies », répond Gabriel Attal

« Attal, président ». Sous les ovations des militants Renaissance, Gabriel Attal a lancé hier une opération « deux ans pour la France » pour aboutir à un « projet pour le pays » qui prévoira un « changement profond », malgré l'héritage revendiqué d'Emmanuel Macron. L'ancien Premier ministre organisait hier à la Cité du Cinéma, à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), son premier grand événement depuis son élection à la tête de Renaissance début décembre. Prévu depuis des mois, ce meeting a été rattrapé par la manifestation convoquée par le Rassemblement national pour protester contre la condamnation judiciaire de Marine Le Pen. « Tu voles, tu paies », a lancé Gabriel Attal à l'attention de la leader du RN, déclinant la formule choc (« tu casses, tu ré pares... ») de sa déclaration de politique générale, lors de son bref passage à Matignon.

France & Monde ➔ Actualités

POLITIQUE ■ Entretien avec Bruno Retailleau (LR) en campagne pour la présidence du parti Les Républicains

« Un vent d'espoir s'est levé à droite »

En campagne ce soir dans l'Yonne pour la présidence du parti LR (scrutin les 17 et 25 mai), Bruno Retailleau entend « mettre son parti en ordre de bataille ».

Franck Morales
franck.morales@centrefrance.com

Depuis qu'il a posé ses valises Place Beauvau, Bruno Retailleau accapare la lumière et se sent pousser des ailes à droite. Une popularité nouvelle sur laquelle il surfe pour mener de front deux combats : les urgences du ministère de l'Intérieur (lutte contre l'insécurité, régulation des flux migratoires) et les exigences d'une campagne interne aux LR. Présent samedi à Toulon et Marseille, Bruno Retailleau fera un détour par L'Yonne ce soir pour convaincre les adhérents LR « qu'un vent d'espoir s'est levé à droite ». Entretien.

■ **Les LR peuvent-ils faire l'économie d'une nouvelle guerre des chefs ?** Je fais très attention à ce qu'aucune attaque ne vienne de moi. C'est une compétition interne, cela veut dire que le choix appartient aux adhérents.



AMBITION. « Demain, nous pouvons bâtir un grand parti et gagner la présidentielle 2027 sur nos idées », explique Bruno Retailleau. PHOTO THIERRY NICOLAS

C'est aussi une élection qui n'a rien d'anecdotique. Parce qu'au-delà de notre propre famille politique, je pense que l'on va participer à la reconfiguration de la droite française.

■ **Pourquoi vous êtes-vous présenté ?** Depuis que je suis ministre, je sens qu'il y a un nouvel espoir qui s'est levé dans l'électorat de droite. Et cet espoir, je

ne veux pas le décevoir. Au contraire, je veux l'amplifier pour que demain on puisse faire gagner nos idées.

■ **Laurent Wauquiez et vous n'incarnerez pas deux droites si différentes...** Très peu de choses différencient nos idées. En revanche, ce qui nous différencie c'est l'incarnation. En politique, c'est capital. Avoir des

convictions c'est fondamental, mais faut-il encore savoir les partager, convaincre.

■ **Après ses nombreux revers, quel espace politique peut occuper LR demain ?** Beaucoup de Français pensent comme nous. Je l'ai perçu à travers les idées clivantes que j'ai pu proposer et les polémiques que j'ai provoquées sur

l'immigration, la sécurité. Non seulement 80 % des Français de droite me suivent, mais désormais une majorité des électeurs de gauche veulent cette autorité, cette fermeté. Je pense que demain ma famille politique peut rassembler très largement autour d'elle. Ce que je veux, c'est construire un parti moderne, populaire, patriote. Et faire revenir chez nous des électeurs qu'on a déçus.

■ **Rassembler mais jusqu'où ?** Le clivage gauche-droite va revenir car la tripartition politique est dangereuse pour notre démocratie. Demain, nous pouvons bâtir un grand parti et gagner la présidentielle 2027 sur nos idées : l'autorité, la sécurité. Sur le travail plutôt que l'assistance. Et sur une école méritocratique.

■ **Beaucoup d'électeurs LR, déboussolés après le psychodrame fratricide de l'affaire Ciotti, ont quitté le navire...** Aujourd'hui, il y a un espoir qui s'est levé. Celui d'une droite au gouvernement, dans l'action, qui ne renonce pas à ses convictions. Si beaucoup d'électeurs nous ont quittés c'est qu'il y a eu une droite honteuse qui les a

déçus : la meilleure preuve de ce retour et de cet élan ce sont les résultats des dernières élections partielles, municipales ou législatives, où nous sommes le parti qui a le plus progressé.

■ **Le tumulte qui a accompagné la condamnation de Marine Le Pen, a fini par opposer la justice à la démocratie : n'est-ce pas un jeu dangereux ?** Certains ont déploré la décision de justice, vous ne trouverez aucun commentaire de ma part allant dans ce sens. J'ai simplement souhaité que Marine Le Pen puisse, comme tout justiciable, avoir une autre chance et être jugée en appel avant l'élection présidentielle.

■ **Tout en disant que c'est un jugement qu'il faut respecter, vous avez eu jeudi soir, sur France 2, des mots durs sur le Syndicat de la magistrature...** J'ai simplement rappelé la règle, à savoir l'ordonnance de 1958, l'article 10, qui interdit toute prise de position politique aux magistrats. Les Français n'ont pas confiance en la justice aujourd'hui. Il faut lever le soupçon. Mais la plupart des magistrats en France sont impartiaux. ■

➔ VITE DIT

NETANYAHU QUITTE LA HONGRIE POUR SE RENDRE À WASHINGTON. Le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu a quitté Budapest hier pour se rendre aux États-Unis afin de discuter des tarifs douaniers et de l'Iran avec le président Donald Trump, à l'issue d'une visite de quatre jours en Hongrie. « Je viens de conclure une visite très importante en Hongrie », a déclaré Benjamin Netanyahu dans un communiqué à l'issue de sa visite, ajoutant qu'une coopération dans le domaine de la production de munitions avait été abordée. ■

Paris et Alger, nouvelle phase

Le chef de la diplomatie française Jean-Noël Barrot a annoncé, après une visite hier à Alger où il a rencontré le président Abdelmadjid Tebboune, la volonté des deux pays « d'entrer dans une nouvelle phase » après la grave crise dans les relations bilatérales.

UNE TRENTAINE DE MORTS APRÈS DES PLUIES DILUVIENNES À KINSHASA. Une trentaine de personnes sont mortes samedi après des pluies diluviennes à Kinshasa, la capitale de la République démocratique du Congo, où les intempéries ont également causé d'importants dégâts, ont annoncé dimanche les autorités locales. ■

TRUMP AFFIRME QUE DES DIZAINES DE PAYS VEULENT NÉGOCIER SUR LES DROITS DE DOUANE. L'administration de Donald Trump a affirmé hier que plus de 50 pays avaient pris contact avec la Maison Blanche pour négocier sur les droits de douane généralisés imposés par Washington, prévenant que ces discussions pourraient prendre plusieurs mois. ■

UKRAINE ■ Zelensky dénonce une augmentation des frappes de Moscou

Les attaques russes s'enchaînent

Le président ukrainien Volodymyr Zelensky a affirmé hier que le nombre d'attaques aériennes russes contre son pays « augmente », après une nouvelle vague de frappes ayant fait deux morts, dont l'un à Kiev, et des blessés.

Sur le front, le ministère russe de la Défense a revendiqué une très rare avancée dans la région ukrainienne de Soumy, dont ses troupes avaient dû se retirer au printemps 2022, quelques mois après le début de l'invasion.

L'Ukraine ne l'a pas encore commentée, mais affirmait jusque-là repousser les tentatives des soldats russes de franchissement de la frontière dans la zone.

Kiev touché

Le pays a en revanche accusé hier la Russie d'avoir lancé une « attaque massive » contre son territoire, faisant au moins deux morts et sept blessés dans différentes régions.

« Le nombre d'attaques aériennes augmente », a dénoncé Volodymyr Zelensky sur les réseaux sociaux.

À Kiev, où les attaques meurtrières sont plutôt ra-



CONSTAT. « Le nombre d'attaques aériennes augmente », a dénoncé Volodymyr Zelensky. PHOTO AFP/SAMEER AL-DOUMY

res, « une personne a été tuée et trois ont été blessées, deux d'entre elles ont été hospitalisées », selon le chef de l'administration militaire de la ville, Tymour Tkatchenko.

Des explosions ont été entendues pendant la nuit et une épaisse fumée noire s'est élevée de la ville tôt hier matin, ont constaté des journalistes de l'AFP.

Des incendies ont éclaté

à Kiev dans des bâtiments non résidentiels, endommageant un centre d'affaires, une usine de meubles et des entrepôts, ont indiqué les services d'urgence.

Cela a partiellement détruit un bâtiment abritant les bureaux des télévisions publiques diffusant des programmes en langues étrangères, selon un des médias, la chaîne Freedom.

D'autres frappes ont fait un mort dans la région méridionale de Kherson, et trois blessés dans celles de Kharkiv (nord-est), et de Khmelnytsky (ouest), d'après les autorités locales.

Le ministère russe de la Défense a dit avoir visé dans la nuit des infrastructures liées à l'armée, notamment une entreprise produisant des drones. La Russie nie toujours viser des cibles civiles en Ukraine.

« Pression insuffisante »

Les attaques interviennent alors que le président américain Donald Trump pousse pour un cessez-le-feu partiel entre la Russie et l'Ukraine, plus de trois ans après l'invasion, et cherche à se rapprocher du Kremlin.

Mais « la seule réponse » de Moscou a été de lancer « encore plus de missiles, de drones et de bombes », a dénoncé le chef de la diplomatie ukrainienne, Andrii Sybiga.

Volodymyr Zelensky a affirmé hier que « la pression sur la Russie est encore insuffisante, et les frappes quotidiennes russes sur l'Ukraine le prouvent ». ■

France & Monde → Actualités

POLITIQUE ■ Députée du Puy-de-Dôme, Delphine Lingemann souhaite harmoniser les modes de scrutin dès mars 2026

« Un enjeu de vitalité démocratique »

Rapporteuse de la proposition de loi sur le mode de scrutin pour les communes de moins de 1.000 habitants lors des élections municipales, Delphine Lingemann, députée de la 4^e circonscription du Puy-de-Dôme, présentera le texte aujourd'hui à l'Assemblée nationale.

Jean-Baptiste Botella
jean-baptiste.botella@centrefrance.com

Crise des vocations, augmentation du nombre de démissions en cours de mandat ou encore manque de parité sont autant d'éléments qui encouragent une réforme du mode de scrutin pour les communes de moins de 1.000 habitants. « C'est un véritable enjeu de vitalité démocratique », insiste Delphine Lingemann, députée de la 4^e circonscription du Puy-de-Dôme, qui est la rapporteure unique de la proposition de loi.

Complété par les sénateurs en mars

Ce texte, adopté par les députés début 2022, avant d'être complété par les sénateurs en mars dernier, vient d'être validé, en l'état, en commission des



PRÉSENTATION. La députée du Puy-de-Dôme est la rapporteure unique du texte. PHOTO J.-B.B.

lois mercredi dernier. Soutenu par différentes associations d'élus (AMF, AMRF, Intercommunalités de France) ou encore le Haut Conseil à l'Égalité, il sera donc présenté par l'élue du groupe Démocrates cet après-midi dans l'Hémicycle.

La proposition impliquerait plusieurs changements lors des élections municipales pour les communes

de moins de 1.000 habitants (72 % des communes françaises).

Ainsi, l'actuel scrutin majoritaire, plurinominal à deux tours serait remplacé par un scrutin de liste paritaire, comme dans les communes de plus de 1.000 habitants. « On s'est rendu compte que lorsque ce type de scrutin était en place, la parité était atteinte », précise la députée,

qui compare l'actuel mode de vote dans les petites communes comme « du tir au pigeon. Les électeurs rayent les noms qu'ils ne veulent pas et c'est souvent vécu comme une punition ».

Ce texte prévoit également une flexibilité du nombre de candidats (+ ou - 2) lors des dépôts de listes. Par exemple pour les communes de moins de

100 habitants une liste pourrait être composée de 5 à 9 noms, contre 7 aujourd'hui. « Il faudrait alors avoir, au minimum, deux femmes dans ce cas », précise la députée.

Adjoints élus au scrutin de liste paritaire

Le dispositif des élections complémentaires dans les communes de moins de 1.000 habitants serait maintenu lorsque le conseil municipal, en cours de mandat, n'est plus complet.

Les adjoints au maire, eux, seraient aussi élus au scrutin de liste paritaire. « On a mis une dérogation à la règle du remplacement par une personne de même sexe : si un adjoint part, il peut être remplacé par une femme et vice-versa », complète-t-elle.

Le principe de complétude serait également étendu aux communes de 500 à 999 habitants. « Cela permet de considérer que le conseil municipal est complet et peut valablement délibérer s'il compte un ou deux membres de moins que ce que prévoit le droit commun », ajoute la Puy-dômoise.

Des adaptations que l'élue juge nécessaires pour que les conseils municipaux de 2026 soient plus représentatifs de la société. ■

ET APRÈS ?

Avenir. Après une intervention de la ministre de la ruralité et des collectivités territoriales, Françoise Gatel, aujourd'hui à 15 heures, puis de la rapporteure Delphine Lingemann, les porte-paroles de chaque groupe interviendront à la tribune, avant que les amendements ne soient examinés un à un. Si tous les amendements sont rejetés, comme en commission des lois, un vote solennel devrait être demandé dans les jours à venir sur la proposition de loi et la proposition de loi organique. Ces validations pourraient permettre de promulguer le texte avant les élections municipales de mars 2026. Par contre, si le texte est adopté non conforme, il retournera au Sénat et aura sûrement peu de chances de voir le jour en l'état.



PEUGEOT

LE TEMPS DES PROS



ÉLECTRIQUE ET THERMIQUE

JUSQU'À

15 000 €

D'AVANTAGE CLIENT⁽¹⁾

RENOUVELEZ VOTRE FLOTTE EN ÉLECTRIQUE AVEC JUSQU'À 4 500€ DE PRIME CEE

PEUGEOT RECOMMANDE TotalEnergies E-Partner, E-Expert et E-Boxer : Consommation mixte WLTP (l/100 km): 0, émissions de CO₂ WLTP: 0

(1) jusqu'à 15000 € HT de remise, Prime CertiNergy 4 515€ HT incluse au titre du dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (n° SIREN : 798 641 999), valable pour l'achat ou la location de 24 mois mini, pour un parc inférieur à 100 véhicules, sur le prix d'un E-Boxer de 56400€ HT, tarif du 02/01/25. Offre réservée aux clients professionnels, non cumulable, jusqu'au 30/04/25 dans le réseau PEUGEOT participant. Conditions sur Peugeot.fr

Télévision > Programmes

Tout votre programme sur le site [diverto.tv](#)

Diverto

07 04 2025

TF1

11.50 Les douze coups de midi. 13.00 JT 13h. 13.50 Plus belle la vie, encore plus belle. 14.20 Les secrets mortels de mes voisins. Film TV 15.55 Quatre mariages pour une lune de miel. 17.35 Familles nombreuses : la vie en XXL. 18.30 Ici tout commence. 19.10 Demain nous appartient. 20.00 JT 20h. 21.00 C'est Canteloup.

21.10 ★★★ FILM

ASTÉRIX & OBÉLIX CONTRE CÉSAR
Comédie. Fra/All/Ita. 1999. VM. Réalisation : Claude Zidi. 1h55. Avec Gérard Depardieu, Christian Clavier, Roberto Benigni. Résistant encore et toujours à l'envahisseur, les habitants d'un petit village d'Armorique défient César en s'emparant de l'impôt récolté au profit de Rome.

23.10 NEW YORK UNITÉ SPÉCIALE
Série. Policière. EU. 2014. Saison 15. 22/24. Avec Mariska Hargitay. Place au doute.

france.2

13.00 Journal 13h00. 13.45 La p'tite librairie. 13.55 Ça commence aujourd'hui. 16.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre. 18.00 Tout le monde a son mot à dire. 18.35 N'oubliez pas les paroles. 20.00 Journal 20h00. 21.00 Mot de passe : le duel. Jeu. Présentation : Laurence Boccolini

21.10 SÉRIE

KABOUL
Dramatique. Fra/Ita/All/Gre. 2025. Saison 1. 4 à 6/6. Avec Jonathan Zaccà, Thibaut Evraud. 3 épisodes. Inédits. Un convoi diplomatique cache Zahara et un Mohamad, un Taliban coopératif, tandis que l'État Islamique prépare un attentat. Vera et ses équipiers orchestrent leur fuite du campement taliban.

23.50 LES RIVIÈRES POURPRES
Série. Policière. Fra/Blg/All. 2022. Saison 4. 1/8. Avec Olivier Marchal, Erika Sainte. Kovenkore.

france.3

12.00 Régions d'ici. 12.30 ICI 12/13. 12.55 Météo à la carte. 14.35 Crimes parfaits. 16.35 La p'tite librairie. 16.45 Duels en familles. 17.20 Slam. 18.05 Questions pour un champion. 18.50 Journal Météo climat. 19.19 ICI 19/20 édition toutes régions. 19.50 Tout le sport. 20.00 Le mag Ligue 1. 20.20 Un si grand soleil.

21.05 ★★ FILM

LES VIEUX FOURNEAUX
Comédie. Fra. 2018. VM. Réalisation : Christophe Duthuron. 1h30. Avec Pierre Richard, Eddy Mitchell, Roland Giraud. Mimile et Pierrot doivent se rendre à l'enterrement de la femme de leur ami Antoine, un homme acariâtre. Celui-ci tombe par hasard sur une lettre où il apprend l'infidélité, il y a 50 ans, de la défunte.

22.35 MARTINIQUE, TERRE DE CENTENAIRES
Documentaire. Société. 2024. Réalisation : Céline Bittner. 0h55. Inédit.

CANAL+

10.02 Le fil ★★★ Film 11.55 La boîte à questions. 12.05 En aparté. 12.38 Clique. 13.10 La planète des singes : Le nouveau royaume ★★★ Film. Science-fiction 15.32 Sans un bruit : jour 1 ★★★ Film. Horreur 17.11 Les enquêtes du département V : promesse ★★ Film. Policier 19.13 La boîte à questions. 19.21 Clique. 19.56 En aparté.

21.09 SÉRIE

CIMETIÈRE INDIEN
Suspense. Fra. 2025. Saison 1. 1 et 2/8. Avec Mouna Soualem, Olivier Rabourdin. 2 épisodes. À Peranne, petite ville du bassin marseillais, en 1995, Lidia, jeune recrue de l'anti-terrorisme, enquête avec un gendarme sur le meurtre d'un imam. Aujourd'hui, Lidia retourne à Peranne pour retrouver Jean, mystérieusement disparu.

22.54 DOPE GIRLS
Série. Policière. GB. 2024. Saison 1. 5 et 6/6. Avec Julianne Nicholson. 2 épisodes. 0.44 Clique Magazine. Actualité.

arte

13.00 La nouvelle vie des exilés russes à Belgrade. 13.35 Alice et le maire ★★ Film. Comédie dramatique 15.20 L'or blanc de Noirmoutier. 15.55 Le peuple des océans. 17.20 Invitation au voyage. 18.55 Voyage en cuisine. 19.30 Le dessous des images. 19.45 Arte journal. 20.05 28 minutes. Magazine. Inédit

20.55 ★★ FILM

ESPION, LÈVE-TOI
Espionnage. Fra/Sui. 1982. Réalisation : Yves Boisset. 1h40. Avec Lino Ventura, Michel Piccoli, Bruno Cremer. Sébastien Grenier est le directeur d'une société fiduciaire à Zurich. Grenier est un espion «en sommeil». Un certain Chance, qui dit être un envoyé de Paris, lui demande d'enquêter sur des attentats.

22.35 LES ASSASSINS SONT PARMIS NOUS ★★★
Film. Drame. All. 1946. VM. NB. Réalisation : Wolfgang Staudte. 1h25. Avec Hildegard Knef.

M6

8.35 M6 Boutique. 9.45 Ça peut vous arriver. 11.35 Ça peut vous arriver chez vous. 12.45 Le 12.45. 13.40 Un jour, un doc. Magazine. Reportages 17.25 La roue de la fortune. Jeu. Inédit 18.35 La meilleure boulangerie de France. Jeu. Inédit 19.45 Le 19.45. 20.35 Scènes de ménages. Série. Humoristique

21.10 DOCUMENTAIRE

MARIÉS AU PREMIER REGARD
Téléréalité. 2025. 2h10. Inédit. Pour les célibataires qui ont fait le pari de «Mariés au premier regard», l'histoire de leur couple commence avec le mariage. C'est ce jour-là, et pour la première fois, qu'ils se rencontrent. Les nouveaux époux apprennent à se connaître lors d'un voyage de noces.

23.20 MARIÉS AU PREMIER REGARD : NOUVEAU RENDEZ-VOUS AVEC L'AMOUR
Téléréalité. 1h05. Inédit.

france.5

14.40 SOS animaux sauvages. 15.05 Cerveau, le bonheur est dans l'assiette ! 16.00 Baïes, la cité antique engloutie. Documentaire 16.55 C pas si loin. 17.25 C dans l'air l'invité. 17.40 C dans l'air. 18.55 C à vous. 20.00 Vu. 20.05 C à vous la suite.

21.05 DOCUMENTAIRE

LE MONDE DE JAMY
Sciences et technique. 2025. Réalisation : Bruno Bucher. 1h35. Le réveil des volcans d'Europe. Inédit. Jamy et des vulcanologues expliquent le fonctionnement des volcans d'Europe.

22.40 C CE SOIR
Talk-show. Présentation : Karim Rissouli. 1h05. 23.50 C dans l'air Magazine.

TMC

6.55 Sous le soleil. Série. Sentimentale 9.55 Ghost Whisperer. Série. Fantastique 13.30 Columbo. Série. Policière. Deux en un - Meurtre à l'ancienne - Quand le vin est tiré. Avec Peter Falk, William Shatner 18.25 L'avant Quotidien. 19.15 Quotidien.

21.25 ★★★ FILM

BLACK ADAM
Action. EU/Can/NZ/Hng. 2022. Réalisation : Jaume Collet-Serra. 2h10. Avec Dwayne Johnson. Un homme doté de super-pouvoirs est libéré et utilise sa force pour se faire justice lui-même.

23.35 DOCTOR STRANGE IN THE MULTIVERSE OF MADNESS ★★★
Film. Fantastique. EU. 2022. VM.

W9

11.00 NCIS. Série. Policière. La position du missionnaire - Une solution radicale - Le chemin de la guérison - Phoenix - Dimanche interruptus - Le come-back. Avec Mark Harmon 16.40 Un dîner presque parfait. Jeu 19.50 The Power : qui a le pouvoir ? Téléréalité. Inédit

21.10 ★★ FILM

LE FLIC DE BEVERLY HILLS 2
Policier. EU. 1987. VM. Réalisation : Tony Scott. 2h00. Avec Eddie Murphy. Un inspecteur tente de démasquer les auteurs de sanglants hold-up.

23.10 LE FLIC DE BEVERLY HILLS ★★
Film. Policier. EU. 1984. VM. Réalisation : Martin Brest. 2h00.

TF1 SÉRIES FILMS

6.30 Amour, gloire et beauté. 6.55 Petits secrets entre voisins. 14.00 Mentalist. Série. Policière. Mon ancien moi - Rester dans l'ombre - La marche forcée - La preuve par la plume - Présomption d'innocence - Opération séduction - Jeu de dupes - Proposition douteuse

21.10 ★★★ FILM

MORT SUR LE NIL
Policier. EU. 2022. 2h15. De et avec Kenneth Branagh, Gal Gadot, Tom Bateman. Peu après avoir trahi sa meilleure amie, une riche héritière est retrouvée assassinée lors d'une croisière.

23.25 LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS ★★
Film. Policier. EU/Mlt. 2017. VM. Réalisation : K. Branagh. 2h00.

gulli

12.10 Les Sisters. 12.45 Les filles de Dad. 13.50 Alvin !!! et les Chipmunks. 14.15 Garfield & Cie. 15.15 Bob l'éponge. 16.30 Gulligood. 19.40 Ma famille d'abord. Série. Humoristique. La psy au logis - La phalange du singe - Dur dur d'être papa

21.05 ★★ FILM

PLAYMOBIL : LE FILM
Animation. Fra/GB/All/Chn/EU/Can. 2019. Réalisation : Lino DiSalvo. 1h50. Avec l'aide d'un espion et d'un vendeur de food truck, une jeune fille veut sauver son frère, enlevé par un empereur.

22.55 BEETHOVEN, CHASSEUR DE TRÉSOR ★
Film TV. Jeunesse. EU. 2003. Réalisation : Mark Griffiths. 0h45.

RMC DÉCOUVERTE

6.00 Good Morning Business. Magazine. Économie. Inédit 9.00 Seuls face à l'Alaska. Documentaire. Découvertes 13.20 Alaska : La ruée vers l'or. Documentaire. Téléréalité 17.00 Top Mecanic, 5 jours pour restaurer une épave. Documentaire. Téléréalité

21.15 DOCUMENTAIRE

VINTAGE MECANIC
Sciences et technique. 2023. 1h25. Ferrari 456M GT. Inédit. François Allain restaure une Ferrari 456M GT. Le défi est de taille pour rendre toute sa superbe à cette voiture d'exception.

22.40 VINTAGE MECANIC
Documentaire. Sciences et technique. 2023. 1h11. AC Cobra. 23.51 Programmes de la nuit

SÉLECTION SPORT

BEIN SPORTS 1

11.00 BASKET-BALL : NBA Oklahoma City Thunder - Los Angeles Lakers. 12.45 NBA EXTRA. Présenté par Mary Patru, Xavier Vauton, Jacques Monclar et Rémi Reverchon. En direct. 16.00 FOOTBALL : LIGUE 1 MCDONALD'S 28^e journée : Paris-SG - Angers.

19.00 DONNARUMMA, LE GARDIEN DU VESUVE. Documentaire. 20.30 FOOTBALL : LIGUE 2 BKT Dunkerque - Guingamp. En direct. 01.30 BASKET-BALL : NBA Miami Heat - Philadelphia 76ers. En direct.

BEIN SPORTS 2

12.00 FOOTBALL : CHAMPIONNAT DU PORTUGAL 28^e journée : FC Porto - Benfica Lisbonne.

16.00 FOOTBALL : LIGA 30^e journée : FC Séville - Atlético Madrid. 21.00 Real Madrid - Valencia. 03.00 BASKET-BALL : NCAA March Madness. Finale. En direct.

BEIN SPORTS 3

19.00 FOOTBALL : SUPER LIG Göztepe - Gaziantep. En direct. 22.00 BASEBALL : MLB Boston Red Sox - St. Louis Cardinals.

CANAL+ SPORT

13.14 RUGBY : SUPER RUGBY PACIFIC Fijian Drua - Crusaders. 21.00 FORMULE 1 : GRAND PRIX DU JAPON La course. EUROSPORT 1 14.00 CYCLISME : TOUR DES FLANDRES 268,9 km. 15.30 CYCLISME : TOUR DU PAYS BASQUE 1^{re} étape : Vitoria-Gasteiz-Baskonia-Alavés (16,5 km clm). En direct.

EUROSPORT 2

10.45 TENNIS : MASTERS 1000 DE MONTE-CARLO 1^{er} tour. En direct. 13.00 TENNIS : MASTERS 1000 DE MONTE-CARLO 1^{er} tour. En direct. 15.00 TENNIS : MASTERS 1000 DE MONTE-CARLO 1^{er} tour. En direct.

17.00 TENNIS : MASTERS 1000 DE MONTE-CARLO 1^{er} tour. En direct. 19.30 ATHLÉTISME : GRAND SLAM TRACK À KINGSTON 3^e journée. 22.00 ATHLÉTISME : GRAND SLAM TRACK À KINGSTON 3^e journée. FRANCE 3 19.50 TOUT LE SPORT. En direct. 20.00 LE MAG LIGUE 1. En direct.

L'ÉQUIPE

16.10 L'EQUIPE DE CHOC. En direct. 18.20 L'EQUIPE DE GREG. En direct. RMC SPORT 1 20.30 FORMAT MMA. RMC STORY 15.00 SUPER MOSCATO SHOW. Présenté par Vincent Moscato, cochez la case ci-contre. Pour faire valoir vos droits relatifs à la protection des données vous pouvez contacter notre DPO à l'adresse mail dpo@centrefrance.com. Pour tout renseignement, nous consulter au 09 75 12 40 40

Ne ratez rien de l'actualité qui vous concerne !

Abonnez-vous !

L'OFFRE INTÉGRALE + JOURNAL PAPIER + VERSION NUMÉRIQUE

-30% pendant 12 mois

Oui, je souhaite profiter d'un an d'abonnement au JOURNAL DU CENTRE soit :

☐ 294€ (au lieu de 420€) l'abonnement Intégrale +, 6j/7

☐ 368€ (au lieu de 525€) l'abonnement Intégrale +, 7j/7 + Diverto & Version Femina

NOM PRÉNOM

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

TÉLÉPHONE EMAIL

Bulletin à retourner avec votre règlement à : LA MONTAGNE SA - Service abonnements Centre France 45 rue du Clos Four - 63056 Clermont-Ferrand Cedex 2
Offre exclusivement réservée aux nouveaux abonnés particuliers, pour un engagement de 12 mois minimum, offre non renouvelable. Valable jusqu'au 19 avril 2025. Les modalités du droit de rétractation sont disponibles dans nos CGV à l'adresse <https://boutique.centrefrance.com/informations/conditions-generales-de-vente-6>. Conformément à la loi « Informatique et Libertés », nous collectons vos données afin de gérer votre souscription. Nous pouvons également utiliser votre adresse électronique pour vous informer sur nos produits. Si vous souhaitez recevoir de telles sollicitations, cochez la case ci-contre. Pour faire valoir vos droits relatifs à la protection des données vous pouvez contacter notre DPO à l'adresse mail dpo@centrefrance.com. Pour tout renseignement, nous consulter au 09 75 12 40 40

PRINTEMPS25



mondovélo

Jusqu'à

350€

DE REMISE IMMÉDIATE

*sur l'achat d'un nouveau vélo
parmi une sélection⁽¹⁾*

+

2,5%⁽¹⁾

DE CRÉDIT FIDÉLITÉ
CAGNOTTÉ SUR
VOTRE COMPTE

LA PRIME MOBILITÉ

Du 7 au 27 avril 2025⁽¹⁾

(1) Offre valable du 07/04/2025 au 27/04/2025, hors magasins fermés le dimanche. Pour l'achat d'un vélo neuf parmi une sélection de modèles signalés en magasin, bénéficiez d'une remise immédiate de 8% sur le prix d'achat, dans la limite de 350€ maximum. En complément, les clients porteurs de la carte de fidélité bénéficient d'un cagnottage supplémentaire de 2,5% sur le montant déjà remis, crédité sous forme d'avantage fidélité sur leur compte fidélité. Les conditions générales du programme de fidélité sont disponibles sur www.sport2000.fr, rubrique « Programme fidélité ». Exemple : Pour l'achat d'un vélo d'une valeur de 4 000€, la remise appliquée sera de 320€ (8%), et pour les clients fidélités s'ajoute un avantage fidélité de 90€ (2,5% sur le montant de 3680€) sur le compte fidélité du client. L'offre est valable dans les magasins participants. Liste disponible sur www.sport2000.fr. Offre non applicable aux vélos déjà remisés ou en promotions Voir conditions en magasin. Sous réserve d'erreurs typographiques. Sport 2000 FRANCE SAS au capital de 500 000€, Route d'Ollainville 91520 Égry, RCS Évry 421 925 918. Imprimé en UE.

Jus. Happiness

**MONDOVÉLO FONTENAY-SUR-EURE •
BRIVES-CHARENSAC • ORLÉANS • CHÉCY •
AUBIÈRE • RIOM • AMBERT**

MONDOVELO.FR

Lundi 7 avril

97^e jour de l'année

Saint-Jean-Baptiste

Lever > 7H16

Coucher > 20H23

+3 min.

Lever > 14H43

Coucher > 5H18

lune croissante

pleine lune

13-04

dernier quartier

21-04

lune noire

27-04

1er quartier

04-05

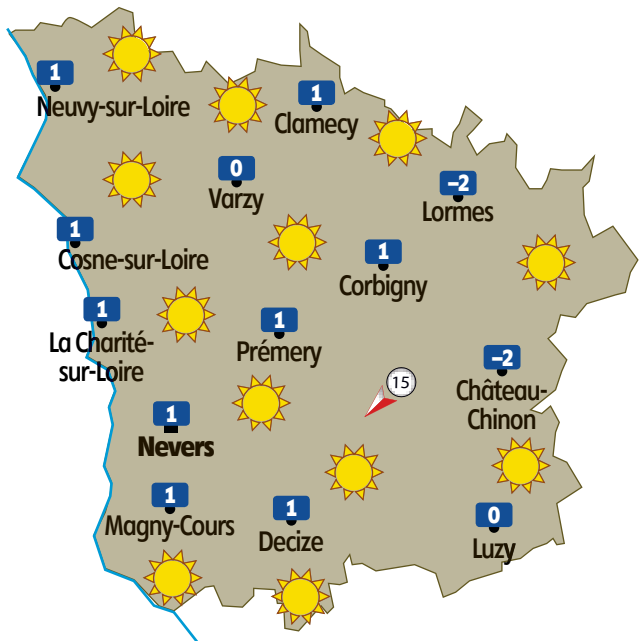
L'événement du jour

1795 : adoption en France du système métrique

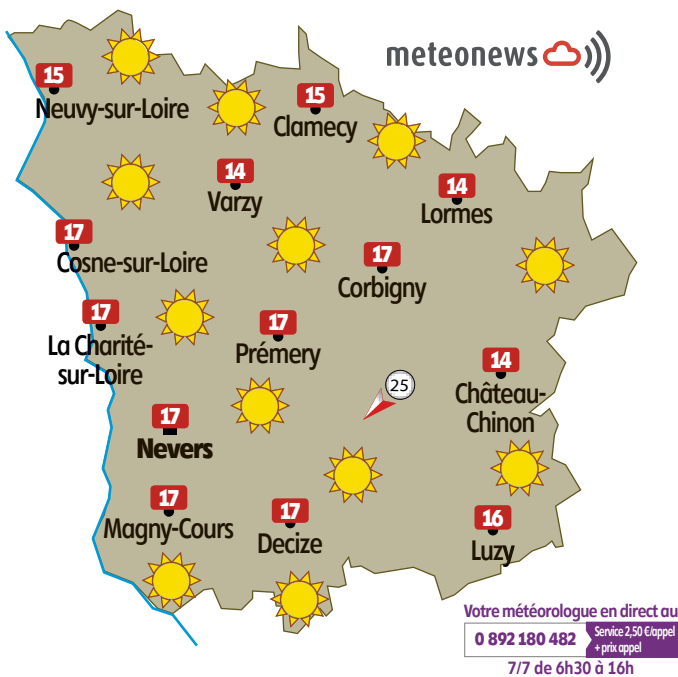
Dicton du jour

«Avril frais et rousineux, rend toujours l'an plantureux.»

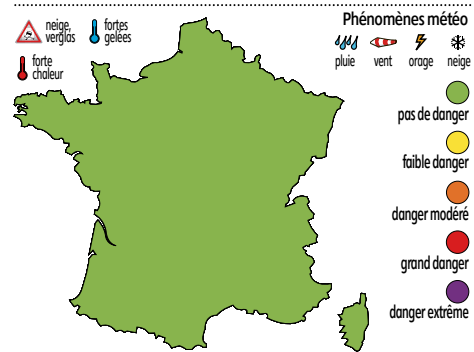
CE MATIN



CET APRÈS-MIDI



DANGERS MÉTÉOROLOGIQUES



PRÉCIPITATIONS

	Aujourd'hui			Demain	
	Matin	Après-midi	Soirée	Nuit	Après-midi
Nevers					
Clamecy					
Cosne-sur-Loire					
Château-Chinon					

Sec

Faibles

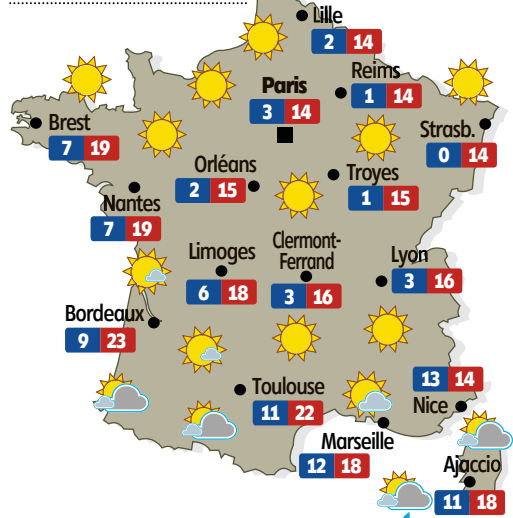
Modérées

Fortes

Risque orageux

Neige, grésil

FRANCE AUJOURD'HUI



Frais le matin

Ce lundi, en marge d'une coulée d'air froid sur l'Europe centrale, la fraîcheur se fera sentir au petit matin avec des minimales proches de 0 degré. L'anticyclone toujours présent au nord garantira quant à lui un grand soleil pour toute la journée, avec un mercure qui retrouvera les valeurs de saison l'après-midi, grâce à un vent moins sensible. Beau temps durable les prochains jours.

PRÉVISIONS JOURS SUIVANTS

	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Nevers	19 / 1	19 / 3	19 / 5	20 / 4	22 / 5
Clamecy	17 / 1	18 / 3	18 / 4	19 / 4	22 / 4
Cosne-sur-Loire	19 / 0	19 / 2	19 / 4	20 / 3	22 / 4
Château-Chinon	16 / -1	16 / 4	17 / 6	18 / 5	20 / 7

Confiance: 9/10

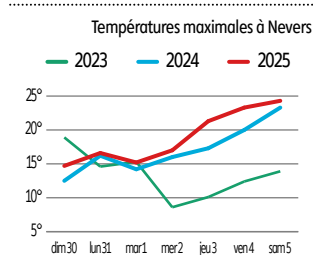
Confiance: 8/10

Confiance: 8/10

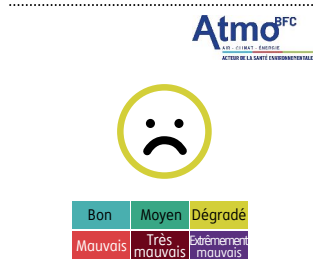
Confiance: 7/10

Confiance: 6/10

RÉTROSPECTIVE



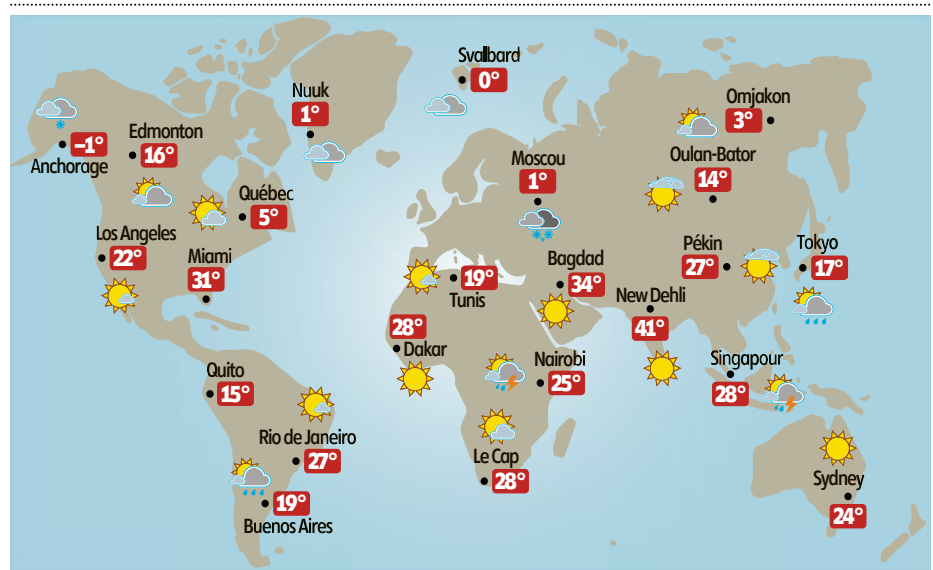
QUALITÉ DE L'AIR



EN EUROPE AUJOURD'HUI

Amsterdam 13°	Lisbonne 20°
Athènes 15°	Londres 17°
Barcelone 19°	Luxembourg 12°
Berlin 12°	Madrid 23°
Bruxelles 14°	Milan 15°
Budapest 7°	Moscou 1°
Copenhague 12°	Munich 10°
Dublin 15°	Oslo 11°
Edimbourg 17°	Prague 7°
Genève 15°	Reykjavik 9°
Helsinki 8°	Rome 17°
Innsbruck 15°	Stockholm 10°
Istanbul 7°	Varsovie 7°
Kiev 1°	Vienne 8°

DANS LE MONDE AUJOURD'HUI



L'HOROSCOPE DU JOUR

BÉLIER ■ **Travail** : Quelques gains possibles. Vos proches sauront vous motiver et vous aideront à réaliser un excellent travail. **Amour** : Pas de décisions hâtives. Une séparation ou une alliance ne se décident pas à la légère. **Santé** : Mangez équilibré.

TAUREAU ■ **Travail** : Excellente journée pour les transactions. Les affaires d'argent devraient se résoudre et tourner à votre avantage. **Amour** : Tendresse partagée et spontanée. Vous n'en demandez pas plus pour être heureux. **Santé** : Excellente forme.

GÉMEAUX ■ **Travail** : Agissez avec tact et méthode. Vous ne devez pas vous comporter comme si vous étiez en terrain conquis. **Amour** : L'incompréhension va vous jouer des tours. Il faudra très vite revenir à des rapports plus ouverts. **Santé** : Bon tonus.

CANCER ■ **Travail** : Liquidez les questions secondaires. Cela vous permettra de vous attaquer à des problèmes plus sérieux dans les prochains jours. **Amour** : Tendre compréhension mutuelle. Un climat qui agira positivement sur votre moral. **Santé** : Vitalité.

LION ■ **Travail** : Soyez ouvert à toute innovation. Un changement dans vos habitudes de travail s'avérera très bénéfique. **Amour** : Consolidez les liens affectifs existants. Ne cherchez pas le bonheur ailleurs que dans votre entourage. **Santé** : Bonne.

VIERGE ■ **Travail** : Faites preuve de diplomatie. Il vous faut composer avec les autres pour parvenir à vos objectifs. **Amour** : Relations affectives tendues. Vous manquez de tolérance et vous êtes trop possessif. **Santé** : Après un effort, étirez-vous.

BALANCE ■ **Travail** : Prenez toutes les initiatives. Vous aurez le sentiment d'être seul, mais qu'importe ! Il vous faut agir vite. **Amour** : Ne brusquez rien et restez tolérant. Vos relations affectives n'en seront que plus agréables. **Santé** : Tout va bien.

SCORPION ■ **Travail** : Faites preuve de patience. La journée n'est guère propice pour entreprendre ce que vous envisagiez. **Amour** : Quelques nuages dans vos relations amicales. Vous en serez contrarié et très déçu. **Santé** : Evitez les efforts violents.

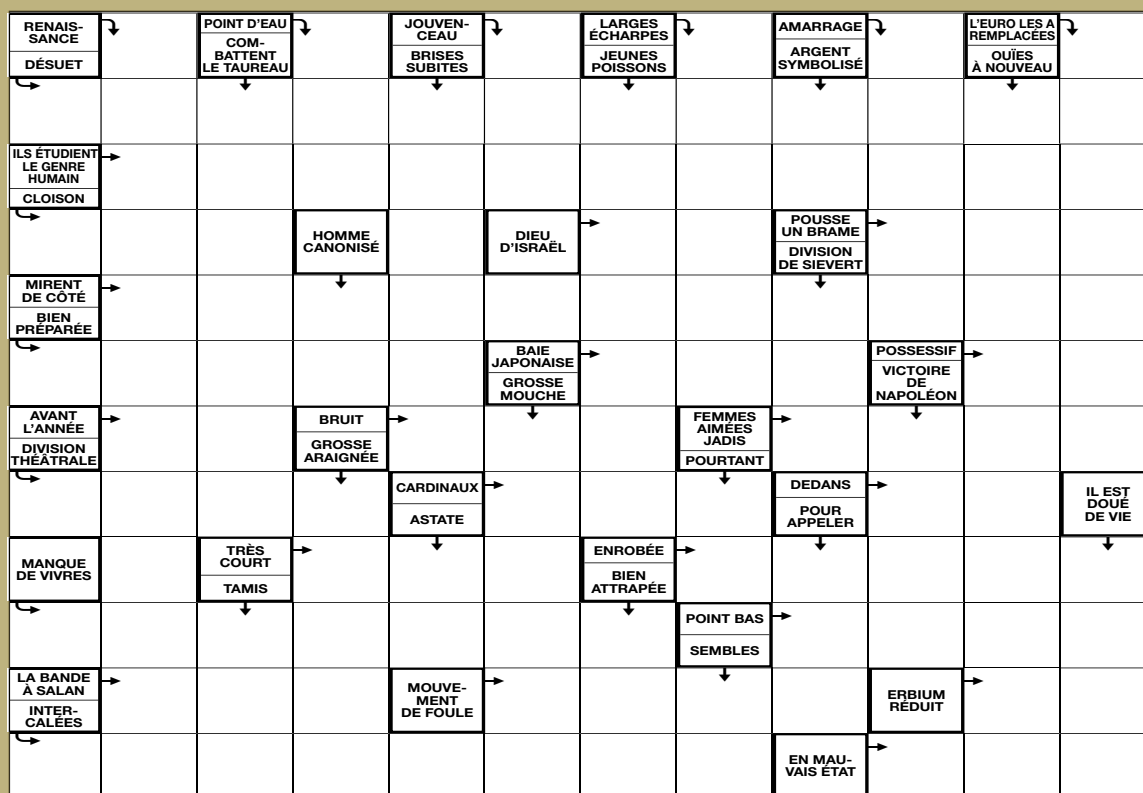
SAGITTAIRE ■ **Travail** : Ne vous dispersez pas. Consacrez-vous uniquement à l'essentiel, et à rien d'autre surtout ! **Amour** : Quelques petits nuages. Il faut que chacun y mette un peu du sien pour que tout rentre dans l'ordre. **Santé** : Risque de surmenage.

CAPRICORNE ■ **Travail** : Privilégiez le court terme. La journée n'est pas propice aux grands projets. **Amour** : Aujourd'hui, priorité à l'amitié. Vous aurez l'occasion de retrouver des sentiments forts et solides. **Santé** : Crampes musculaires, hydratez-vous.

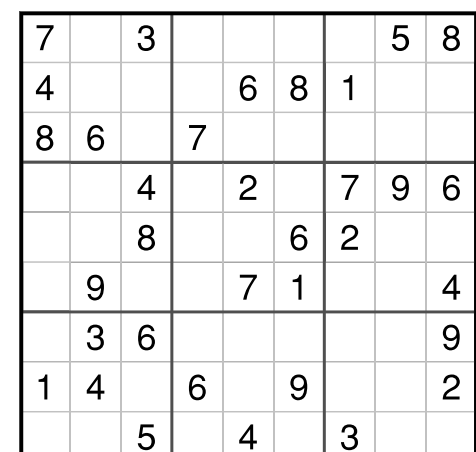
VERSEAU ■ **Travail** : Des petits problèmes à résoudre. Vous en serez agacé, mais vous prendrez les choses du bon côté. **Amour** : Une rencontre importante possible. Sachez être à la hauteur et respectez les échos de votre cœur. **Santé** : Besoin de repos.

POISSONS ■ **Travail** : Vous êtes actif et productif. Vos résultats suffiront pour asseoir votre crédibilité dans votre entourage. **Amour** : Vous êtes aux anges. Votre cœur est réceptif et l'être cher très attentionné. **Santé** : Faites le plein de vitamines.

MOTS FLÉCHÉS

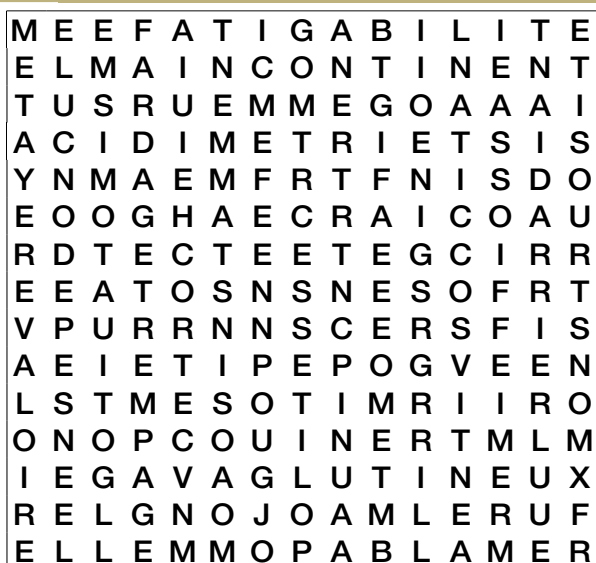

SUDOKU

FACILE



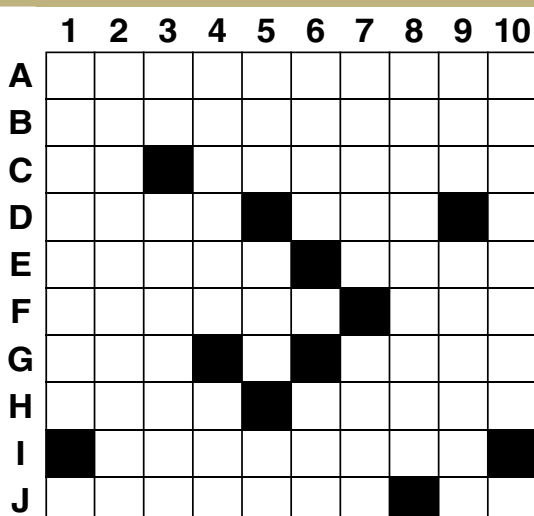
 MOT MYSTÈRE

Rayez dans la grille les mots de la liste pour découvrir le MOT MYSTÈRE en 8 lettres.



ACIDIMETRIE	•	GAVAGE	•	MONSTRUOSITE
AMITIE	•	GEMMEUR	•	OCCITAN
ASSOIFFE	•	GLUTINEUX	•	PEDONCULE
ATOMISME	•	INCONTINENT	•	PEPITE
BALUSTRADE	•	INSTAMMENT	•	POLITESSE
BLAMER	•	INSTANTANE	•	POMMELLE
COUINER	•	INTERSECTION	•	RESSERRE
ESCORTEUR	•	IRRADIANT	•	REVALOIR
FACTUEL	•	JONGLER	•	SIROTER
FARDAGE	•	LIVRET	•	TREMPAGE
FATIGABILITE	•	METAYER	•	TROCHE
FUMIGENE	•	MITOSE	•	

Le mot mystère est :

 MOTS CROISÉS

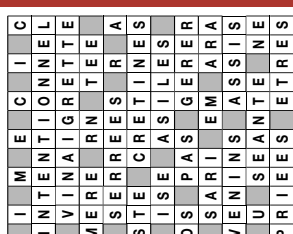
HORIZONTALLEMENT

-A- Membre d'un orchestre. **-B-** Exploitations arboricoles provençales. **-C-** Note. Poinçons utilisés pour imprimer une marque. **-D-** Sac de sable. Pièce de charrue. **-E-** Ligne d'intersection de deux versants. Il peut être couvert d'un bonnet plus ou moins profond. **-F-** Degré d'élévation. Symbole de solidité. **-G-** Cheville de golfeur. Genévrier. **-H-** Affluent de la Seine. Messages électroniques. **-I-** Remâche encore et encore. **-J-** Femme d'une parfaite chasteté. Symbole du sélénium.

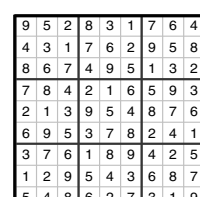
VERTICALEMENT

-1- Ajustée au plus près du corps. **-2-** Suivante. **-3-** Son emploi fait rêver. Très rigoureux quant au respect du règlement. **-4-** Petit if. Cardinal. **-5-** Démonstratif. Celle des rivières est douce. Possessif. **-6-** Correspondras exactement. D'une manière imparfaite. **-7-** Cet Américain fut à la fois architecte, cinéaste et designer. Si elle est noire, vous ne devez rien y inscrire. **-8-** Habillerais de manière familière. **-9-** Donc éclos. Chantés à la manière d'une tyrolienne. **-10-** Extraits concentrés.

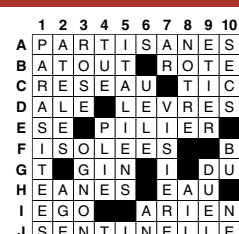
SOLUTIONS DU NUMÉRO PRÉCÉDENT



DIFFICILE



MOT MYSTÈRE : URANIUM



 LE FEUILLETON



XX. Les vendanges.

La fin de septembre pointait le bout de son nez, et l'on voyait s'aligner le long de la rivière ou des ruisseaux des files de comportes qu'il fallait réparer ou qu'on remplissait d'eau afin de rendre au bois toute sa vigueur. Cette année, les vendanges s'annonçaient prometteuses. Puis, quand octobre faisait jaunir les feuilles, des troupes de jeunes gens s'en allaient pour la récolte. La famille qui embauchait

Mathilde possédait sa vigne, comme pratiquement tous les ménages de la ville. Sachant qu'elle devait participer aux vendanges, Pierre, son ami, décida de prendre quelques jours afin d'être le plus longtemps possible près de celle qu'il chérissait. Ils partaient tôt le matin, avec l'équipe du médecin, rejoindre les vignes étagées de la vallée du Lot, leur panier sous le bras, et ne rentraient que le soir, fourbus mais heureux.

Cette année, le médecin avait acquis de nouveaux paniers pour ses vendanges. De beaux paniers, blancs et jaunes, bien tressés. Ils avaient été fabriqués par un habile vannier de Pomayrols, un véritable artiste.

— Qu'ils sont bien faits ! venait justement de remarquer Mathilde. Il doit falloir une bonne dextérité pour les faire.

— Ceux-là sont particuliers, c'est vrai ! C'est au cours de l'hiver, dans la plupart des familles, que les veillées sont mises à profit pour les confectionner, répondit un vigneron. On fait aussi toute une série de récipients tels que hottes, corbeilles, plateaux, cages... et même des nasses pour attraper le poisson. Il suffit de laisser gambader son imagination ! Le travail de la vannerie est chose courante dans l'essentiel des foyers. Vois-tu, par ce biais, les plus anciens transmettent ce savoir-faire aux plus jeunes...

— J'aimerais bien connaître, répondit Mathilde, intéressée.

— Je t'apprendrai ! Tu verras, tu seras bientôt capable de réaliser de jolis petits paniers et bien d'autres objets ! Ce n'est pas très difficile et particulièrement intéressant.

(à suivre)

Primé

Le journaliste politique Gérard Courtois s'est vu décerner samedi le Prix 2025 du livre politique pour « La saga des élections présidentielles - De Charles de Gaulle à Emmanuel Macron ».



Ruquier sur T18

Télé. Laurent Ruquier va rejoindre T18, nouvelle chaîne de la TNT lancée en juin par le groupe CMI France du milliardaire tchèque Daniel Kretinsky, a appris l'AFP samedi auprès de l'animateur et du groupe,

confirmant une information du Parisien. L'ex-animateur star de France 2 animera une émission hebdomadaire culturelle diffusée en fin de semaine sur la chaîne, dont le lancement est prévu le 6 juin. « Participer à une nouvelle aventure est toujours excitant », a déclaré Laurent Ruquier au Parisien. ■

DIRECTION ET RÉDACTION
3, rue du Chemin-de-Fer
B.P. 106, 58001 Nevers Cedex
Tél. : 03.86.71.45.00

LE JOURNAL DU CENTRE

RELATION ABONNÉS
09 75 12 40 40
SERVICE GRATUIT + PRIX APPEL

ENCHÈRES ■ Une vente de photos, d'objets rares autour de David Bowie le 6 juin à Limoges

La Bowie-Sphère est en émoi

La vente qui se déroulera le 6 juin à Limoges-Enchères est exceptionnelle : c'est la première depuis la disparition de David Bowie. La presse nationale et internationale s'agite. Romain Delage, consultant, nous présente en exclusivité les plus belles pièces.

Jean-François Julien

La « Bowie-sphère » s'agite. L'annonce d'une vente aux enchères autour de l'artiste décédé en 2016 met en émoi les fans, les collectionneurs, la presse nationale et internationale, mais aussi les stars proches de l'artiste. Deux-cent-soixante trois lots seront dispersés au feu des enchères, vendredi 6 juin à 17 heures, à la salle des ventes de la rue Gustave-Nadaud à Limoges. Conservés en Dordogne, dans un lieu tenu secret, les photos, objets, albums proviennent de la collection de Philippe Auliac, paparazzo officiel, autrement dit auteur des photos (non volées) prises à la volée, de David Bowie. Embauché par la maison de disques RCA, ce Corrézien a immortalisé sur clichés toutes les légendes du rock. Iggy Pop, Mike Jagger, Paul McCartney, David Bowie, entre autres, se sont retrouvés dans le viseur de son objectif. Il possède des milliers de pièces très rares et des photographies jamais montrées au public jusque-là.

Des pièces insolites

De passage à Limoges, en 2020, Mathias Papon, galeriste et expert, apprend qu'une exposition sur David Bowie est présentée à la salle John-Lennon. Il s'y rend et entame la conversation avec Philippe Auliac, auteur et propriétaire de ces clichés. Il lui suggère de les vendre aux enchères pour deux raisons : satisfaire les admirateurs, qui sont demandeurs, et alimenter le marché pour ne pas faire chuter la cote de l'artiste. Message entendu. Philippe Auliac convie Mathias Papon qui, connaissant



ROMAIN DELAGE. Consultant à Limoges Enchères, il montre la photocopie de Bowie nu réalisée par Andy Warhol. PHOTO MARINE ASTIER

la grande culture rock de Nicolas Constanty, commissaire-priseur à Limoges, l'embarque dans cette aventure. Romain Delage, consultant et spécialiste du patrimoine imprimé à Limoges-Enchères, fait partie de l'expédition. Arrivé chez Philippe Auliac, le trio est abasourdi. Tout est magnifique, exceptionnel. Ils ne trouvent pas les mots pour exprimer l'intensité de leurs émotions. Ils reprennent leurs esprits et commencent les sélections. Elles dureront plusieurs heures.

Un nu de Bowie d'Andy Warhol

Des photographies grand format de 2 mètres de haut, un stylophone, un casque d'enregistrement utilisé dans un studio de Montréal, des bandes, des maquettes, comme celle de la chanson Space oddity, s'imposent à eux. Ils tombent aussi sur

la seule représentation de l'artiste nu. Il s'agit d'une phototypie, procédé de reproduction mécanique d'images par report d'un cliché sur une plaque de verre... Elle serait l'œuvre d'Andy Warhol. Cette image a été achetée en 1976 et proviendrait du Factory, atelier ouvert par le peintre et producteur musical à New York en 1964. Cette photo unique sera l'une des pièces phares de la vente.

Estimée entre 30.000€ et 40.000€

Elle est estimée entre 30.000 et 40.000 €. Dans cette caverne d'Ali Baba, maître Constanty et ses complices se retrouvent submergés de pépites et de trésors ignorés. Et Philippe Auliac éclaire de ses commentaires chacune des pièces présentées. Toutes sont liées à une anecdote. C'est ce qui fait leur valeur. Il leur livre quelques confidences sur le

chanteur-compositeur, leur montre l'affiche d'un tabloïd américain qui révèle l'arrestation de Bowie pour usage de stupéfiants, une interpellation qui l'a empêché d'assister à la première de L'homme qui venait d'ailleurs, film dans lequel Bowie tient le premier rôle.

Mick Jagger, Amanda Lear et Yoko Ono informés

Depuis l'annonce de la vente, les collectionneurs du monde entier - Russes, Japonais, Américains - se manifestent. Mick Jagger, Amanda Lear, Yoko Ono, très proches de Bowie, ont été informés de cette vente qui débutera le 6 juin, à 17 heures, afin qu'une bonne partie de la planète puisse se connecter sur le site Interenchères où la vente sera diffusée en direct. Une conférence, de Philippe Auliac précédera certainement cet événement. ■

FAITS DIVERS

DÉPUTÉ ■ Menacé

Un député français, le seul en fauteuil roulant, a déposé plainte pour « menace de mort » après qu'un blog eut appelé au retour d'un programme nazi d'extermination des handicapés, a-t-on appris hier de source judiciaire. ■

LYON ■ En examen

Un conducteur de 18 ans, qui avait fait usage de stupéfiants, a été mis en examen pour « blessures involontaires aggravées », après avoir renversé un adolescent alors qu'il participait au cortège d'un mariage, a indiqué hier le parquet de Lyon. ■

OISE ■ Pédocriminalité

Quatre hommes ont été interpellés mardi dans l'Oise et présentés à la justice à l'issue de leur garde à vue pour notamment pédocriminalité et traite d'êtres humains, a-t-on appris vendredi de source proche du dossier, confirmant partiellement une information du Courrier Picard.

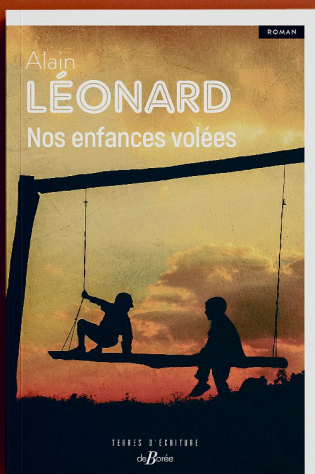
CORÉE DU SUD ■ Crash

Un hélicoptère déployé pour lutter contre un incendie dans une région montagneuse de Corée du Sud s'est écrasé hier, tuant son pilote, a rapporté l'agence de presse locale Yonhap. Il s'agit du deuxième pilote d'hélicoptère mobilisé pour des incendies à décéder en moins d'un mois dans ce pays, qui a fait face en mars aux feux de forêt les plus meurtriers de son histoire. ■

POLICIERS ■ Incarcérés

Les deux policiers de l'antenne de l'office antistupéfiants (Ofast) de Marseille mis en examen vendredi à Paris ont été incarcérés, a indiqué samedi le parquet de Paris et de la juridiction nationale de lutte contre la criminalité organisée, sollicité par l'AFP. ■

*Abandonné
à la naissance,
Gabriel prendra sa
revanche sur la vie*



de *Borée*

Nos enfances volées

En librairie
20,90€